

**MASTER 1 « Urbanisme et Aménagement »**  
**Mémoire de 1<sup>ère</sup> année**

**Les bénéfiques écologiques  
de la réouverture des  
petites rivières urbaines  
pour les habitant.e.s.**

Le cas de la Bièvre

Etudiante : Oriane BONNAL

Directeur de mémoire : Stéphane Mercier

2021 - 2022





Figure 1 - La Bièvre réouverte à l'Haÿ-les-Roses.

Source : Photographie personnelle, 22 avril 2022.



*A ma famille, et particulièrement à ma maman car*

*« l'eau est une ressource rare, précieuse et chère, chaque fois que vous ouvrez le robinet, demandez-vous si vous ne pouvez pas réduire le débit, l'éteindre un peu plus tôt... »*



# Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement Stéphane Mercier pour son accompagnement et ses conseils durant ce semestre, de mon choix de sujet jusqu'à l'écriture du mémoire.

Merci aux nombreuses personnes qui ont rempli le questionnaire sur la Bièvre ainsi qu'à ceux qui ont accepté de me rencontrer pour approfondir ce sujet, me permettant de m'appuyer sur une base de données suffisante à la réalisation de ce mémoire. Merci à Alexandre Chemetoff et à Marie Bontemps qui ont pris le temps de répondre à mes questions sur le processus de réouverture à l'Haÿ-les-Roses.

Je souhaite également remercier mes grands-parents, mes parents et mes sœurs pour leur soutien dans mes études d'urbanisme. Plus particulièrement, je pense à mon grand-père et ma mère qui ont relu attentivement ce mémoire et dont les conseils ont été précieux. Merci à Valentin pour ses encouragements quotidiens.

Enfin, un grand merci à mes camarades de l'EUP qui ont été une vraie source de motivation et particulièrement à Tom et Milena qui m'ont permis d'avancer dans mes réflexions à travers des réunions régulières.





# Sommaire

Remerciements

Sommaire

Introduction

Partie 1 : (Ré)introduire l'eau dans le paysage urbain : les enjeux de la réouverture des petites rivières urbaines

1.1 La place des cours d'eau dans l'histoire de la ville

1.2 La complexité des opérations de réouvertures des petites rivières urbaines

1.3 L'aménagement de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses : un objectif de réouverture à *tout prix* ?

Partie 2 : La réouverture de la Bièvre comme illustratrice de la controverse des réouvertures : outil écologique et social vecteur de changement ou ambitions politiques ?

2.1 Une Bièvre réouverte à nouveau au centre du regard des locaux ?

2.2 L'aménagement de la Bièvre comme outil social : l'introduction d'une nature perçue comme authentique en milieu urbain

2.3 Une *synthèse entre paysagisme urbain et écologie* ou des actions de *verdoyance* ?

Partie 3 : Le discours à deux facettes des usager.e.s de la Bièvre réouverte : un discours écologique et des pratiques qui ne le sont pas ?

3.1 Des bénéfices écologiques soulignés par les usager.e.s...

3.2 ...Qui ne se retrouvent pas dans leurs comportements

3.3 Des pratiques écologiques déconnectées de la Bièvre ?

Conclusion

Bibliographie

Annexes

Table des figures

Table des matières



# Introduction

Une équipe de chercheurs du Potsdam Institute et du Stockholm Resilience Center a prouvé le 26 avril 2022 que la sixième limite planétaire, celle du cycle de l'eau douce, venait d'être franchie. Une limite planétaire se définit comme le seuil à ne pas atteindre si l'on « entend conserver les conditions d'habitabilité [...] qui ont été hautement favorables à l'épanouissement de l'humanité »<sup>1</sup>. Le dépassement de cette nouvelle limite planétaire, la seconde en 2022 et la sixième sur les neuf existantes, s'inscrit dans un contexte de dérèglement climatique et d'augmentation des pressions des êtres humains sur leur habitat naturel, la Terre. Les auteurs de l'étude<sup>2</sup> s'inquiètent de la modification du cycle de l'eau, au niveau mondial, faisant par exemple craindre un point de non-retour pour la forêt amazonienne. Cette dernière risquerait de se transformer en désert, perdant alors sa diversité biologique due à l'humidité de son sol et verrait se réduire ses multiples services écosystémiques qui contribuent à rendre la vie humaine possible. Pour en arriver à ces résultats, les chercheurs ont étudié le cycle de l'eau bleue et de l'eau verte. La première est l'eau qui sert aux humains et s'écoule dans les rivières, lacs, nappes phréatiques et dans nos réservoirs. La seconde est utilisée et nécessaire pour les végétaux et leur développement dans la nature. Les chercheurs du Potsdam Institute et du Stockholm Resilience Center concluent sur l'importance de ces deux « formes d'eau » dans la prise en compte de la limite planétaire et notamment l'eau verte qui n'était jusqu'à présent pas comptabilisée. Or, cette dernière participe au bon fonctionnement de la Terre. La perturbation du cycle de l'eau bleue, mais aussi verte, est donc à prendre en compte dans la lutte contre le changement climatique.

Le cycle de l'eau est particulièrement illustrateur des enjeux qui sont liés au réchauffement climatique, avec des conséquences aujourd'hui visibles, au travers d'événements tels que l'augmentation du nombre de sécheresses, d'incendies, d'inondations ou de canicules comme en Inde, qui connaît actuellement les plus hautes températures enregistrées en 122 ans. Ces catastrophes symbolisent et placent au cœur du débat public l'importance capitale de l'eau dans la vie quotidienne. L'eau est nécessaire pour l'être vivant, a un caractère précieux qui est accentué avec

---

<sup>1</sup>BOURG D., FRAGNIERE A., « Introduction », *La Pensée écologique : une anthologie*, 2014, p. 2

<sup>2</sup>WANG-ERLANDSSON L. et al., « A Planetary Boundary for Green Water », *Nature Reviews Earth & Environment*, 2022, p.3

le dérèglement climatique. En conséquence, sa gestion doit être durable et son utilisation raisonnée. De nombreuses lois françaises et européennes encadrent de fait la gestion de l'eau, parmi lesquelles nous notons la directive-cadre sur l'eau de l'Union Européenne du 23 octobre 2000. Elle est transposée en France avec la loi de 2004 qui fixe quatre grands objectifs de préservation et de restauration des milieux aquatiques et de leurs ressources, à travers leur non-dégradation, le maintien de leur bon état, le respect des zones protégées ainsi que la réduction des pollutions. Enfin, la loi de 2006 introduit le principe du « droit à l'eau » en France et des enjeux liés au changement climatique. C'est en 2010 que l'Organisation des Nations Unies reconnaît le « droit à l'eau » comme « droit fondamental, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme »<sup>3</sup>. Dans cette définition, l'ONU met en avant le droit à chacun d'avoir accès à l'eau qui lui est nécessaire, pour vivre, pour la culture de ses terres, l'élevage de ses bêtes... Dans cette vision, l'eau est un besoin primaire, nécessaire à la vie sur Terre et doit être à la disposition de tous les êtres vivants.

Si l'eau douce représente une toute petite quantité d'eau par rapport à l'eau salée, à l'eau de mer, elle n'en joue pas moins un rôle fondamental, non seulement parce qu'elle nous sert à arroser les plantes, parce qu'elle nous désaltère mais aussi parce que, dans l'histoire de notre planète, elle a contribué à former le paysage qui nous entoure. Ces eaux, nous devrions les appeler « les eaux de terre », celles qui ont fabriqué le paysage dans lequel nous vivons.<sup>4</sup>

L'utilisation de cette *eau de terre* par les hommes et les femmes n'est pas seulement réservée à leurs besoins primaires. Comme le souligne Jean-Christophe Bailly, elle a formé les paysages, peut expliquer certains aménagements et sert aussi pour les loisirs, le transport, ... C'est pourquoi la notion du « droit à l'eau » est de plus en plus discutée par les urbanistes, en référence au droit à la ville (Lefebvre, 1968), c'est-à-dire au droit pour tous à la vie urbaine et à la centralité. Dans quelle mesure cette définition peut-elle aujourd'hui être transposée à l'eau ? Dans cette perspective, l'eau, si elle est nécessaire pour vivre, fait aussi partie du paysage urbain et de son

---

<sup>3</sup> Résolution 64/292 des Nations Unies, 2010, p.3

<sup>4</sup> BAILLY J-C., *Couler de source*, Paris, Bayard, 2018, p. 11-12

fonctionnement – sa présence dépasse l’assouvissement des besoins primaires. Ces formes sont variées et peuvent à la fois exister à travers les fontaines, les puits, les lavoirs, les différents jeux dans l’espace public mais aussi les fleuves, les rivières et les canaux qui traversent la ville. Cette présence, visible, s’accompagne aussi de celle invisible : les multiples canalisations, les nappes phréatiques, les ruisseaux et rivières enfouis qui permettent aujourd’hui la compréhension d’une partie du paysage urbain. C’est pourquoi il est nécessaire de penser l’urbanité à travers le prisme de l’eau et des enjeux actuels qui y sont liés – techniques, politiques, environnementaux et sociaux. Le droit à l’eau serait alors la possibilité pour les humains d’y avoir accès, pour leurs besoins vitaux, mais aussi de profiter de son aspect paysager et ludique. Pour les urbanistes, l’enjeu de créer un « droit à l’eau » est donc de rendre cette ressource accessible au plus grand nombre, sous toutes ses formes et ses usages.

Dès lors, travailler sur un mémoire en rapport avec l’eau, cet « or bleu » menacé, pourtant nécessaire à la vie, essentiel à la ville, relevait presque d’une évidence. Ce sont pour ces raisons que la Bièvre – seul affluent de la Seine à Paris, utilisée pour l’industrie et l’artisanat, polluée, enfouie dans les égouts puis oubliée de ses habitant.e.s - représentait un objet d’étude complexe mais particulièrement intéressant. Ses traces sont encore partout dans le paysage parisien : au tournant d’une rue du 5<sup>e</sup> arrondissement avec les échoppes de tissus qui rappellent la place des teinturiers dans son histoire ou encore sur les plaquettes de bronze mémorielles ponctuant le sol du 13<sup>e</sup> arrondissement. Elles se retrouvent également dans les bâtiments historiques tels que la Manufacture des Gobelins et dans les noms des stations de métro avec celle de la « Glacière »<sup>5</sup>, rue où la Bièvre gelait en hiver et où l’on entreposait la glace pour la vendre durant l’année.

Les premières étapes de cette étude se sont élaborées autour des longues heures à arpenter le territoire de la Bièvre, sur 36 kilomètres, de sa source à Guyancourt jusqu’à son ancienne arrivée dans la Seine près de la gare d’Austerlitz. La Bièvre traverse des paysages divers, des villages ruraux entourés de forêts, d’oiseaux et animaux comme à Buc où elle est découverte aux yeux de tous et des paysages plus fortement urbanisés où la rivière en tant que cours d’eau physique a d’ailleurs complètement disparu, comme c’est le cas à Paris. Et entre ces deux cas

---

<sup>5</sup>BARATTA Y., « A la Glacière », *Le blog de Gallica*.

opposés, la Bièvre resurgit parfois, comme par exemple à Arcueil – Cachan et à l'Haÿ-les-Roses. Elle ne réapparaît pas de manière naturelle, par un tronçon que l'on aurait oublié de recouvrir et d'enfouir dans les égouts, mais bien par une opération d'aménagement de réhabilitation d'une rivière urbaine. Il s'agit d'aménagements de plus en plus fréquents en France car ils comportent de nombreux bénéfices sociaux, environnementaux et économiques<sup>6</sup>. Les premières opérations de ce type émergent dans les années 1970 - 1980<sup>7</sup> dans les pays occidentaux, dans une perspective de réconciliation entre la ville et les cours d'eau, enterrés et/ou oubliés. Elles s'inscrivent aussi dans un contexte de changement de l'opinion publique, qui devient plus attentive à la protection de la nature<sup>8</sup>. Rapidement, dès la fin des années 1980, les chercheurs de l'aménagement voient dans les réouvertures des cours d'eau urbains un sujet d'étude, ce qui permet aux collectivités de mieux connaître ces opérations et de les effectuer<sup>9</sup>. Aujourd'hui, les réouvertures sont de plus en plus fréquentes, H. Dicks et C. Harpet en parlent par exemple comme d'un « élément central et déclencheur d'un nouveau paradigme de l'eau en ville »<sup>10</sup>. Ce paradigme est celui de ne plus considérer les rivières et les fleuves de la ville pour leurs capacités hydrauliques mais comme des potentiels « réservoirs d'usages » pour les habitant.e.s qui vivent près de ces ressources. Réouvrir les rivières urbaines, c'est aussi faire profiter de leurs bénéfices, c'est permettre à tous d'avoir « droit à l'eau », sous l'une de ses formes les plus naturelles.

Cependant, la définition de la réouverture des petites rivières urbaines reste complexe et variable. La rivière se définit de manière usuelle comme un « cours d'eau moyennement abondant qui se jette dans un fleuve, dans la mer ou parfois dans un lac »<sup>11</sup>. La taille, dite « petite » ne renvoie pas à une largeur précise ou maximale puisqu'elle fait référence à un « petit lit parfois non visible »<sup>12</sup>. Il s'agit plutôt d'un

---

<sup>6</sup>WAROT G. (dir.), « La réhabilitation des petites rivières urbaines : retours d'expériences sur des projets multi-bénéfices », *Astee*, 2020, pp. 14 - 70

<sup>7</sup>PELLETIER J., « Sur les relations de la ville et des cours d'eau », *Géocarrefour* 65, n° 4, 1990, p. 238

<sup>8</sup>BRAVARD J-P., LEVEQUE C., (dir.), *La gestion écologique des rivières françaises : regards de scientifiques sur une controverse*, Paris, l'Harmattan, 2020, p. 20

<sup>9</sup>WAROT G. (dir.) « La réhabilitation des petites rivières urbaines : retours d'expériences sur des projets multi-bénéfices », *Astee*, janvier 2020, p. 12

<sup>10</sup>H. DICKS, C. HARPET « La réouverture des rivières urbaines comme élément central et déclencheur d'un nouveau paradigme de l'eau en ville : l'exemple de la Bièvre à Paris - TSM », n° 1/2, 2015, p.14

<sup>11</sup> Définition de rivière selon le Centre National des Ressources Textuelles Lexicales.

<sup>12</sup> CARRE C. (dir.), *Les petites rivières urbaines d'Île-de-France : découvrir leur fonctionnement pour comprendre les enjeux autour de leur gestion et de la reconquête de la qualité de l'eau*, Programme PIREN-Seine, 2011, p.11

adjectif qui permet de les opposer et de les distinguer des fleuves et des plus grandes rivières. Il est important de différencier ces « petites rivières » de celles de taille plus importantes et des fleuves car elles n'ont pas été soumises aux mêmes pressions humaines et aux mêmes aménagements. Les grands fleuves et rivières, de par leur dimension, ne pouvaient être ni recouverts ni canalisés, contrairement aux petites rivières urbaines. Enfin, les rivières sont dites urbaines lorsqu' « une majeure partie du bassin versant est urbanisée »<sup>13</sup> et qu'elles sont « particulièrement exposées aux pressions de toutes sortes, des rejets polluants à la destruction des zones humides »<sup>14</sup>. Un bassin versant est un « espace qui collecte l'eau s'écoulant à travers les différents milieux aquatiques (cours d'eau, lacs, étangs, milieux humides, estuaires ou lagunes), depuis les sources jusqu'à son exutoire »<sup>15</sup>. La reconquête en elle-même a des définitions plus complexes puisqu'elle englobe des réalités et des contextes différents. Dans ce mémoire, nous parlerons de « réouverture » puisqu'il s'agit du terme majoritairement utilisé par les collectivités locales, le maître d'ouvrage et la presse pour parler des opérations d'aménagement visant à refaire naître le cours d'eau de la Bièvre à l'air libre. Bien que ce thème soit large et englobe différentes réalités de terrain<sup>16</sup>, nous comprenons par réouverture « les travaux qui visent à améliorer l'état des rivières urbaines »<sup>17</sup> et à faire réapparaître à terme un cours d'eau disparu dans le paysage. L'objectif est de permettre leur « réappropriation par les riverains » ainsi que de « favoriser un cercle vertueux de gestion de l'eau »<sup>18</sup>.

La Bièvre offre une large variété de contextes pour étudier les réouvertures. En effet, une courte tranche à Fresnes a été ouverte en 2003, une autre à L'Haÿ-les-Roses en 2016 et deux réouvertures sont plus récentes, une à Jouy-en-Josas datant de 2021 et une dernière à Arcueil et Gentilly en mars 2022. L'ouverture de la Bièvre à L'Haÿ-les-Roses représente de nombreux avantages. En termes de dates, l'ouverture n'est

---

<sup>13</sup>WAROT G. (dir.) « La réhabilitation des petites rivières urbaines : retours d'expériences sur des projets multi-bénéfices », *Astee*, janvier 2020, pp. 14 - 70

<sup>14</sup>CARRE C. (dir.), *Les petites rivières urbaines d'Île-de-France : découvrir leur fonctionnement pour comprendre les enjeux autour de leur gestion et de la reconquête de la qualité de l'eau*, Programme PIREN-Seine, 2011, p.11

<sup>15</sup>Définition du Bassin Versant selon le Glossaire eau, milieux marins et biodiversité.

<sup>16</sup>BONIN S., « Fleuves en ville : enjeux écologiques et projets urbains », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, n° 13, 2007, p. 4

<sup>17</sup>WAROT G. (dir.), « La réhabilitation des petites rivières urbaines : retours d'expériences sur des projets multi-bénéfices », *Astee*, 2020, pp. 14 - 70

<sup>18</sup>DRIEE, « Redonner vie à des milieux disparus : la réouverture de rivières », *Politique de l'eau, de la nature et des paysages sur Paris proche couronne : Le Plan d'actions stratégiques de la MISSEN PPC 2016-2018*, fiche n°1, p. 1

ni trop ancienne pour être inconnue ou oubliée des riverain.e.s comme à Fresnes, ni trop récente, ce qui permet aux usager.e.s d'avoir assez de recul sur leurs pratiques, contrairement à Arcueil-Cachan. Il s'agit aussi d'une réouverture dans un milieu urbain, contrairement à Jouy-en-Josas. En outre, la réouverture à l'Haÿ-les-Roses s'inscrit dans un contexte urbain hétérogène avec à quelques minutes à l'Ouest de la Bièvre la commune d'Antony et plus particulièrement la résidence Lafontaine qui est très dense, avec trois barres de onze étages et trois immeubles de six étages. À l'Est, les communes de l'Haÿ-les-Roses et de Bourg-la-Reine sont majoritairement composées de petits pavillons individuels. Cette hétérogénéité représente le moyen d'accéder à un large panel d'individus, d'âges et de classes sociales différentes. C'est pourquoi la réouverture de 600 mètres linéaires de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses, dans les Jardins du Val-de-Bièvre, constitue un terrain d'étude adéquat.

L'une des premières intentions de ce mémoire est d'étudier l'influence « environnementale » que peut avoir une opération de réouverture d'une rivière urbaine sur les habitant.e.s qui vivent près de ces aménagements. Dans quelle mesure un aménagement peut-il avoir des conséquences sur les gestes individuels de ses usager.e.s ? Est-ce qu'une réouverture agit comme un « déclic » et se reflète dans les gestes écologiques (transport, consommation, tri, chauffage...) du quotidien de ceux qui la fréquentent ? Nous avons cherché à étudier les comportements et les sensibilités écologiques des personnes qui vivent près de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses. Finalement, il s'agit de comprendre « comment l'aménagement lié à la réouverture des petites rivières urbaines exerce-t-il une influence sur les pratiques de ses usager.e.s et leurs sensibilités écologiques ? ». Cela permet de se questionner à la fois sur les changements de comportements et d'habitudes induits par la réouverture de la Bièvre, mais aussi sur les pratiques et sensibilités écologiques que les riverain.e.s peuvent reproduire. Dans quelle mesure la renaissance de la Bièvre permet-elle aux habitants de prendre conscience des bénéfices d'une réouverture ? Jusqu'à quel point cela modifie leurs sensibilités écologiques ? Est-ce que les présences d'une rivière urbaine et d'un espace plus naturel de proximité jouent un rôle éducatif, de sensibilisation aux enjeux environnementaux ?

L'hypothèse principale est que les aménagements de réouverture des cours d'eau en milieu urbain peuvent représenter de véritables outils de sensibilisation pour les usager.e.s qui les fréquentent. Cependant, cela agit surtout sur les personnes les



plus attentives à la réouverture, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'informations comme par exemple des panneaux installés par le maître d'ouvrage. Le processus de réouverture en lui-même peut donc être un outil de sensibilisation. Néanmoins, une fois la réouverture achevée, la présence d'une rivière à elle toute seule, pour des personnes qui ne connaîtraient pas les différents aménagements qui ont eu lieu, ne constituerait pas un facteur de sensibilité écologique. Il s'agirait uniquement d'une amélioration du cadre de vie : seules de véritables allées vertes, corridors et grands parcs – avec une importance plus grande dans le fonctionnement même de la ville - pourraient avoir une influence sur la sensibilisation relative à l'environnement.

Afin de répondre à ces questionnements, nous avons d'abord formé une bibliographie sur les réouvertures des petites rivières urbaines. À ce titre, les publications de l'Astee et de l'OFB sur les bénéfices des réouvertures des petites rivières urbaines<sup>19</sup> et de Catherine Carré<sup>20</sup> qui étudie les réouvertures des rivières en Ile-de-France, dont la Bièvre, ont constitué un socle important de ma réflexion. Les recherches bibliographiques ont permis de rendre compte des différents écrits sur les réouvertures des rivières urbaines, leurs contextes et leurs bénéfices pour les riverain.e.s et les territoires. Les différents travaux menés en géographie, mais aussi en sociologie et en psychologie environnementale ont été très utiles pour comprendre les fonctionnements liés aux réouvertures des rivières urbaines.

En parallèle, nous avons réalisé plusieurs observations sur le site de l'Haÿ-les-Roses ainsi qu'une dizaine d'entretiens exploratoires pour connaître les changements possibles des comportements des usager.e.s depuis la réouverture de la Bièvre. Ensuite, nous avons diffusé un questionnaire sur la réouverture de la Bièvre, qui avait pour objectif d'interroger les riverain.e.s des jardins du Val-de-Bievre, auquel 97 personnes ont répondu entre le 15 avril et le 15 mai. Ce questionnaire a permis de comprendre la relation que les usager.e.s entretiennent avec la Bièvre, leur fréquentation, leur changement de comportement depuis la réouverture, les avantages et les inconvénients de cette dernière ainsi que le sens qu'ils mettaient derrière la réouverture de la Bièvre. La dernière partie d'enquête de terrain a été de mener des entretiens plus longs, auprès d'habitant.e.s de l'Haÿ-les-Roses et des communes à

---

<sup>19</sup>WAROT G. (dir.), « La réhabilitation des petites rivières urbaines : retours d'expériences sur des projets multi-bénéfices », *Astee*, janvier 2020, p.92

<sup>20</sup>CARRE C. (dir.), *Les petites rivières urbaines d'Île-de-France : découvrir leur fonctionnement pour comprendre les enjeux autour de leur gestion et de la reconquête de la qualité de l'eau*, Programme PIREN-Seine, 2011, p.86

proximité. Anonymisés, ils sont appelés JG, JP, AL et MCP durant cette étude. Le but était d'étudier et de comprendre le lien qu'il pouvait y avoir entre la réouverture de la Bièvre et leurs pratiques écologiques. Nous avons également réalisé un entretien avec Alexandre Chemetoff, architecte-urbaniste qui a pensé la réouverture de la Bièvre sur le département du Val-de-Marne dans les années 1990 pour répondre à une commande du Conseil Général. Un entretien avec Marie Bontemps, chargée de mission « Contrat Bièvre Eau, Climat et Trame Verte & Bleue » au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre, a également permis de questionner les processus et les conséquences d'une réouverture à l'Haÿ-les-Roses.

Ce travail de terrain a amené à retravailler la problématique de ce mémoire. En effet, penser la réouverture de la Bièvre au prisme d'un changement – écologique – de la part de ses usager.e.s nécessite une étude de plus long terme, notamment car les personnes ne sont pas capables de dater précisément un changement de leurs pratiques et sensibilités écologiques. Il s'agit souvent d'un processus plus long, plus décousu – dont la réouverture peut (ou non) être un facteur. C'est pourquoi nous nous demanderons « quels peuvent être les bénéfices écologiques de la réouverture de la petite rivière urbaine de la Bièvre pour ses usager.e.s ». Cette problématique nous permet d'avoir un questionnement plus large sur les bénéfices de la réintroduction de l'eau en ville à travers des opérations d'aménagement, tout en englobant les problématiques posées dès le début de cette étude – c'est-à-dire les effets environnementaux sur les usager.e.s.

Nous étudierons dans un premier temps les enjeux de la réintroduction de l'eau dans le paysage urbain, à travers ceux plus particuliers des petites rivières urbaines. Nous verrons ensuite que la réouverture de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses est illustratrice des controverses liées aux réouvertures des petites rivières urbaines. S'agit-il d'un outil écologique et social, vecteur de changement, ou d'ambitions politiques ? Enfin, nous verrons que le discours des usager.e.s de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses est double : d'une part, il existe une prédominance de paroles écologiques, mais qui sont déconnectées des pratiques observées.

# 1. (Ré)introduire l'eau dans le paysage urbain : les enjeux de la réouverture des petites rivières urbaines

Cette partie entend présenter au lecteur la place ambiguë des cours d'eau dans l'histoire de la ville, en montrant qu'ils ont été à la fois nécessaires et appréhendés comme des obstacles à son développement. Dans une perspective de reconnexion de l'eau à la ville, la réouverture des petites rivières urbaines s'impose comme le moyen de répondre aux exigences environnementales, sociales, historiques et symboliques, tout en étant extrêmement complexe à mettre en œuvre. De quelle manière cette complexité se reflète sur l'aménagement de la réouverture de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses ?

## 1.1 La place des cours d'eau dans l'histoire de la ville

Il s'agit de montrer ici que l'eau, visible ou invisible, a une place capitale dans la ville et dans son histoire. En tant qu'élément naturel, elle préexistait à l'humanité. Les relations entretenues peuvent expliquer une partie de la construction des villes et de leur évolution.

### 1.1.1 L'eau : une ressource nécessaire à l'installation des êtres humains

La sédentarisation des hommes et des femmes date du 4<sup>e</sup> millénaire avant J-C, en Mésopotamie, dans le croissant fertile. Cette localisation n'est pas due au hasard, mais bien au climat semi-aride, à la végétation foisonnante, qui s'explique par la présence importante de nombreuses sources d'eau. Plusieurs milliers d'années plus tard, la première ville fondée en France est celle de Béziers. Sous l'empire romain, Lyon, dite Lugdunum, aussi surnommée capitale des Gaules, joue un rôle essentiel et est la ville la plus développée de France. C'est ensuite Paris, qui est déclarée capitale. Le point commun entre ces villes est leur position près des ressources en eau (bien que cette position ne soit pas nécessaire au développement des foyers de peuplement). Béziers se trouve à quelques kilomètres de la Méditerranée mais surtout près de la rivière de l'Orb, aux terres particulièrement fertiles. De la même manière, Lyon est à la confluence du Rhône et de la Saône, dont les voies sont navigables. Enfin, la ville de Paris est elle aussi traversée par la Seine, particulièrement utile au transport et à l'agriculture. Ainsi, les hommes et les femmes s'installent, avant même l'Antiquité, près des cours d'eau qui offrent de nombreuses ressources<sup>21</sup>, qu'il s'agisse du transport intérieur ou extérieur (Serna & Gallicé, 2005), de l'hygiène, des défenses, de l'irrigation ou encore de l'alimentation. L'eau et plus précisément les mers, fleuves et rivières qui composent le territoire ont contribué à l'installation des foyers de peuplement. Avec le développement des villes, elle est disciplinée : les cours d'eau sont rigoureusement définis par des opérations de drainage et d'assèchement faisant reculer les marais, des canaux sont construits, tout comme des aqueducs. Ces aménagements permettent aux individus de développer de nombreuses activités<sup>22</sup> : moulins, artisanats, industries... Les métiers liés à l'eau sont nombreux, du pêcheur

---

<sup>21</sup>Musée Gadagne, Exposition « Les pieds dans l'eau », ouverte le 19 mai 2021, visitée le 25 mars 2022

<sup>22</sup>LAFON X., MENJOT D., « Introduction : « In urbem aquam ducere » », *Histoire urbaine* 22, n° 2,1 décembre 2008, p. 8

dont les activités proviennent des ressources des fleuves, aux lavandières dont elle est le support essentiel de leur activité. Ces dernières sont majoritairement des femmes qui nettoient le linge des personnes les plus riches. Près des fleuves, comme à Lyon, elles passent leurs journées à genoux sur des bateaux plats. Les bords de l'eau sont aussi des lieux de sociabilité, servant à des jeux aussi divers que les baignades et les combats de joutes nautiques<sup>23</sup> depuis des bateaux.

Nous voyons qu'à travers les siècles, l'eau a plusieurs usages pour les êtres humains, qui la modèlent et s'en servent dans leur vie quotidienne. Si elle n'est au temps des premiers foyers de peuplement qu'un milieu bienvenu aux terres accueillantes, elle est au cours des siècles, domptée pour servir à d'autres activités que l'agriculture.

### 1.1.2 Le temps de l'urbanisation : des grands fleuves dont il faut s'accommoder...

L'industrialisation en France modifie la relation de la ville à l'eau, en passant d'une ville tournée vers l'eau – avec ses multiples avantages – à une ville qui ne vit plus uniquement de son fleuve : ville industrielle, ville d'échange, villes-gares<sup>24</sup>... Fortes de cette nouvelle position, les villes deviennent attractives, provoquant des vagues d'urbanisation. Si certaines villes utilisent encore les grands fleuves pour la qualité de leur eau ou comme voies navigables, la proximité des grands cours d'eau représente alors de nombreux inconvénients. Le premier est celui des crues, souvent dévastatrices. La population la plus pauvre, attirée par l'industrialisation, vit dans des habitats précaires de plus en plus proches des fleuves. Cette dernière est la plus durement touchée par les crues. À ce titre, celle de 1856 à Lyon, est particulièrement évocatrice des relations qui lient les villes à leurs fleuves. Les digues construites à la fin du XVIIIe siècle ne résistent pas, occasionnant ainsi des dégâts très importants notamment sur les constructions en pisé. Près de 750 immeubles s'effondrent, 1800 autres sont endommagés. Les crues qui dévastent régulièrement les villes incitent les pouvoirs publics à développer des techniques<sup>25</sup> d'endiguement des fleuves, quitte à

---

<sup>23</sup>CALLEDE J-P, « Bernard Régis, Buisson Monique, Camy Jean, Roulleau-Berger Laurence, Vincent Guy, Éducation, fête et culture. », *Revue française de sociologie* 23, n° 4 (1982), p.699

<sup>24</sup>BETHEMONT J., « Les grands fleuves », Paris, Armand Colin, 2002, p. 218

<sup>25</sup> PELLETIER J., « Sur les relations de la ville et des cours d'eau », *Géocarrefour* 65, n° 4, 1990, p. 233

leur tourner le dos. Mais dompter le fleuve n'est pas toujours suffisant : bien souvent, les individus et leurs activités déménagent vers les périphéries, au fur et à mesure que le fleuve perd ses activités traditionnelles en centre-ville.

C'est ainsi que même si l'eau, rivière et fleuves sont nécessaires pour les installations humaines, le développement des villes se fait parfois sans eux car considérés comme une coupure dans le tissu urbain. Avant le XIXe siècle, cette coupure divisait la ville du fait de la rareté des ponts ; en effet les fleuves n'étaient souvent franchis qu'à un seul endroit. Cette perspective influence encore aujourd'hui les aménagements où les fleuves « "vont de soi", au point qu'on ne les voit pas »<sup>26</sup>.

### 1.1.3 ... Aux petites rivières urbaines facilement enfouies

#### a. L'utilisation des petites rivières urbaines

Les petites rivières urbaines ne représentent pas les mêmes désavantages que les grands fleuves – elles sont facilement franchissables et leur eau est utilisée pour d'autres usages. En effet, leur petite taille et leurs eaux peu profondes font de ces rivières des endroits stratégiques, prisés pour l'installation de l'artisanat et des petites industries. D'abord en centre-ville, ces activités sont peu à peu repoussées vers les périphéries à cause des pollutions dont elles sont la source. En outre, leur taille facilite leur enfouissement. Au fur et à mesure de la densification des villes, les rivières sont enterrées et l'on y construit par-dessus. Dans d'autres cas, les rejets des activités sont tels, que vivre à proximité des rivières urbaines polluées est impossible, par souci d'hygiène. Dans ces cas-là, les rivières comme la Bièvre, sont également enfouies dans les canalisations, se déversent dans les égouts et sont oubliées à mesure que l'urbanisation les recouvre.

#### b. L'histoire de la Bièvre

Toujours personnifiée, elle est présentée comme un être féminin dépendant des actions des hommes qui s'affrontent à son propos, prennent parti et agissent au nom d'une salubrité à la fois biologique et sociale dont le sens a évolué au cours des derniers siècles<sup>27</sup>.

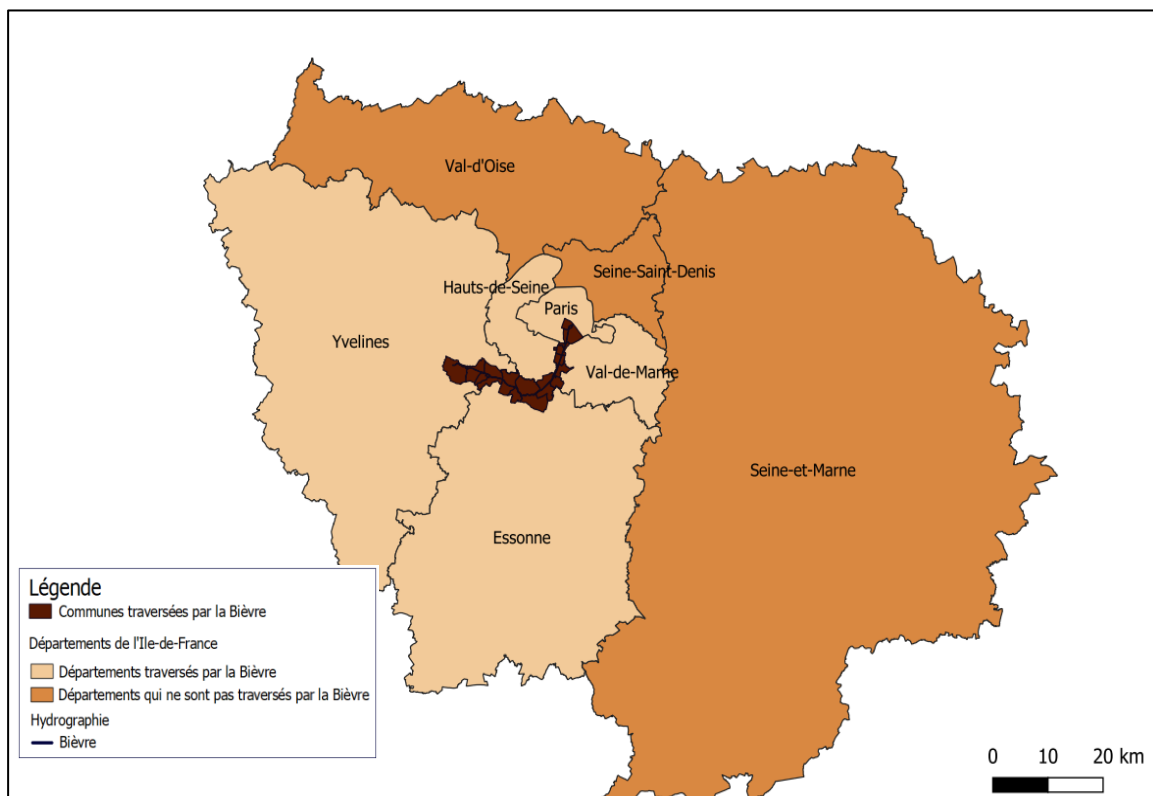
---

<sup>26</sup> BONIN S., « Fleuves en ville : enjeux écologiques et projets urbains », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, n° 13, 2007, p. 2

<sup>27</sup> LUXEREAU A., « Faire renaître la Bièvre », *Communications* 74, n° 1, 2003, p. 117

Le nom de la Bièvre lui viendrait des castors (*biber* en latin) vivant près de Paris ou de la boue présente dans son lit<sup>28</sup>. Certaines hypothèses voudraient que ce soit en réalité la couleur de son eau, marron, rappelant le pelage des castors qui lui ait donné son appellation. Les légendes entourant la Bièvre sont nombreuses, mais la plus célèbre est celle de la Nymphé Gentilia. L'histoire raconte qu'un Troyen serait tombé amoureux de la magnifique nymphe, qui ne souhaitant pas lui donner sa virginité alors qu'il la poursuivait à travers la forêt, invoquait dans un dernier espoir la Déesse Diane. Cette dernière transformerait la jeune fille en cours d'eau, celui de la Bièvre, laissant au Troyen n'embrasser qu'une onde, qui lui échappe encore. Cette légende explique encore aujourd'hui pourquoi la Bièvre est vue dans l'imaginaire comme une jeune femme dont la beauté et la jeunesse sont les principales caractéristiques.

La déesse créa ce qui est aujourd'hui une rivière étroite, ne mesurant pas plus de quelques mètres de largeur mais traversant cinq départements d'Ile-de-France au long de ses 36 kilomètres, comme le montre la *Figure 2*, depuis sa source à Guyancourt dans le « Parc des sources de la Bièvre ».



<sup>28</sup> GAGNEUX R., ANCKAERT J., CONTE G., *Sur les traces de la Bièvre parisienne. Promenades au fil d'une rivière disparue*, Parigramme, 2003, 156 p.

À bien des égards, il existe deux Bièvre, qui à travers l'histoire et la géographie, s'opposent, se contournent, se rencontrent et se séparent. La première Bièvre est celle encore présente en « amont »<sup>29</sup>, de sa source jusqu'à Verrières-le-Buisson (Cf. Figure 3). Elle coule à l'air libre, dans une ambiance bucolique, où se mêlent maisons bourgeoises, verdure et un doux bruit de ruissellement. Cette partie amont ressemble à ce que la Bièvre était autrefois, sans l'activité humaine, un élément naturel parmi d'autres, qui venait se jeter dans la Seine près de la Gare d'Austerlitz. La partie « aval », aujourd'hui enterrée d'Antony jusqu'à Paris est la conséquence de l'arrivée des activités polluantes.

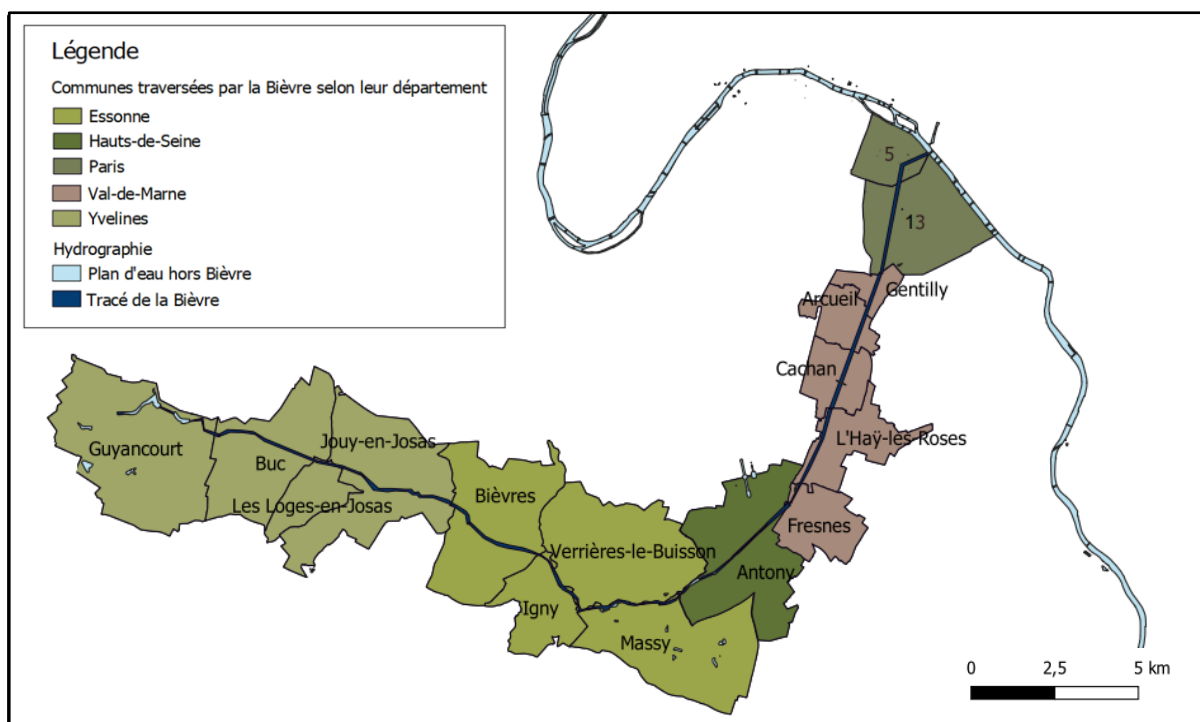


Figure 3 : Carte des communes traversées par la Bièvre. Source : Réalisation personnelle.

Dès le Moyen-Age, la Bièvre est vue comme une ressource à utiliser pour faire fonctionner les moulins et irriguer l'agriculture. On crée alors une deuxième Bièvre : le « bras vif ». Elle s'oppose au « bras mort », qui est son lit d'origine. Le bras vif permet de détourner l'eau de la Bièvre pour créer un plus fort courant, capable de faire fonctionner les moulins dont certains sont encore visibles aujourd'hui. Ces aménagements se multiplient au cours des siècles, accompagnés par la construction de digues mais aussi de barrages, modifiant entièrement la toponymie de la Bièvre. Au XIVe siècle, les premières installations artisanales profitent de l'interdiction de

<sup>29</sup> Distinction utilisée par l'Association les Amis de la Vallée de la Bièvre lors de notre échange par mail.



mener des activités polluantes dans Paris et de l'étroitesse de la Bièvre pour s'installer sur ses berges : on voit alors fleurir des tanneurs, teinturiers, mégissiers, des fabricants de papier et de cartons, des glaciers. Au XVI<sup>e</sup> siècle, des mesures comme l'ordonnance royale de 1569, interdisant les matières nuisibles et le rejet des eaux sales dans la Bièvre, tentent de réguler sa propreté, en vain. Elle devient un égout à ciel ouvert, posant des problèmes d'insalubrité, de maladies et de puanteur. À l'époque où l'hygiénisme se développe, la Bièvre représente très vite aux yeux de tous un objet dangereux – une pétition en 1875 est votée par des riverains, pour mettre fin à la pollution de la rivière. En outre, ses inondations, dévastatrices malgré sa petite taille, sont particulièrement redoutées. Les travaux d'Hausmann signent les débuts de la couverture de la Bièvre, après plus d'une vingtaine d'années de tergiversation. La Bièvre dans Paris sera définitivement enterrée dans les égouts en 1912 et avec elle toute son histoire : sa topographie disparaît sous le travail des terrassiers, les dénivelés sont remblayés et elle perd son statut de cours d'eau. Peu à peu, les travaux d'enfouissement remontent jusqu'à Arcueil, où elle est définitivement enfouie en 1935 puis jusqu'à Antony en 1956.



*Figure 4 : Travaux de canalisation dans le 5<sup>e</sup> arrondissement. Source : APUR, « La Bièvre », 2001.*

La Bièvre ressurgit dans les consciences dans les années 1960, symbole d'une nature bafouillée, oubliée, à reconquérir. L'association Les Amis de la Vallée de la Bièvre naît en 1968, de la volonté de protection de cet objet historique au patrimoine naturel. Cela devient dans la fin des années 1990, une question politique concrète avec une première étude commanditée par le Val-de-Marne au bureau d'étude

d'Alexandre Chemetoff sur les réouvertures possibles<sup>30</sup> rapidement suivie d'une autre, commanditée par la Ville de Paris dont l'APUR en est l'auteur<sup>31</sup>. En 2003, le syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation pour l'Elaboration du Projet d'Aménagement de la Vallée de la Bièvre, rivière d'Ile-de-France est créé. En 2007, la Bièvre regagne son statut de cours d'eau. Cet attrait et cet intérêt seraient-ils la preuve d'une redécouverte et d'un besoin de l'eau en ville à nouveau perçu comme nécessaire ? Les années 2000 marquent-elles une réconciliation de l'eau avec la ville ? Si les bords des fleuves sont facilement réaménageables, quelle place reste-t-il pour réintroduire dans la ville les petites rivières urbaines, couvertes depuis des années et se déversant dans les égouts ?

## 1.2 La complexité des opérations de réouvertures des petites rivières urbaines

Les manières de donner « droit à l'eau », de la faire apparaître en ville et de la réconcilier avec ses cours d'eau sont nombreuses et se multiplient ces dernières années : travaux de réaménagement des berges, fontaines, jeux d'eau dans les parcs... La réouverture des petites rivières urbaines représente alors une possibilité d'atteindre ces objectifs mais les contraintes sont multiples, à commencer par celles politiques et techniques.

### 1.2.1 Renaturer, restaurer, rouvrir... les multiples mises en pratique de la résurrection des petites rivières urbaines

#### a. Les nombreuses définitions

Si les réouvertures des petites rivières urbaines sont un moyen de réintroduire l'eau en ville, les manières de rouvrir ne correspondent pourtant pas toujours à une même opération. En ce sens, les termes les définissant sont nombreux, contribuant à rendre la notion de réouverture « floue »<sup>32</sup>, bien souvent utilisée comme terme

---

<sup>30</sup> Entretien du 26 avril 2022 avec Alexandre Chemetoff, architecte urbaniste.

<sup>31</sup> Etude de l'APUR, « La Bièvre ».

<sup>32</sup> CARRE C. (dir.), *Les petites rivières urbaines d'Ile-de-France : découvrir leur fonctionnement pour comprendre les enjeux autour de leur gestion et de la reconquête de la qualité de l'eau*, Programme PIREN-Seine, 2011, p.69

générique englobant plusieurs réalités. Ceci s'explique par le fait que la réouverture ne représente pas un processus à elle seule, comme l'explique Marie Bontemps :

En fait, il faut séparer réouverture et tout ce qui est renaturation, restauration [...], on parle de réouverture quand la rivière a été couverte, donc quand elle a été dallée en fait et qu'on enlève le dalot, la couverture de la rivière, à cet endroit, elle a été réouverte.<sup>33</sup>

En effet, la réouverture s'accompagne toujours de processus comme ceux de renaturation ou de restauration, tandis que ces derniers peuvent avoir lieu sur une rivière sans que cette dernière n'ait été recouverte. Cette nuance s'ajoute aux différences qui existent entre les termes tels que réhabilitation, requalification, revalorisation, renaturation, restauration... Ces différences ne sont que peu perceptibles pour l'utilisateur car elles révèlent des nuances techniques et scientifiques dans la complexité de leur mise en œuvre. Pour illustrer ces différences, nous comparerons les travaux de renaturation, de revitalisation et de restauration, qui sont les plus utilisés.

La renaturation est d'abord utilisée en biochimie. Ce processus est aujourd'hui appliqué aux rivières et se définit comme la « remise d'un cours d'eau dans son état d'origine, non endigué »<sup>34</sup>. Les travaux ont donc pour but de rendre le fonctionnement de la rivière tel qu'il était avant les pressions anthropiques, c'est-à-dire « presque naturel ».

La revitalisation se définit dans le langage commun comme l'action et le résultat de « revitaliser », c'est-à-dire de « redonner de la vitalité à un organisme, à un tissu organique »<sup>35</sup>. Le terme revitalisation est particulièrement utilisé en Suisse, où il est introduit en 2009 dans la loi comme « le rétablissement, par des travaux de construction, des fonctions naturelles d'eaux superficielles, endiguées, corrigées, couvertes ou mises sous terre. »<sup>36</sup>. Mais la revitalisation ne représente pas

---

<sup>33</sup> Entretien du 17 mai 2022 avec Marie Bontemps, chargée de mission « Contrat Bièvre Eau, Climat et Trame Verte & Bleue » - Annexe 4.

<sup>34</sup> Définition de renaturation selon site internet Biodivers.

<sup>35</sup> Définition de revitaliser selon le Centre National des Ressources Textuelles Lexicales.

<sup>36</sup> Définition de revitaliser un cours d'eau selon la République et canton de Neuchâtel.

obligatoirement une action à elle toute seule puisqu'elle peut s'inscrire dans le contexte d'opérations de renaturation<sup>37</sup>. La différence entre revitalisation et renaturation s'explique alors par les objectifs qui définissent la renaissance d'un cours d'eau. La revitalisation permet l'amélioration d'un cours d'eau, sans toutefois atteindre un état naturel identique à celui qui préexistait. Il s'agit plutôt de redonner une dynamique de court et moyen terme, afin d'atteindre à terme un résultat plus naturel, qui peut être la renaturation.

La restauration se définit de manière usuelle comme « l'action de remettre en bon état une chose dégradée ; résultat de cette action »<sup>38</sup>. Il est intéressant de noter que la restauration, contrairement aux mots précédents, correspond aussi à une définition utilisée par les métiers de l'aménagement. Elle se définit en écologie comme une « technique de conservation des sols, généralement mise en œuvre par des services publics, avec souvent des moyens lourds, sur des pentes érodables ou sur des zones mouvantes [...] avec pour objectif de recréer un couvert végétal »<sup>39</sup>. Appliquée aux cours d'eau, la restauration se rapproche de cette dernière définition. Il s'agit d'aménagements divers qui permettent « sans retrouver un écosystème identique à celui avant les interventions humaines », de présenter « une morphologie et une biologie adaptées se rapprochant autant que possible de l'état avant dégradation »<sup>40</sup>. Ainsi, la restauration des milieux aquatiques ne se caractérise pas, au contraire de la renaturation, par un retour « à la normale » mais bien par un fonctionnement naturel du cours d'eau, sans reproduire un paysage et un fonctionnement tel qu'était le milieu avant sa destruction.

Nous voyons à travers ces trois définitions que la réouverture des petites rivières urbaines correspond à des réalités multiples, qui n'ont *a priori* pas le même effet sur le terrain. Intuitivement, une restauration n'aura pas les mêmes conséquences qu'une renaturation – plus aboutie - sur la biodiversité, puisqu'il s'agit d'introduire un milieu naturel mais qui ne s'intègre pas dans un fonctionnement plus large que celui du projet. Faire renaître une petite rivière urbaine, c'est donc d'abord choisir de quelle manière elle doit être réintroduite sur le terrain. Cependant, la

---

<sup>37</sup> GÖGELL W., *Revitalisation des cours d'eau. Planification stratégique : un module de l'aide à l'exécution Renaturation des eaux*, Office fédéral de l'environnement, p. 12

<sup>38</sup> Définition de restauration selon le Centre National des Ressources Textuelles Lexicales.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> WAROT G. (dir.), « La réhabilitation des petites rivières urbaines : retours d'expériences sur des projets multi-bénéfices », *Astee*, janvier 2020, p.16

topographie, les conditions d'enfouissement du cours d'eau et les capacités techniques de réouverture déterminent ce choix, qui ne dépend pas que de la volonté des acteurs.

## b. Le processus de réouverture à l'Haÿ-les-Roses

La réouverture à l'Haÿ-les-Roses est la seconde réalisée sur la Bièvre et la première d'une telle ampleur. Elle est rêvée depuis les années 1970 au sein du Conseil du Val-de-Marne<sup>41</sup>, concrétisée par une commande passée dans les années 1990 à Alexandre Chemetoff sur « la possibilité de rouvrir la rivière »<sup>42</sup> et par la réouverture de la Bièvre à Fresnes en 2003 dans le Parc des Prés de la Bièvre. La réouverture à l'Haÿ-les-Roses, pensée en même temps que celle d'Arcueil et Gentilly est à la fois vue comme irréalisable par ses détracteurs et comme une utopie<sup>43</sup> concrète pour les plus attachés à son histoire.

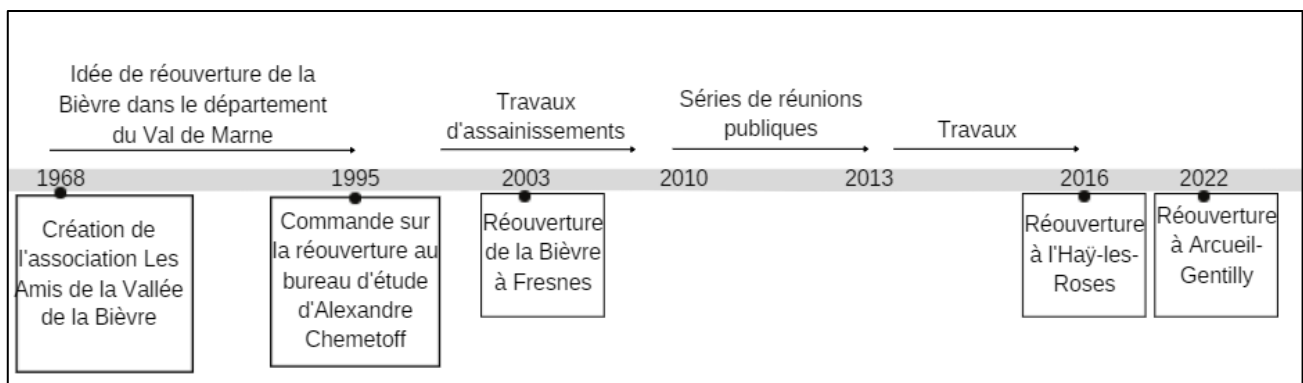


Figure 5 : Chronologie de la réouverture à l'Haÿ-les-Roses. Source : Réalisation personnelle.

Les premières étapes réalisées sont celles de l'assainissement, dès les années 2000 : la Bièvre se déversant dans les égouts, il est nécessaire de séparer les différentes eaux et canalisations. Le processus de réouverture (Cf. Figure 5) a donc duré une dizaine d'années à l'Haÿ-les-Roses, temps qui comprend les études, la prise en compte de la parole des riverain.e.s, les travaux puis la réouverture en 2016.

L'objectif de la réouverture est « de restaurer le fonctionnement originel de la rivière, de lui redonner sa place dans la ville en la découvrant et en créant des berges

<sup>41</sup> ABRAHAM A-L, « La Bièvre, ce petit cours d'eau qui déchaîne tellement de passion ! », *Le Parisien*, 2014

<sup>42</sup> Entretien du 26 avril 2022 avec Alexandre Chemetoff, architecte urbaniste.

<sup>43</sup> LUCE E., « Demain la Bièvre : le journal de la redécouverte de la Bièvre, une rivière cachée du Val-de-Marne », Conseil Général du Val-de-Marne, n°1, 2011, p. 2

naturelles... tout en offrant un nouveau territoire aux habitants »<sup>44</sup>. Cette définition semble s'approcher des objectifs de restauration tels que nous avons pu les définir ci-dessus. Pourtant, le Conseil Général présente l'Haÿ-les-Roses comme la « seconde ville val-de-marnaise à voir une partie de la Bièvre réouverte et renaturée »<sup>45</sup>. Il est important de noter que de nombreux mots sont utilisés par les collectivités locales, rappelant la complexité d'un tel projet : renaturation, « restauration de ses fonctions écologiques »<sup>46</sup>, réouverture... Marie Bontemps explique qu'à l'Haÿ-les-Roses « c'est les deux, renaturation et réouverture »<sup>47</sup> car la Bièvre a resurgi, accompagnée d'une réflexion sur les berges, afin de créer un espace plus naturel.

## 1.2.2 Des aménagements lourds portés par des acteurs publics convaincus...

### a. Une nécessaire implication pour la réussite du projet

Les travaux de réouverture des petites rivières urbaines représentent de nombreux risques<sup>48</sup> de par la lourdeur et longueur de leur procédure, leur coût, la complexe accession au foncier, leur communication et enfin leur gouvernance, avec des acteurs multiples. Il est donc nécessaire que la structure porteuse du projet ait une réelle envie de rouvrir le cours d'eau et qu'il y ait une continuité de gouvernance durant la totalité de la réouverture. D'ailleurs, le dénominateur commun des réouvertures réussies est bien souvent l'implication du porteur du projet. Les exemples étudiés par le Cerema montrent que malgré différents contextes, différents partis politiques, différents types de travaux, ce qui facilite la réussite d'un projet est la conviction des pouvoirs locaux des bénéficiaires d'une réouverture<sup>49</sup> sur le territoire et sur les habitants.e.s.

---

<sup>44</sup> Delphine Pelletier, coordinatrice des projets Bièvre au Conseil Général du Val-de-Marne, interviewée dans « Demain la Bièvre : le journal de la redécouverte de la Bièvre, une rivière cachée du Val-de-Marne », Conseil Général du Val-de-Marne, n°3, 2013, p. 1

<sup>45</sup> Anatome, « Demain la Bièvre : le journal de la redécouverte de la Bièvre, une rivière cachée du Val-de-Marne », Conseil Général du Val-de-Marne, n°3, 2013, p.2

<sup>46</sup> J-P Barnaud, vice-président du Département Délégué au patrimoine environnemental et à la biodiversité interviewé dans « Demain la Bièvre : le journal de la redécouverte de la Bièvre, une rivière cachée du Val-de-Marne », Conseil Général du Val-de-Marne, n°6, 2016, p.4

<sup>47</sup> Entretien du 17 mai 2022 avec Marie Bontemps, chargée de mission « Contrat Bièvre Eau, Climat et Trame Verte & Bleue » - Annexe 4.

<sup>48</sup> WAROT G. (dir.), « La réhabilitation des petites rivières urbaines : retours d'expériences sur des projets multi-bénéfices », Astee, 2020, p.82

<sup>49</sup> *Milieus humides et aménagement urbain*, Cerema, 240 p.

## b. Les acteurs de la réouverture à l'Haÿ-les-Roses

Les maîtres d'ouvrage à l'Haÿ-les-Roses sont le Conseil Général du Val-de-Marne – qui a une place centrale dans les différentes réouvertures sur son territoire - et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne. Chaque structure a un rôle différent ; le SAAP étant le propriétaire du réseau d'assainissement, il s'est occupé de séparer les différents collecteurs et égouts. Le département a eu un rôle central, de coordination et de réouverture de la Bièvre. Au début du projet, la communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre était aussi annoncée comme maître d'ouvrage, mais sa dissolution le 31 décembre 2015 au profit de la Métropole du Grand Paris a rapidement entraîné la disparition de son nom sur les documents officiels, au profit du Val-de-Marne.

Le projet à l'Haÿ-les-Roses a coûté 9,2 millions d'euros<sup>50</sup> en comptant les études et les travaux permettant sa réouverture. Ces coûts ont été partagés entre la Région Ile de France à hauteur de 2,5 millions d'euros, l'Agence Eau Seine Normandie pour le même coût et la somme restante de 4,2 millions d'euros a été financée par le département du Val-de-Marne.

Enfin, il existe divers autres partenaires parmi lesquels nous comptons la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, le Conseil Général des Hauts-de-Seine, la mairie de Paris et le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre et la ville de l'Haÿ-les-Roses. Cette dernière collectivité a par exemple participé à la mise en œuvre des aménagements autour de la réouverture de la Bièvre et est aujourd'hui responsable de l'entretien du parc dans lequel se trouve celle-ci. Le SMBVB a lui un « rôle de coordination des actions qui ont lieu à l'échelle du bassin versant de la Bièvre, tout en veillant à la mise en application du SAGE de la Bièvre »<sup>51</sup>.

### 1.2.3 ... Justifiés par les multiples bénéfices d'une réouverture de petite rivière urbaine

Les études sur les bénéfices des réouvertures des petites rivières urbaines se multiplient, ce qui participe aussi à la connaissance de ces pratiques et à la multiplication des actions et mises en œuvre par les collectivités locales. Ces

---

<sup>50</sup> « Demain la Bièvre : le journal de la redécouverte de la Bièvre, une rivière cachée du Val-de-Marne », Conseil Général du Val-de-Marne, n°4, 2014, p. 2

<sup>51</sup> Echange par mail avec Marie Bontemps, chargée de mission « Contrat Bièvre Eau, Climat et Trame Verte & Bleue ».

bénéfices sont multiples et existent sur plusieurs plans. Dès les années 1990, les pionniers<sup>52</sup> de la recherche sur les réouvertures des rivières urbaines montrent son potentiel écologique et ses capacités d'insertion de nature en ville, d'amélioration du cadre de vie à travers le paysage. Mais les bénéfices d'une réouverture en milieu urbain ne sont pas qu'environnementaux ; ils sont aussi économiques et sociaux. C'est pourquoi ils sont vus comme des « projets multi-bénéfices »<sup>53</sup>.

Parmi les bénéfices environnementaux, nous pouvons comptabiliser le développement de la biodiversité, à différentes échelles selon le « niveau écologique » de la réouverture. Cela peut aller de l'apparition d'espèces présentes dans les parcs voisins à une réintroduction de nouvelles espèces disparues du milieu. La présence d'un cours d'eau permet aussi de limiter les îlots de chaleur urbain, grâce à la végétalisation et à l'eau, ce qui sert à lutter contre les effets du changement climatique. Enfin, la présence d'une réouverture permet de sensibiliser les usager.e.s à la question de l'eau, aux milieux humides et de leur fragilité, à la pollution, à la gestion des déchets ainsi qu'au risque de crues.

Les bénéfices sociaux sont eux aussi multiples, puisqu'ils prennent en compte l'amélioration du paysage et du cadre de vie en valorisant un espace. Ils permettent une nouvelle gestion d'un quartier, en renouvelant la manière de le découvrir et en relançant une dynamique socio-culturelle. Ils servent par exemple à relier deux espaces qui étaient séparés ou permettent le développement de nouveaux usages. Enfin, les réouvertures des petites rivières urbaines sont souvent accompagnées de la création de cheminements doux qui permettent de faciliter les mobilités actives, les rencontres et ajoutent ainsi un bénéfice écologique.

Enfin, et contrairement à ce que l'on pourrait penser – qu'un parc public n'apporte aucun bénéfice économique – les réouvertures permettent de réduire le risque d'inondation et « d'économiser » sur les futurs dégâts. Il s'agit aussi de revaloriser un quartier par un élément naturel rare en ville, ce qui peut développer l'attractivité des villes.

Ce sont donc ces bénéfices qui justifient les choix de réouvertures, quelles qu'elles soient. Cela amène aussi les collectivités locales à vouloir ce type de projet

---

<sup>52</sup> Des auteurs comme Sophie Bonin, Jean Pelletier, Franck Scherrer, ...

<sup>53</sup> WAROT G. (dir.), « La réhabilitation des petites rivières urbaines : retours d'expériences sur des projets multi-bénéfices », *Astee*, 2020, p. 94



sur leur territoire, à mener de nombreuses études sur les possibilités de réintroduction des cours d'eau dans leur ville. Cette volonté de faire resurgir l'eau en ville s'explique par les nombreux avantages que l'on peut trouver à des projets de réouverture. Ils sont souvent synonymes d'amélioration du cadre de vie, de végétalisation d'espaces urbains denses, des luttes contre le réchauffement climatique... des sujets au centre des préoccupations publiques auxquelles la réouverture apporte une solution. Mais tout type de réouverture a-t-il les mêmes effets positifs sur le territoire et ses habitant.e.s ?

### 1.3 L'aménagement de la Bièvre à L'Haÿ-les-Roses : un objectif de réouverture à *tout prix*<sup>54</sup> ?

Toutes les réouvertures « se valent-elles » ? Comment définir celle de l'Haÿ-les-Roses sur les plans environnementaux, sociaux et économiques ? Quels sont ses objectifs ?

#### 1.3.1 La volonté de retrouver un cours d'eau naturel et des continuités écologiques

D'un point de vue environnemental, l'objectif principal d'une réouverture est de créer des continuités écologiques tout en introduisant une biodiversité nouvelle à travers le projet. Cela se retrouve dans les objectifs affichés par le département du Val-de-Marne, qui souhaite avec les travaux « retrouver un cours d'eau "naturel", de bonne qualité, un lit de rivière propice à la biodiversité »<sup>55</sup>. Cette volonté de réintroduire



une nouvelle biodiversité se retrouve dans l'entretien réalisé dans les Jardins du Val-de-Bièvre : l'herbe n'est pas régulièrement coupée, laissant ainsi se développer les insectes et la biodiversité attenante.

*Figure 6 : Herbes « folles » près de la Bièvre, non tondues par choix. Source : Photographie personnelle du 09/05/2022.*

<sup>54</sup> CARRE C. (dir.), *Les petites rivières urbaines d'Île-de-France : découvrir leur fonctionnement pour comprendre les enjeux autour de leur gestion et de la reconquête de la qualité de l'eau*, Programme PIREN-Seine, 2011, p.70

<sup>55</sup> « Réouverture de la Bièvre à L'Haÿ-les-Roses », site officiel du département du Val-de-Marne

La réouverture de la Bièvre et l'aménagement des Jardins du Val-de-Bièvre s'inscrivent aussi dans la volonté à l'échelle départementale de créer de véritables réseaux d'espaces verts, objectif inscrit dans le Plan Vert départemental. La réouverture permet dans le Parc des Jardins du Val-de-Bièvre de réaffirmer leur place parmi d'autres plus grands parcs comme celui de Sceau. En outre, la proximité d'espaces verts entre eux permet une continuité des trames vertes - ou du moins de corridors écologiques. Bien que séparés par la trame urbaine, la présence des parcs permet aux oiseaux de circuler entre ces différents espaces, créant une certaine continuité à l'Haÿ-les-Roses. En outre, les travaux de la Bièvre comprennent une dépollution de son eau, ce qui permet à une nouvelle faune aquatique de venir s'y installer et de limiter sa pollution à travers la séparation des différents réseaux souterrains relatifs à l'assainissement.

### 1.3.2 Créer un espace de qualité pour les riverain.e.s

La réouverture de la Bièvre est aussi le moyen pour les collectivités publiques de créer des espaces destinés à l'accueil et au bien-être des usager.e.s. Comme le souligne Olivier Capitano, président du Département du Val-de-Marne, « c'est ce type de projet qui fera que demain les métropoles denses seront appréciées par leurs habitants qui sinon partiront plus loin, là où ils retrouveront la nature »<sup>56</sup>. En effet, la présence d'une nature de proximité est de plus en plus demandée par les urbains<sup>57</sup> qui cherchent des lieux de vie extérieurs et agréables à fréquenter. De la même manière, le projet est pensé pour créer une liaison douce qui permet d'avoir un meilleur accès à la rivière et une meilleure expérience de l'Haÿ-les-Roses. La réouverture prévoit également des aménagements permettant aux usager.e.s une meilleure accessibilité au parc, avec par exemple des bancs tournés vers la rivière mais aussi des ponts permettant de surplomber la Bièvre.

---

<sup>56</sup> Paroles recueillies dans une vidéo du Val-de-Marne, à propos de la réouverture d'Arcueil-Gentilly.

<sup>57</sup> BOUTEFEU E. « La nature en ville : des enjeux paysagers et sociétaux », *Géokonfluences*, 2000.



Figure 7 : Pont piéton traversant la Bièvre



Figure 8 : Banc tournés vers la Bièvre

Sources : Photographies personnelles du 09/05/2022

Ainsi, l'objectif de la réouverture est aussi de créer un projet dynamique permettant aux habitant.e.s de profiter d'un espace vert atypique et ainsi d'accroître la qualité de vie à l'Haÿ-les-Roses.

### 1.3.3 Faire renaître et reconnaître une histoire

Enfin, le dernier objectif de la réouverture de la Bièvre est celui qui s'explique par la volonté de connaissance du cours d'eau et de son histoire. C'est de cette manière qu'Alexandre Chemetoff justifie son travail sur le territoire du Val-de-Marne. Pour lui, la Bièvre est un symbole, qu'il s'agit de faire connaître et respecter.

La réouverture redonne une place au réseau hydrographique, à l'histoire tout simplement, à la situation, à la conscience d'habiter un territoire, d'habiter une géographie, d'habiter dans un site qui a une histoire et pas juste dans un non-lieu abstrait [...], tout à coup c'est un autre imaginaire de la ville dans ce qu'elle reflète [...]. Ce qu'on peut voir là, c'est qu'on peut voir autrement »<sup>58</sup>.

La réouverture de la Bièvre est avant tout un projet symbolique selon Alexandre Chemetoff, qui vise à faire découvrir et apprécier son histoire aux riverain.e.s, à ceux qui habitent au-dessus d'elle sans même la connaître. Cet argumentaire se retrouve aussi sur les différents sites, celui du Val-de-Marne affichant comme objectif « la

---

<sup>58</sup> Entretien du 26 avril 2022 avec Alexandre Chemetoff, architecte urbaniste.

dimension sociale du projet, à savoir la réappropriation de la rivière par la population »<sup>59</sup>.

Cependant, cette volonté de mettre en récit l'histoire de la Bièvre à travers sa réouverture ne doit pas se faire aux dépens des autres bénéfices sociaux et environnementaux. C'est ce que reproche Catherine Carré aux différentes réouvertures de la Bièvre en Ile-de-France.

Le cas de la Bièvre est à cet égard assez révélateur : la renaturation pouvant se traduire par la simple réouverture d'une canalisation, voire même la simple évocation du cours d'eau. Ces projets « à tout prix » remplissent certes des fonctions symboliques, téléologique et messianique<sup>60</sup>.

Pour elle, la Bièvre représente une réouverture « à tout prix » car, s'il y a une volonté d'améliorer le cadre de vie des riverain.e.s et de réintroduire de la biodiversité, cela n'en reste pas moins un exemple très éloigné de renaturation. Si l'objectif l'est à long terme, aujourd'hui la réalité est toute autre, la Bièvre « continue de se déverser dans une station d'épuration »<sup>61</sup>.

Ainsi, la réouverture des petites rivières urbaines en ville correspond aux enjeux actuels de réintroduction de l'eau dans la ville, après une relation souvent mouvementée. Ces projets multi-bénéfiques représentent de nombreux avantages pour les territoires qui s'en dotent et pour leurs habitant.e.s. Néanmoins, leur complexité ne permet pas toujours d'aboutir à une réouverture apportant les bénéfices décrits « en théorie ». L'Haÿ-les-Roses, à travers la Bièvre réouverte à *tout prix* semble être le symbole d'une réouverture voulue comme renaturation mais qui n'en est que les prémices. Cette réouverture à *tout prix* ne serait-elle alors qu'une ambition politique ?

---

<sup>59</sup> « Réouverture de la Bièvre à L'Haÿ-les-Roses », site officiel du département du Val-de-Marne.

<sup>60</sup> CARRE C. (dir.), *Les petites rivières urbaines d'Île-de-France : découvrir leur fonctionnement pour comprendre les enjeux autour de leur gestion et de la reconquête de la qualité de l'eau*, Programme PIREN-Seine, 2011, p.74

<sup>61</sup> *Ibid.*

## 2. La réouverture de la Bièvre comme illustration de la controverse des réouvertures : outil écologique et social vecteur de changement ou ambitions politiques ?

Cette partie aborde la controverse des réouvertures des petites rivières urbaines à travers l'exemple de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses. Elle présente la manière dont les habitant.e.s se sont approprié.e.s les aménagements pensés autour de la Bièvre, à travers l'étude du questionnaire et des entretiens. Comment ont-ils vécu la réouverture ? Fréquentent-ils ces espaces ? Les objectifs voulus par le maître d'ouvrage et ses partenaires sont-ils atteints ? Le territoire et ses usager.e.s ont-ils obtenu tous les bénéfices possibles d'une réouverture ?

## Point méthodologique : Le questionnaire « La réouverture de la Bièvre »

Le questionnaire a été diffusé du 15 avril au 15 mai sur des groupes Facebook\* et sur le terrain avec des affiches près de la Bièvre. 97 personnes au total y ont répondu. Ce nombre, bien qu'important, a empêché un traitement quantitatif des données, notamment car le profil des enquêté.e.s est homogène. Il s'agit majoritairement de femmes (62%), entre 45 et 59 ans (68%), qui sont cadres (49%) et propriétaires (80%). Les répondant.e.s habitent soit à Bourg-la-Reine (25%) soit à L'Haÿ-les-Roses (43%). Or, si l'on compare les résultats obtenus avec les enquêtes statistiques de l'INSEE<sup>62</sup>, en 2018, les femmes représentent 53% de la population (de plus de 15 ans) à l'Haÿ-les-Roses et Bourg-la-Reine. Les 45 et 59 ans représentent seulement 20,5% de la population de l'Haÿ-les-Roses, qui compte 16% de cadres. À Bourg-la-Reine, 17,6% de la population a entre 45 et 59 ans et 31% est cadre. Nous pouvons rapidement en déduire que la population étudiée n'est donc pas représentative de la population réelle, ce qui représente un biais. Cela peut s'expliquer par le fait que le questionnaire est diffusé par les réseaux sociaux. Néanmoins, nous nous intéresserons aux résultats et à la manière dont les personnes ont répondu, sans chercher à être représentatif de la population entière des usager.e.s des Jardins du Val-de-Bièvre.

\*Groupe de diffusion Facebook : Groupe Ville d'Antony (10 000 membres), Tu es de Bourg-la-Reine si (982 membres), Les bons plans d'Antony (5 600 membres), Vivre à l'Haÿ-les-Roses (2 200 membres), Fresnes solidaire (1 200 membres), Tu es de Bourg-la-Reine si (5 700 membres), Entre voisins de l'Haÿ-les-Roses/ Partage et Récup (214 membres), Tu sais que tu viens d'Antony quand (7000 membres).

---

<sup>62</sup> INSEE, Dossiers Complets de Bourg-la-Reine et de l'Haÿ-les-Roses

## 2.1 Une Bièvre réouverte à nouveau au centre du regard des locaux ?

L'objectif de la réouverture était de mieux faire connaître l'histoire et la symbolique de la Bièvre. Dans quelle mesure sa présence amène-t-elle cette rivière – objet historique, pollué, oublié - à être reconsidérée par les riverain.e.s ?

### 2.1.1 Une rivière ancrée dans l'imaginaire des habitant.e.s

La Bièvre n'est pas une rivière oubliée à l'Haÿ-les-Roses. Ainsi, antérieurement à 2016, on peut considérer qu'elle était déjà très présente, tant par son cheminement à l'air libre dans les communes en amont, par l'existence du Moulin de la Bièvre, rénové pour devenir une salle réservée aux évènements locaux près du Parc de la Bièvre que par les territoires administratifs, les rues et les parcs qui portent son nom.

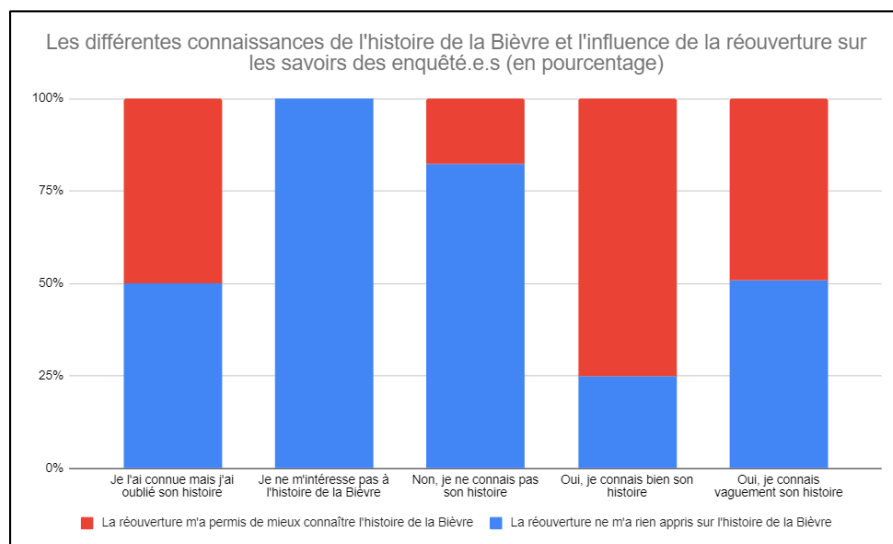


Figure 9 : Graphique des 97 réponses à « Connaissez-vous la rivière de la Bièvre ? ». Source : Réalisation personnelle depuis le questionnaire « La réouverture de la Bièvre ».

La présence historique de la Bièvre pour les habitant.e.s de l'Haÿ-les-Roses et ses alentours ne dépend pas uniquement de la réouverture puisque plus de la moitié d'entre eux ne la connaissent pas par ce biais-là. Néanmoins, parmi les sondé.e.s, uniquement 18% connaissent bien son histoire tandis que 57% la connaissent vaguement.

La Figure 10 ci-dessous nous permet de montrer de quelle manière les usager.e.s se sont intéressé.e.s à l'histoire de la Bièvre suite à sa réouverture. 82% de ceux qui ne savaient pas son histoire ne l'ont pas mieux apprise grâce à la

réouverture tandis que 75% de ceux qui la connaissaient déjà ont appris de sa réouverture. Ces chiffres nous permettent de comprendre que la réouverture de la Bièvre en elle-même ne joue que très peu sur la connaissance de son histoire : seuls ceux qui semblent s’y intéresser en apprennent toujours plus.



Clef de lecture : 75% des sondé.e.s qui connaissent bien l'histoire de la Bièvre ont mieux appris son histoire grâce à sa réouverture à l'Haÿ-les-Roses.

Figure 10 : Graphique des 95 réponses à « Depuis la réouverture, connaissez-vous mieux son histoire ? » et à « Connaissez-vous l'histoire de la Bièvre ? ». Source : Réalisation personnelle depuis le questionnaire « La réouverture de la Bièvre ».

Ces chiffres concordent avec les résultats de mon entretien avec JP, pour qui la présence symbolique de la Bièvre et son histoire – qu’il ne connaît pas - n’importent que peu : « que ce soit la Bièvre ou un autre nom, je m’en sers comme exutoire, qu’elle soit là tant mieux, si c’était une autre cela en serait une autre »<sup>63</sup>.

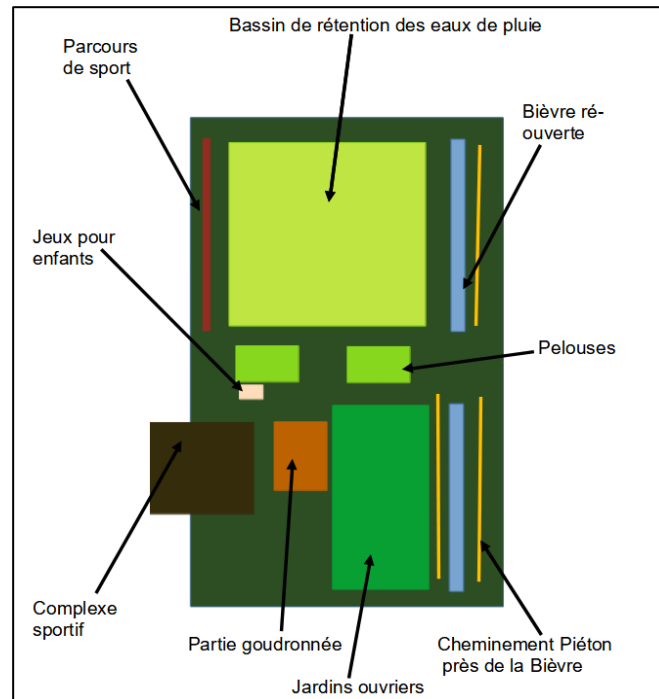
Ainsi, d’un point de vue symbolique, l’histoire de la Bièvre ne semble donc pas mieux connue de ses habitant.e.s ou de ceux qui la fréquentent depuis la réouverture. Ceux qui y accordent de l’importance la connaissaient déjà avant 2016 et ceux pour qui la présence symbolique de la Bièvre intéresse peu ne se sont pas plus renseignés avec sa présence. Ces personnes-là semblent plus s’intéresser aux usages rendus possibles par la présence d’un coin d’eau plutôt qu’à la raison de sa présence dans les Jardins du Val-de-Bièvre.

<sup>63</sup> Entretien avec JP, habitant à Bourg-la-Reine et usager des Jardins du Val-de-Bièvre depuis 7 ans – Annexe 3.



## 2.1.2 Un espace support de nouveaux usages... tournés vers la Bièvre ?

Les Jardins du Val-de-Bièvre sont composés d'espaces divers qui permettent aux habitants et habitantes de multiples usages. On note la présence de jeux pour enfants, des jardins ouvriers ou encore d'une esplanade avec pelouse en plus de la promenade près de la Bièvre, comme le montre la *Figure 11* ci-dessous.



*Figure 11 : Schéma des Jardins du Val-de-Bièvre. Source : Réalisation personnelle.*

La réouverture de la Bièvre a permis d'introduire de nouveaux usages dans les Jardins du Val-de-Bièvre, largement décrits dans le questionnaire et visibles à travers les observations de terrain. Parmi les personnes interrogées, 44% observent les plantes et les animaux lors de leurs venues, 32% se divertissent avec les enfants et 22% viennent pour pratiquer un exercice physique. La majorité des personnes balade également son chien, pour qui la Bièvre est une sortie bienvenue comme le souligne AL « Oui il adore [NDRL : l'eau de la Bièvre], [...] c'est pas mal comme point d'eau, c'est pas très haut, il n'y a pas mal d'algues mais elle est pas sale. [...] il n'y a pas mal de chiens qui se baignent dans le coin »<sup>64</sup>.

<sup>64</sup> Entretien du 9 mai 2022 avec AL, habitante de l'Hay-les-Roses et usagère des Jardins du Val-de-Bièvre depuis un an et demi.

Les Jardins du Val de Bièvre grâce à ses vastes espaces laissent la possibilité à des usages variés de se développer, notamment sur l'esplanade composée de larges pelouses et la partie goudronnée. Elle est consacrée durant la période de fin d'année au marché de Noël annuel. Il est alors fréquent d'observer des classes du collège à proximité qui font leur cours de sport sur l'esplanade ou encore des enfants qui jouent au roller sur la partie goudronnée. La proximité de deux collèges – Pierre de Ronsard et La Fontaine - explique aussi la présence de nombreux adolescents près de la Bièvre, qui en est une source d'amusement à la sortie des cours.



*Figure 12 : Classe de sport de 5<sup>ème</sup> sur l'esplanade.*



*Figure 13 : Collégiens en 6<sup>ème</sup> s'amusant près de la Bièvre.*

*Sources : Photographies du 22 avril 2022.*

Les usages se multiplient donc au bord de la Bièvre. Cependant, existent-ils parce qu'ils sont permis par la présence de la Bièvre ou par l'espace disponible proposé par l'aménagement du parc ? La majorité des usages observés, que ce soit le Marché de Noël ou les classes de sport, ne sont pas directement liés à la Bièvre. Il s'agit plutôt d'espaces disponibles qui contribuent à développer ces usages : une grande esplanade, un point d'eau... Il n'y a que rarement de rapport direct avec l'histoire de la Bièvre ou sa dimension symbolique. L'enjeu de la réouverture aux yeux des collectivités locales étant « pour les habitants [...] de se réapproprier le cours d'eau »<sup>65</sup>, il est possible de se demander dans quelle mesure ces usages, qui ne sont pas liés à la Bièvre, sont la preuve de cette réappropriation. En effet, les usages

---

<sup>65</sup> Entretien du 17 mai 2022 avec Marie Bontemps, chargée de mission « Contrat Bièvre Eau, Climat et Trame Verte & Bleue » - Annexe 4.

existent par la présence physique de la Bièvre et ses aménagements mais ne semblent pas faire de lien direct avec son histoire.

Si cette dimension symbolique, qui était l'un des moteurs de la réouverture de la rivière n'est pas réellement atteinte, il est néanmoins important de préciser que les habitant.e.s fréquentent cet espace et en un sens, se le réapproprient. En effet, ils vivent tous les jours près de cette Bièvre réouverte et ils en sont conscients. À travers les entretiens exploratoires menés, tout le monde – que ce soit des personnes âgées sur un banc ou des collégiens à la sortie des cours – sait que le cours d'eau à proximité est la Bièvre, réouverte récemment.

Ainsi, les connaissances « minimales » sur la Bièvre sont comprises par les habitant.e.s. Le lieu est appréhendé comme source de multiples usages, ce qui laisse percevoir une réappropriation de la Bièvre – du moins dans sa dimension la plus physique. Cependant, il semblerait que la réappropriation historique et symbolique de la Bièvre soit moins importante pour les usager.e.s. Si leurs connaissances historiques et symboliques ne sont pas développées, c'est aussi parce qu'il n'y a que très peu de communication à ce sujet.

### 2.1.3 Un manque de communication ?

Un projet aussi onéreux que la réouverture d'une petite rivière urbaine, avec très peu de retombées économiques, est souvent accusé de servir une communication politique de la part des élus en place. C'est de cette manière que JG considère la réouverture à l'Haÿ-les-Roses : « un projet politique, de la "com" politique »<sup>66</sup>.

Pourtant, la réouverture de la Bièvre n'a pas été particulièrement soumise à une communication massive de la part des collectivités locales. Le Val-de-Marne a publié des journaux annuels de 2011 à 2014 puis un en 2019 et un dernier en 2022. Ces journaux de quelques pages décrivent l'avancée des travaux, leurs buts et objectifs ainsi que des témoignages d'élus ou d'acteurs de la réouverture. Ils sont accompagnés de journaux plus locaux, comme celui de Fresnes comme le souligne MCP « je ne me rappelle plus si j'avais été à l'inauguration, je ne crois pas, mais j'avais vu quelque chose dans le Panorama de Fresnes, le journal de la commune »<sup>67</sup>.

---

<sup>66</sup> Entretien du 29 avril 2022 avec JG, originaire de Bourg-la-Reine.

<sup>67</sup> Entretien avec MCP du 17 mai 2022, habitante à Fresnes et usagère des Jardins du Val-de-Bièvre depuis plus de 30 ans.

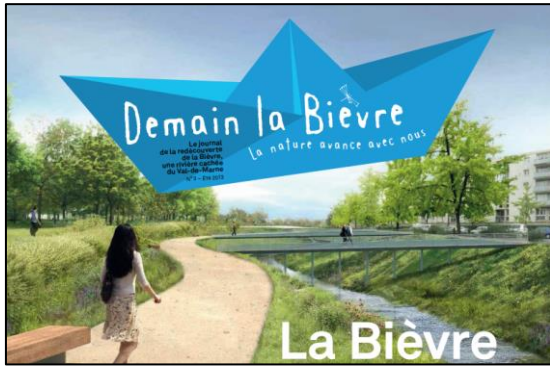


Figure 14 : Journal du Val-de-Marne « Demain la Bièvre », publié en 2013. Source : Journal n°3 du Conseil Général du Val-de-Marne « Demain la Bièvre »

Marie Bontemps souligne aussi l'existence des réunions publiques (concertations et consultations) qui ont servi à informer les habitant.e.s sur les différentes dimensions de la réouverture de la Bièvre<sup>68</sup>. S'il y a eu une volonté d'intégrer les riverain.e.s, seuls 28% des sondé.e.s ont été informés de la réouverture par les collectivités locales. Cela peut aussi s'expliquer par une désaffection des réunions publiques, comme l'appuie JG dans notre entretien « de toute façon personne n'y va, on sait très bien que les réunions publiques tout est plié [...], j'y ai été ils n'ont rien changé [...], bon bah écoute on va regarder la télé ce soir »<sup>69</sup>.

Cette quasi-absence de communication explique le manque de connaissances et d'intérêt que portent les habitant.e.s à la dimension symbolique de la réouverture, d'autant plus que les derniers journaux de la Bièvre ne parlent plus de l'Haÿ-les-Roses et qu'il n'y a plus de réunions publiques depuis le début des travaux en 2014. À la réouverture de la Bièvre, quelques journées thématiques avaient été organisées pour mieux faire connaître le projet. Mais parmi les entretiens, seule MCP a eu l'occasion de participer à des animations, bien qu'un peu éloignées de la Bièvre en elle-même « j'ai assisté à une conférence des Amis de la Vallée de la Bièvre [...], j'ai visité la partie d'eau fluviale mais cela s'est présenté une fois [...] j'y retournerais avec grand plaisir mais je n'ai jamais retrouvé ce genre de propositions »<sup>70</sup>, puisque comme le précise AL, arrivée il y a moins d'un an et demi, « je n'ai pas entendu parler, je n'ai pas forcément vu d'affiches [...] alors que j'aime bien généralement en apprendre un peu plus »<sup>71</sup>. L'événement le plus connu est aujourd'hui celui de la Marche de la Bièvre,

<sup>68</sup> Entretien du 17 mai 2022 avec Marie Bontemps, chargée de mission « Contrat Bièvre Eau, Climat et Trame Verte & Bleue » - Annexe 4.

<sup>69</sup> Entretien du 29 avril 2022 avec JG, originaire de Bourg-la-Reine.

<sup>70</sup> Entretien avec MCP du 17 mai 2022, habitante à Fresnes et usagère des Jardins du Val-de-Bièvre depuis plus de 30 ans.

<sup>71</sup> Entretien du 9 mai 2022 avec AL, habitante de l'Haÿ-les-Roses et usagère des Jardins du Val-de-Bièvre depuis un an et demi.

que la majorité des personnes connaissent ou même l'ont faite, comme MCP, qui a parcouru les 21 kilomètres deux fois.

En conséquence, il reste uniquement comme témoins de la Bièvre réouverte à l'Haÿ-les-Roses, deux panneaux illustrant les travaux. Ces derniers ne sont que très peu explicatifs et ne donnent aucun détail sur l'histoire de la Bièvre. Seuls le maître d'ouvrage et les principaux financeurs et partenaires sont visibles alors qu'ils pourraient servir à décrire l'histoire de la Bièvre et les raisons de sa réouverture; cela contribuerait à mieux comprendre les dimensions multiples du projet à l'Haÿ-les-Roses.

*Figure 15 : Un des panneaux visibles près de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses. Source : Photographie personnelle du 24/01/2022*



Ainsi, si certaines réouvertures sont observées comme des « coups de communication » servant les intérêts des collectivités locales qui les mettent en œuvre, l'absence d'événements ou encore de panneaux d'explications semble pouvoir nuancer cette hypothèse à l'Haÿ-les-Roses. Cette absence participe aussi à la difficile compréhension des enjeux patrimoniaux et de la dimension symbolique, pourtant étroitement liés à la réouverture de la Bièvre. Ce sont pour ces raisons que si l'appropriation de la rivière par les habitant.e.s a bien eu lieu, l'intérêt historique et symbolique que représente la réouverture de la Bièvre n'a été saisi que par les plus intéressés.

Cependant, il est intéressant de se demander si la communication aurait pu changer la manière d'appréhender la Bièvre par les habitant.e.s. En outre, si la réouverture n'a pas été soumise à une forte communication de la part des pouvoirs publics, il est nécessaire de rappeler que les réouvertures s'inscrivent parfois dans un contexte plus vaste que celle liée à l'histoire du site. En effet, les réouvertures sont aussi le moyen de changer l'image d'un quartier ou d'un espace vert afin de le rendre plus attractif. En ce sens, plus que symboliques, les objectifs s'inscrivent dans un cadre social : rendre attractif et agréable le quartier pour les riverain.e.s.



## 2.2 L'aménagement de la Bièvre comme outil social : l'introduction d'une nature perçue comme authentique en milieu urbain

Nous étudierons ici la réintroduction de la rivière de la Bièvre dans les Jardins du Val-de-Bièvre et ses conséquences sur la manière dont les personnes perçoivent et fréquentent cet espace vert. La réouverture a – t – elle apporté des bénéfices sociaux pour les habitant.e.s de l'Haÿ-les-Roses ?

### 2.2.1 Un cadre paysager agréable souligné par les usager.e.s

La réouverture de la Bièvre a eu un impact paysager important sur les Jardins du Val-de-Bièvre. Cet espace vert était auparavant composé de jardins ouvriers, d'où son nom. Rappelons néanmoins, que les Jardins du Val-de-Bièvre ont toujours été un parc public, même avant la réouverture de la Bièvre, comme nous le montre la *Figure 16* ci-dessous.

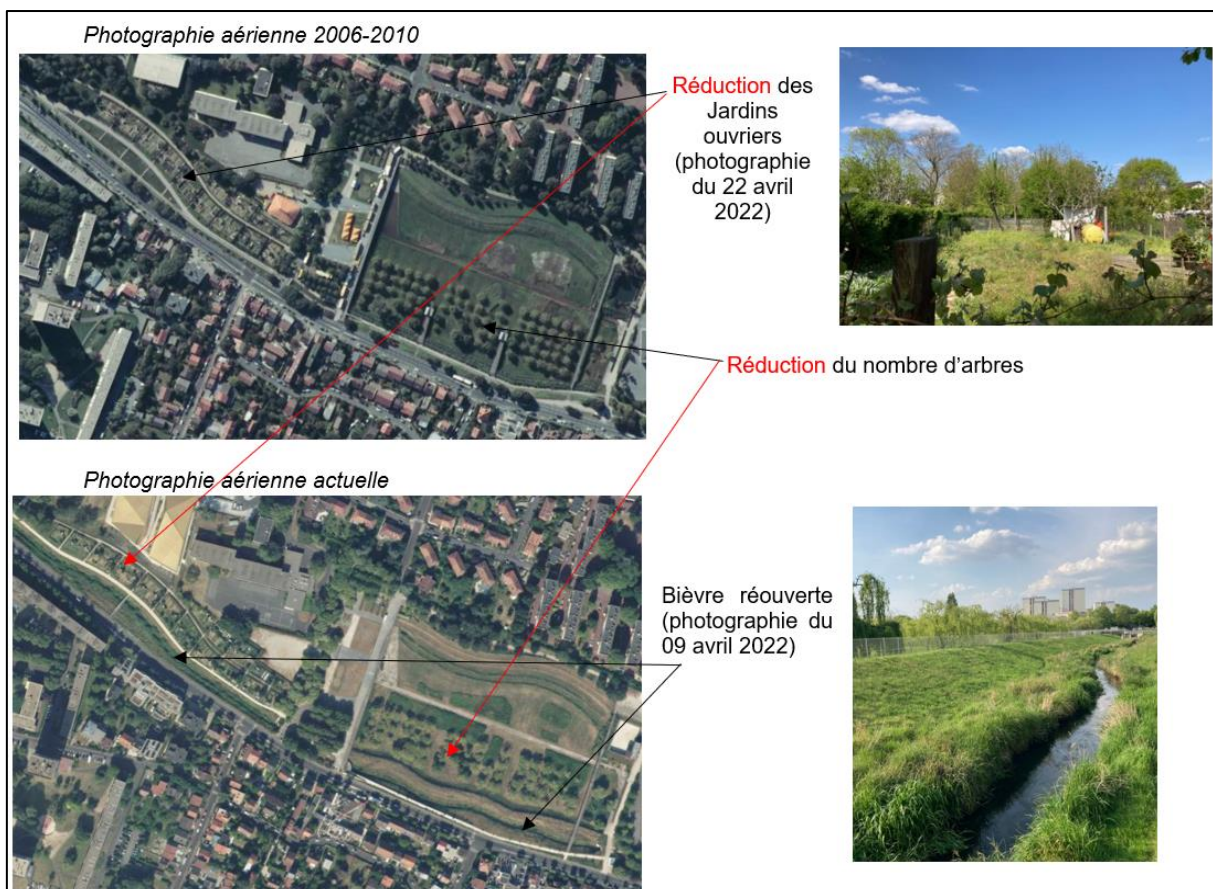


Figure 16 : Avant/ Après de la réouverture de la Bièvre dans les Jardins du Val-de-Bièvre. Source : Schéma personnel / Photographies aériennes : Remonter le temps, IGN.

La réintroduction de la Bièvre a donc modifié le paysage du parc et l'introduction du cours d'eau a changé la perception qu'en ont ses usager.e.s. Ils décrivent la Bièvre réouverte comme « plus bucolique », « plus agréable », un « lieu dépaysant », une « promenade agréable au bord de l'eau » ou encore comme le « meilleur aménagement du parc » dans le questionnaire. En outre, 80% des enquêté.e.s trouvent que la réouverture de la Bièvre a un impact bénéfique sur le territoire car elle améliore le paysage du parc et de la ville et 61% d'entre eux disent qu'elle améliore le cadre de vie.

Cette différence de perception est directement liée à la présence de la nature puisque la plupart des questionné.e.s l'associent avec la réouverture de la Bièvre : « un accès à la nature », « très agréable à observer », « plus près de la nature », « beauté du paysage avec couleurs et senteurs », « proche de la nature », « donner une place plus importante à la nature », « un air de campagne » sont parmi les réponses données à la question « Quels sont les avantages de la réouverture ? ». La nature dans les Jardins du Val-de-Bièvre est perçue comme plus authentique à travers la présence de la Bièvre.



Figure 17 : Graphique des réponses à « Selon vous, la Bièvre a-t-elle permis d'introduire plus de nature sur la commune ? ». Source : Réalisation personnelle avec les 94 réponses à cette question du questionnaire « La réouverture de la Bièvre ».

L'arrivée d'un cours d'eau dans les Jardins du Val-de-Bièvre est donc représentée comme une véritable plus-value pour cet espace. Les aménagements réalisés sont pensés pour accompagner les usager.e.s à profiter de l'eau, comme la promenade piétonne à quelques mètres en hauteur de la Bièvre. Parmi les personnes interrogées, MCP mentionne l'importance d'une rivière dans un parc : « c'est un gros plus [...] quand il y a une rivière quelque part, rien que le bruit de l'eau, voir l'eau qui coule, ça fait du bien »<sup>72</sup>. La présence de la rivière permet une valorisation de l'espace

<sup>72</sup> Entretien du 17 mai 2022 avec MCP, habitante à Fresnes et usagère des Jardins du Val-de-Bièvre depuis plus de 30 ans.

aux yeux des usager.e.s, qui considèrent son arrivée comme un avantage en termes de cadre et de qualité de vie. Plus encore, « les espaces verts et les environnements naturels procurent non seulement un plaisir esthétique, ils ont aussi une fonction de ressourcement et des effets positifs sur la santé »<sup>73</sup>. La présence d'un espace vert tel que celui des Jardins du Val-de-Bièvre représente alors des bénéfices pour ceux qui le fréquentent.

## 2.2.2 La création d'un espace vert légitime grâce à la présence de la Bièvre

La réouverture de la Bièvre dans un espace pourtant déjà vert et naturel, renforce son authenticité voire sa légitimité en tant qu'espace vert en milieu urbain. Cet apport nouveau dans le paysage amène les habitant.e.s à reconsidérer cet espace, dans une perspective majoritairement positive car la présence de la rivière est synonyme de plus de nature. L'aménagement autour de la réouverture de la Bièvre a permis d'ajouter un avantage non négligeable, - un élément qui n'était pas forcément présent dans les autres parcs de proximité – l'eau. Cela a contribué à faire connaître le parc, qui ne l'était pas forcément auparavant, de sorte qu'aujourd'hui très peu (même ceux qui ne fréquentent pas le parc) ignorent la présence de la Bièvre, comme

nous le montre le résultat du questionnaire.

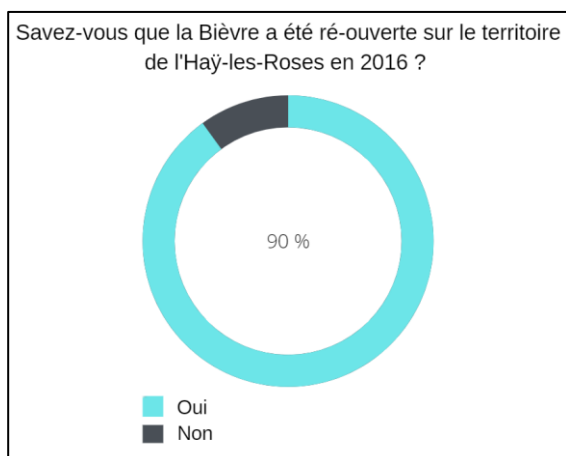


Figure 18 : Graphique des 97 réponses à la question « Savez-vous que la Bièvre a été ré-ouverte sur le territoire de l'Hay-les-Roses en 2016 ? ». Source : Réalisation personnelle depuis le questionnaire « La réouverture de la Bièvre ».

En l'inscrivant de manière symbolique dans l'imaginaire des riverain.e.s, la réouverture donne aux Jardins du Val-de-Bièvre de meilleures visibilité et lisibilité dans la ville. La réalisation d'une « carte mentale<sup>74</sup> des espaces verts » nous

<sup>73</sup> MOSER G. et WEISS K., *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*, Armand Collin, 2003, p. 36

<sup>74</sup> La figure 19 reprend certains des codes de la carte mentale telle que la théorise K. Lynch dans « L'Image de la cité » en 1960.



permet de montrer l'importance des Jardins du Val-de-Bièvre dans l'imaginaire de ses usager.e.s.

### Point méthodologique :

La carte mentale a été réalisée à partir de six entretiens, deux avec des jeunes filles de 12 ans rencontrées lors d'un entretien exploratoire, les quatre autres avec JG, JP, AL et MCP qui sont quatre habitant.e.s interrogé.e.s lors des entretiens semi-directifs. Les deux premières ont fourni une carte mentale des espaces verts du quartier et ceux qu'elles fréquentaient régulièrement. Cette carte a été complétée par les autres entretiens, sur la base de leurs récits. La carte ci-dessous retranscrit les espaces verts fréquentés par ces six personnes. Elle reprend les codes de K. Lynch pour faire figurer des points de repère et des limites selon le nombre de fois où les espaces ont été dessinés et/ou mentionnés et la manière dont ils étaient fréquentés.

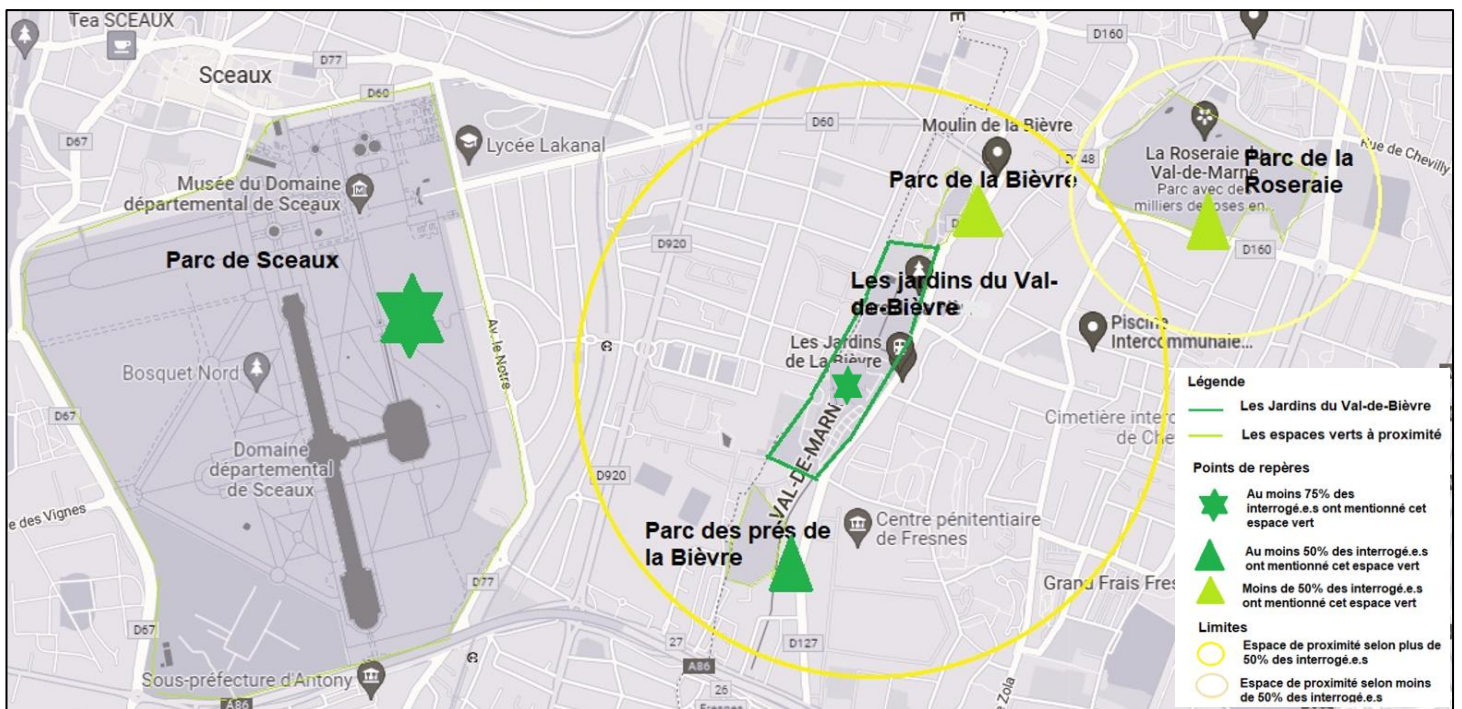


Figure 19 : Carte mentale des espaces verts autour des Jardins du Val-de-Bièvre. Source : Réalisation personnelle

Nous voyons à travers cette carte que le Parc de la Bièvre, Les Jardins du Val-de-Bièvre et les Parc des Près de la Bièvre représentent un réseau d'espaces verts de proximité pour la plupart des interrogés. Par son importance, le Parc de Sceaux est toujours cité, mais ne fait pas partie des lieux de vie quotidiens puisqu'il se trouve à

plus de quarante minutes à pied du lieu d'étude. Les Jardins du Val de Bièvre, de par leur position centrale dans le réseau de parcs de proximité sont non seulement le plus souvent cités mais également fréquentés par la totalité des personnes interrogées.

Ainsi, la réouverture de la Bièvre a permis de donner une véritable légitimité aux Jardins du Val-de-Bièvre. L'eau est un moyen de se différencier dans le paysage et dans l'imaginaire des riverain.e.s, ce qui permet de placer cet espace vert au centre d'un réseau de parcs de proximité.

### 2.2.3 Une hausse de la fréquentation des Jardins du Val-de-Bièvre

Cette valorisation de la place des Jardins du Val-de-Bièvre amène les habitant.e.s à fréquenter de manière plus régulière cet espace. D'un espace vert « comme les autres », il devient un lieu attractif, qui a une place de choix dans les sorties quotidiennes. Près de 36% des enquêté.e.s vont plus souvent dans ce parc qu'avant la réouverture et 44% utilisent plus souvent les aménagements piétons. Au total, près de 80% des questionné.e.s a changé ses habitudes de fréquentation du parc, et ce, à la hausse. Les usager.e.s y vont majoritairement une à plusieurs fois par semaine (46%) et au total 83% y vont au moins une fois par mois, dont la moitié plusieurs fois par semaine.

Cette hausse de la fréquentation s'explique aussi par un parc qui est mieux aménagé, où la circulation piétonne a une large place, en retrait des axes routiers, permettant d'accéder aux autres parcs qui l'entourent. Cette connexion avec les autres parcs est importante, car elle crée un cheminement de balades qui permet aux riverain.e.s de se promener sans être en contact direct avec les voitures, la circulation et plus généralement le monde urbain. À cela, il est important de noter que les Jardins du Val-de-Bièvre ont une position centrale et de multiples portes d'entrées et de sorties donnant par exemple sur le Parc de la Bièvre, ce qui renforce son attractivité et le passage près de la rivière.

Les nouveaux aménagements liés à la réouverture contribuent donc à rendre les Jardins du Val-de-Bièvre attractifs pour une large partie de la population. L'augmentation de la fréquentation, l'authenticité des espaces verts et l'amélioration du cadre de vie pour les locaux semble donner raison aux objectifs « sociaux » du projet : le réaménagement de la Bièvre a bien permis de créer un espace de qualité au service du bien-être des habitant.e.s.

## 2.3 Une synthèse entre paysagisme urbain et écologie<sup>75</sup> ou des actions de verdôlatrerie<sup>76</sup> ?

Tandis que certains placent les réouvertures des petites rivières urbaines au rang des aménagements mêlant paysage et écologie, ces opérations sont aussi accusées de n'être que de pâles reproductions d'un milieu pseudo-naturel au service du renouvellement urbain. Ce ne seraient alors pas des avancées techniques et urbaines mais des opérations qui n'introduisent ni cadre de vie, ni fonctionnement naturel. Quels sont les bénéfices écologiques de la réouverture pour le territoire de l'Haÿ-les-Roses ?

### 2.3.1 Un levier de renouvellement urbain porté par les collectivités locales ?

« Souvent on ne pense pas pour l'eau, on pense pour la ville, pour la politique »<sup>77</sup> soutient E. Comby, enseignante-chercheuse, en parlant des réouvertures des petites rivières urbaines à Lyon, s'interrogeant sur les réelles motivations d'une telle action. Par cette phrase, elle questionne les véritables bénéfices écologiques d'une réouverture pour un territoire : est-ce un moyen de réintroduire le cycle de l'eau de manière naturelle en milieu urbain ou un puissant et efficace moyen de renouvellement urbain<sup>78</sup> ?

Aujourd'hui, grâce à certaines actions d'aménagement, la rivière peut redevenir la vitrine de la ville, en mettant en valeur son patrimoine architectural et/ ou naturel. Les usages de ces rivières restaurées évoluent alors au profit d'autres activités économiques [...] et également le développement d'activités récréatives ou sportives.<sup>79</sup>

---

<sup>75</sup> SCHERRER F., « L'eau urbaine ou le pouvoir de renaturer », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 2004, p. 6

<sup>76</sup> ROGER A., *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997, p. 134.

<sup>77</sup> E. COMBY, Conférence « Rendre visible, l'invisible », organisée par l'Ecole Urbaine de Lyon

<sup>78</sup> BRUN A., COURSIERE S., CASETTOU E., « Eau et urbanisme à Lyon : le projet de renaturation du Ruisseau des Planches », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 2014.

<sup>79</sup> WAROT G. (dir.), « La réhabilitation des petites rivières urbaines : retours d'expériences sur des projets multi-bénéfices », *Astee*, janvier 2020, 94 p.

En effet, comme nous l'avons vu à l'Haÿ-les-Roses, la réouverture de la Bièvre permet de reconsidérer un espace. Cette revalorisation peut s'étendre à un quartier et entraîner des opérations d'urbanisme. Ces processus-là ont été remarqués par les questionné.e.s qui ont répondu à la question « comment la réouverture de la Bièvre a-t-elle modifié le territoire de l'Haÿ-les-Roses ? » par « ville plus attractive », « au niveau de l'urbanisme », « construction de plein d'immeubles en face de la Bièvre », de « nouveaux programmes immobiliers », « nouveaux immeubles avenue Flouquet ». La création d'espaces verts valorisés a pour conséquence l'apparition de nouveaux



programmes immobiliers mais aussi d'une gentrification et d'inégalités environnementales<sup>80</sup>, sans que cela ne soit forcément voulu par les collectivités locales.

*Figure 20 : Nouveaux immeubles Avenue Flouquet. Source : Photographie personnelle du 22/04/2022*

En outre, la présence d'espaces verts peut s'avérer un facteur de choix pour le logement de certaines personnes<sup>81</sup>. Parmi les huit personnes qui se sont installées après la réouverture de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses et qui ont répondu au questionnaire, 25% considèrent que la Bièvre a été un argument pour le choix de leur logement. C'est le cas de AL qui précise « avant de faire mon choix, j'ai été faire des balades dans le quartier, en regardant toutes les zones vertes autour [...] c'est vraiment ce que je recherchais »<sup>82</sup>.

L'attractivité que la réouverture a créée autour des Jardins du Val-de-Bièvre entraîne certaines conséquences immobilières sur le territoire comme une plus grande attractivité pour des habitant.e.s comme AL. Nous voyons sur la *Figure 21* que les nouveaux immeubles le long de l'Avenue Flouquet face à la Bièvre ont un des prix les plus élevés au m<sup>2</sup> de la ville.

---

<sup>80</sup> GROSDÉMOUGE P., « Éco-gentrification : l'effet pervers des espaces verts », *Transformation urbaine*, n°2, 2021.

<sup>81</sup> GUEYMARD S., « Facteurs environnementaux de proximité et choix résidentiels », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, n° Dossier 7, 2006.

<sup>82</sup> Entretien du 9 mai 2022 avec AL, habitante de l'Haÿ-les-Roses et usagère des Jardins du Val-de-Bièvre depuis un an et demi.



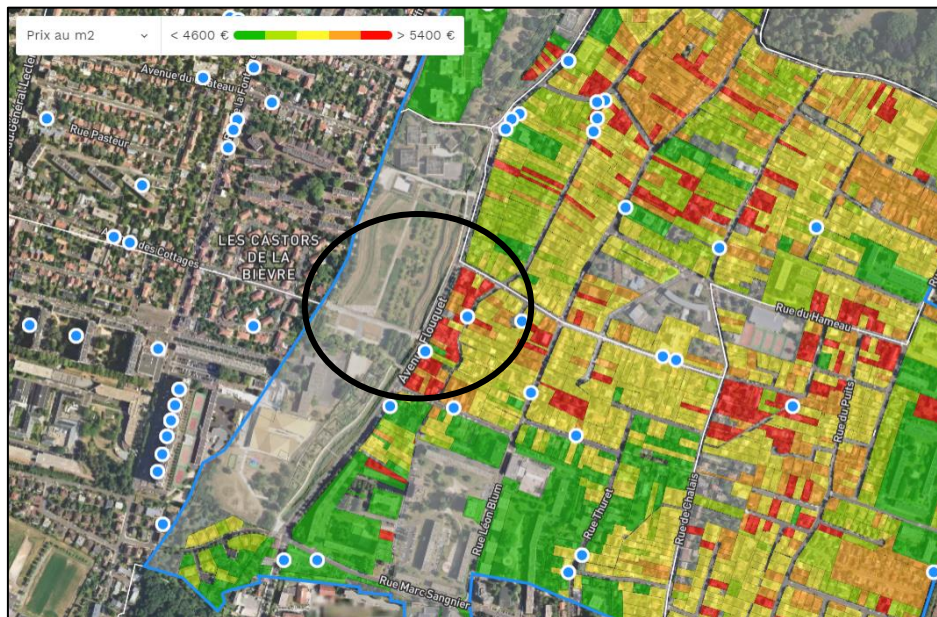


Figure 21 : Carte des prix au m<sup>2</sup> près des Jardins du Val-de-Bièvre à l'Haÿ-les-Roses. Source : Meilleurs agents, consulté le 18/05/2022.

Cette volonté de rechercher des espaces près des parcs est aussi décrite par AL, qui est souvent confrontée à des démarches d'agents immobiliers, du fait de sa proximité « en face de notre maison, là ils ont rasé, ils ont fait des travaux pour faire un immeuble ». Elle note aussi la pression immobilière que vivent certains de ses voisins, mais qu'elle ne connaît pas grâce à la Bièvre qui passe en dessous de chez elle, empêchant la pose de fondations profondes nécessaires à la construction en hauteur « les promoteurs ne peuvent pas raser notre maison pour construire un immeuble [...] et ça pour moi c'est un point positif »<sup>83</sup>.

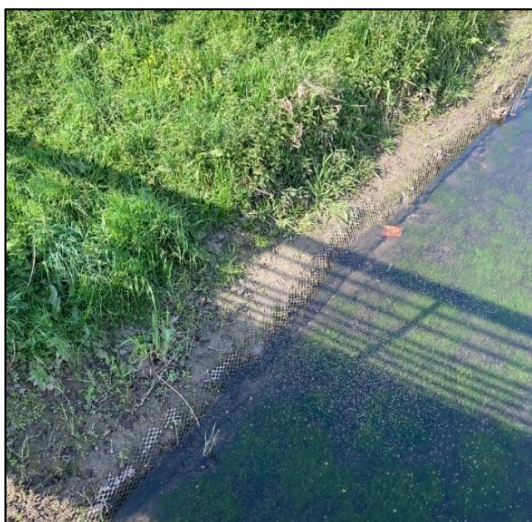
Ainsi, les réouvertures des petites rivières urbaines peuvent être un levier de renouvellement urbain, en introduisant plus de nature et en rendant le quartier plus attractif. La présence des Jardins du Val-de-Bièvre avant la réouverture permet de reconsidérer cette raison, qui ne fait officiellement pas partie des objectifs du maître d'ouvrage de l'Haÿ-les-Roses. Cependant, il est nécessaire de noter que cela entraîne une conséquence sur le marché immobilier du secteur à cause aussi de son attractivité pour certaines personnes recherchant des espaces verts de proximité.

<sup>83</sup> Entretien du 9 mai 2022 avec AL, habitante de l'Haÿ-les-Roses et usagère des Jardins du Val-de-Bièvre depuis un an et demi.

### 2.3.2 La création d'une « vraie fausse rivière »<sup>84</sup>

Si la réouverture de l'Haÿ-les-Roses a des avantages pour certains de ses usager.e.s, des inconvénients sont relevés par ses détracteurs, ce qui amène JG à parler d'une « vraie fausse rivière ». Certaines remarques dans le questionnaire placent le projet au rang d'une folle utopie, d'une « rivière fictive, écologie pour bobos » avec un « bénéfice-coût » peu avantageux.

L'inconvénient le plus cité par les sondé.e.s est celui des odeurs : « quelques odeurs », « mauvaise odeur sûrement dues au marais », « l'odeur parfois nauséabonde », « l'odeur lors des fortes chaleurs » et « l'eau sent mauvais ». JG, opposé à la réouverture, explique avoir d'abord pensé qu'elle serait une solution à ce problème d'odeur, qui préexistait à la réouverture de la Bièvre : « je reviens tout le temps au même problème, c'est les questions d'odeurs qui ne sont pas améliorées »<sup>85</sup>.



*Figure 22 : Présence de moucherons au-dessus de la Bièvre. Source : Photographie personnelle du 22/04/2022*

D'un autre côté, la présence de moustiques, moucherons et autres insectes est elle aussi très remarquée, visibles en bas à droite (multiples points blancs) de la *Figure 22*. Les réponses du questionnaire le rappellent avec 31% des questionné.e.s qui y font référence. Pour Marie Bontemps, il s'agit des craintes les plus fréquentes des habitant.e.s lors des réouvertures, qui n'est pourtant que peu fondée : « les moustiques sont toujours attirés par l'eau stagnante, donc c'est pas une rivière qui s'écoule qui les attire et s'il y a des moustiques qui viennent dans l'écosystème naturel, il y aura des animaux comme les grenouilles pour les éliminer. »<sup>86</sup>

Ces deux inconvénients, ainsi que certaines remarques des enquêté.e.s comme la disparition d'une partie des jardins collectifs ou encore la proximité d'un axe

<sup>84</sup> Entretien du 29 avril 2022 avec JG, originaire de Bourg-la-Reine.

<sup>85</sup> *Ibid.*

<sup>86</sup> Entretien du 17 mai 2022 avec Marie Bontemps, chargée de mission « Contrat Bièvre Eau, Climat et Trame Verte & Bleue » - Annexe 4.

routier tendent à remettre en question les raisons écologiques de la réouverture de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses. La destruction des jardins ouvriers ou des arbres pour la création artificielle d'une rivière, qui a des inconvénients, a-t-elle un sens écologique ?

### 2.3.3 L'eau : un élément intégré au fonctionnement naturel des Jardins du Val-de-Bièvre ?

Ces projets sont timides, voire muets en ce qui concerne les usages de l'eau [...] en laissant la rivière, le lac ou le bord de mer dans leur état actuel de stérilité, en leur affectant un médiocre statut d'espace libre ou plus vaguement encore d'espace naturel<sup>87</sup>.

Pour C. Prelorenzo, les réouvertures ne permettent pas réellement une intégration de l'eau à son milieu, ce qui rend les aménagements inefficaces d'un point de vue environnemental et biologique. Il distingue donc d'un côté l'eau qui coule, qui n'est pas intégrée au projet si ce n'est dans un cadre paysager. Si S. Bonin nuance quelques années plus tard ces propos<sup>88</sup>, elle relève une difficile mise en pratique des fonctionnements écologiques et des usages dans les projets qui souhaitent réintégrer l'eau à la ville.

À l'Haÿ-les-Roses, la Bièvre s'écoule néanmoins de manière naturelle, même si elle provient d'un réseau qui a parfois des tronçons fermés. Sa présence ainsi que son fonctionnement permettent de rendre des bénéfices écologiques que souligne Marie Bontemps.

On retrouve des poissons [...], il y a des gains écologiques aussi par rapport au changement climatique, la réouverture d'une rivière permet de ramener un niveau de fraîcheur localement et de diminuer la température [...] et les risques

---

<sup>87</sup> PRELORENZO C., « La ville au bord de l'eau ou les contemplations du vide », La ville, n° 2, Sur Seine, Le Havre, Rouen, *Paris-banlieues*, 1995.

<sup>88</sup> BONIN S., « Fleuves en ville : enjeux écologiques et projets urbains », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, n° 13, 2007.

d'inondations aussi parce qu'effectivement dans le cadre d'une réouverture il y a une prise en compte des zones de débordement.<sup>89</sup>

Les bénéfices écologiques de la réouverture sont visibles à l'Haÿ-les-Roses, en termes de biodiversité, de lutte contre les îlots de chaleurs urbains et les inondations. Malgré une « réouverture à tout prix »<sup>90</sup>, le territoire de l'Haÿ-les-Roses semble être soumis à des bénéfices écologiques apparents. Cependant, la réouverture datant de 2016 ainsi que le peu de travaux menés sur cette partie du territoire ne permettent de rendre compte que de manière théorique des bénéfices écologiques. Si une augmentation du nombre de poissons est visible, les autres avantages sont décrits de manière logique et une étude plus approfondie permettrait de les confirmer.

Je n'oppose pas le paysage, l'écologie et tout ça, c'est très artificiel, c'est-à-dire que si c'est compréhensible comme un milieu, cela veut dire que tout y participe quoi. [...] Si nous, on fait partie de cet environnement, si nous-même on en est partie prenante, on n'en est juste pas des observateurs de l'environnement, si nous, on peut se donner de la valeur au passage de la rivière, cela veut dire qu'on prête attention à ça, ça veut dire qu'on fait attention, on préserve un endroit, on le bétonne pas, on construit pas en travers, vous voyez c'est qu'on fait attention.<sup>91</sup>

Pour Alexandre Chemetoff, peu importe que l'eau participe aux bénéfices écologiques et paysagers des Jardins du Val-de-Bièvre. L'enjeu n'est pas d'opposer les bénéfices écologiques et paysagers mais bien d'intégrer l'humain au fonctionnement propre de ces milieux. Ce qui lui donne sa valeur n'est pas la réussite (ou non) de l'intégration de l'eau mais la manière dont chacun s'approprie les bénéfices d'une rivière.

---

<sup>89</sup> Entretien du 17 mai 2022 avec Marie Bontemps, chargée de mission « Contrat Bièvre Eau, Climat et Trame Verte & Bleue » - Annexe 4.

<sup>90</sup> CARRE C. (dir.), *Les petites rivières urbaines d'Île-de-France : découvrir leur fonctionnement pour comprendre les enjeux autour de leur gestion et de la reconquête de la qualité de l'eau*, Programme PIREN-Seine, 2011, p.70

<sup>91</sup> Entretien du 26 avril 2022 avec Alexandre Chemetoff, architecte urbaniste.



Ainsi, la réouverture de la Bièvre illustre les controverses propres aux réouvertures car si les conséquences sociales – négatives et positives - pour le territoire sont prouvées, les bénéfices écologiques sont remis en cause. D'un côté, les détracteurs regrettent des bénéfices écologiques inexistant, de l'autre, les collectivités locales relèvent une apparition d'une biodiversité nouvelle par les poissons, d'une régulation des îlots de chaleur et d'une lutte contre les inondations. Ces bénéfices existent-ils vraiment ? Valent-ils les conséquences sociales engendrées ?

Comme l'affirme A. Chemetoff, l'une des solutions ne serait-elle pas alors de dépasser la question des bénéfices écologiques du territoire (existants ou non) pour interroger la manière dont les êtres humains, de manière individuelle, arrivent à bénéficier de ces avantages écologiques ? Les hommes arrivent-ils à devenir partie prenante d'un environnement à protéger ?

### 3. Le discours à deux facettes des usager.e.s de la Bièvre réouverte : un discours écologique et des pratiques qui ne le sont pas ?

Si les bénéfices écologiques pour le territoire sont remis en question, existent-ils au moins pour les habitant.e.s ? Est-ce que le principal avantage d'une réouverture ne serait pas à chercher du côté de la population qui la vit ? Cette partie entend présenter les bénéfices écologiques de la réouverture de la Bièvre pour ses usager.e.s. Il s'agit alors d'étudier la manière dont un aménagement – dans l'espace public – peut avoir une conséquence sur des comportements individuels. Les riverain.e.s sont-ils conscients des avantages écologiques des aménagements qu'ils fréquentent ? Est-ce que cela a une conséquence sur leurs comportements ? Dans quelle mesure cela peut-il influencer leurs pratiques écologiques individuelles ?

## Point méthodologique : Les entretiens menés autour de la réouverture de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses.

Six entretiens ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Les quatre premiers ont été réalisés auprès d'habitant.e.s de l'Haÿ-les-Roses ou des alentours. Trois d'entre eux, JG, JP et AL ont répondu au questionnaire et se sont portés volontaires pour un entretien. MCP a envoyé un e-mail sur son souhait d'échanger, grâce aux pancartes affichées sur le terrain. Ces quatre personnes ont des profils variés :

- JG est opposé au projet de réouverture et connaît brièvement l'histoire de la Bièvre
- JP était présent lors des processus de réouverture mais ne s'en rappelle pas. Il promène son chien près de la Bièvre, sans en connaître l'histoire.
- AL a choisi son logement en fonction de la Bièvre et y promène son chien.
- MCP connaît l'histoire de la Bièvre et s'intéresse à tous les projets de réouverture qu'elle apprécie.

Les entretiens d'environ 40 minutes/1 heure avaient pour objectif d'approfondir le sujet des sensibilités écologiques. Ils se sont déroulés de manière différente, JG et MCP par téléphone, JP en visioconférence et AL physiquement près de la Bièvre. Cette dernière a eu plus de difficultés à s'exprimer en étant enregistrée, la moitié de notre conversation s'est donc déroulée de manière plus informelle. MCP avait un profil plus âgé et répondait de manière moins précise aux questions, ce qui a limité l'étude de son cas d'un point de vue écologique.

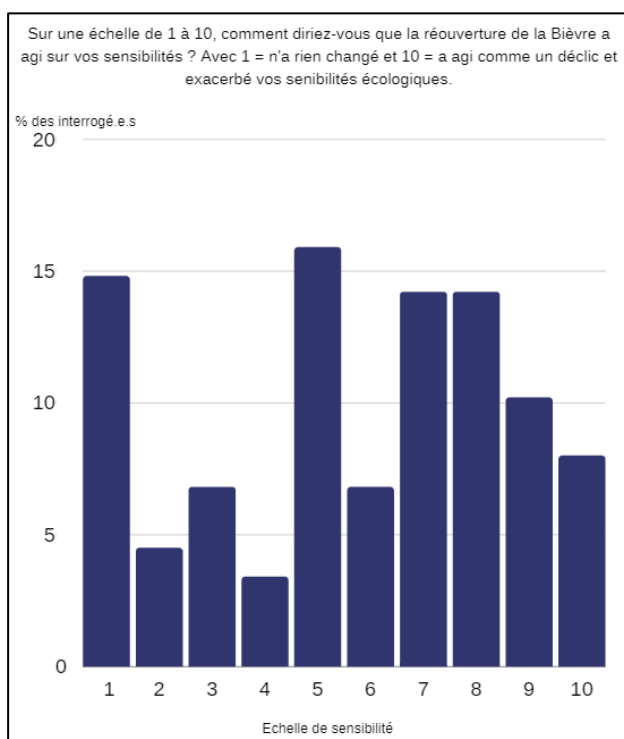
Les deux derniers entretiens ont eu lieu auprès de personnes qui ont participé à la réouverture. Marie Bontemps a un regard technique sur la réouverture puisqu'elle travaille pour le Syndicat Mixte qui encadre les travaux d'aménagement. Alexandre Chemetoff est un architecte-urbaniste à qui le département du Val-de-Marne a confié la mission d'étudier la réouverture dans les années 1990. Chacun avait un emploi du temps très chargé, les entretiens ont duré une vingtaine de minutes. Ces entretiens ont été d'une aide essentielle à la compréhension du sujet, d'autant plus que les autres collectivités territoriales (mairie, département) n'ont pas répondu aux sollicitations d'entretien, tout comme les associations qui œuvrent pour les réouvertures sur le territoire du Val-de-Marne.

## 3.1 Des « bénéfiques écologiques » soulignés par les usager.e.s...

Dans quelle mesure les habitant.e.s ont-ils conscience des bénéfices apportés par les réouvertures ? Comprennent-ils l'intérêt d'un tel projet pour le territoire ? Cette partie présente les avantages et bénéfices des aménagements autour de la Bièvre tels qu'ils sont décrits par les riverain.e.s eux-mêmes.

### 3.1.1 Une prise de conscience des bénéfices écologiques de la réouverture des petites rivières urbaines

37% des enquêté.e.s estiment avoir pris conscience des bénéfices environnementaux d'une réouverture et 64% en sont convaincus. Au contraire, 20% disent n'appartenir à aucun de ces deux cas. Comme le montre la *Figure 23* ci-dessous, la réouverture de la Bièvre a agi comme un déclic chez une part importante des personnes interrogées puisque plus de 50% se placent au-dessus de six et plus, contre 30% en dessous de quatre. Néanmoins, cinq est le chiffre le plus choisi par les enquêté.e.s : la réouverture ne les a pas laissés indifférent.e.s mais n'a pas non plus eu l'effet d'un déclic. Ces chiffres tendent à montrer que les habitant.e.s ne sont pas insensibles à la réouverture ; qu'ils ont même pris conscience de ses avantages.



#### Point méthodologique :

L'échelle de sensibilité est directement créée selon les réponses des questionné.e.s qui se sont eux-mêmes placés sur cette échelle. Rappelons qu'elle est entièrement subjective et qu'une personne se place au 4, là où une autre se placerait au 2 pour les mêmes sensibilités. L'intérêt n'est donc pas de classer selon les réelles sensibilités - que nous ne connaissons pas - mais de voir comment la réouverture de la Bièvre a pu les sensibiliser d'un point de vue écologique les enquêté.e.s, selon leur propre perception.

*Figure 23 : Graphique de l'échelle de sensibilité des 88 réponses à « Sur une échelle de 1 à 10, comment diriez-vous que la réouverture de la Bièvre a agi sur vos sensibilités ? ». Source : Réalisation personnelle depuis le questionnaire « La réouverture de la Bièvre ».*

Cette sensibilisation plus grande due à la réouverture de la Bièvre est relevée par les sondé.e.s eux-mêmes, qui estiment que cela les a changé d'un point de vue écologique. En outre, les 20% des questionné.e.s qui disent ne pas avoir modifié leurs sensibilités ne sont pas forcément opposés au projet de réouverture : pour une partie d'entre eux, comme le souligne un interrogé « je suis déjà très écolo, sa réouverture n'a pas changé mes habitudes ». Dans ce cas-là, il semble en effet difficile qu'un projet comme celui de la Bièvre puisse sensibiliser encore plus à la cause, puisqu'il s'agit d'une personne déjà engagée.

Ainsi, les usager.e.s disent avoir compris que les réouvertures des petites rivières urbaines avaient une influence sur les territoires et espaces verts. De la même manière, une partie estime que la réouverture l'a sensibilisée d'un point de vue écologique. Mais comment l'expliquent-ils ? Quels sont les bénéfices qu'ils ont observés ? Nous allons voir que deux points principaux sont abordés par les questionné.e.s pour expliquer les bénéfices perçus.

### 3.1.2 Des espaces naturels pour soulager la ville

La réouverture de la Bièvre apparaît aux yeux des habitant.e.s comme le moyen de lutter contre la bétonisation de la ville. Sa présence rend légitime celle des Jardins du Val-de-Bièvre dans la mesure où, grâce à elle, ils ne pourront être réduits ou remplacés par des constructions. La rivière est perçue comme la garante de la nature en ville à l'Haÿ-les-Roses. Elle est vue par les questionné.e.s comme « la nature au milieu du béton », un « espace de respiration dans un milieu très urbanisé », « essentielle en milieu urbain » et quelqu'un ajoute même : « au moins à cet endroit, ce ne sera pas bétonné ».

Ces arguments se retrouvent dans les entretiens, durant lesquels la réouverture est souvent vue comme bénéfique au territoire de l'Haÿ-les-Roses, dans la mesure où elle permet de refaire une place à la nature. Comme le relève JP, la Bièvre a l'avantage de « faire reculer le béton, faire reculer la pollution, peut-être avec toutes ces plantes, pourquoi pas améliorer la filtration de l'eau »<sup>92</sup>. Intuitivement du moins, il relève ici que la présence de la nature permet de lutter contre la pollution. Effectivement, la présence

---

<sup>92</sup> Entretien du 02 mai 2022 avec JP, habitant à Bourg-la-Reine et usager des Jardins du Val-de-Bièvre depuis 7 ans – Annexe 3.

de la végétation en ville a un effet bénéfique puisqu'elle permet d'absorber du CO<sup>2</sup> et d'ainsi atténuer les effets du changement climatique<sup>93</sup>.

De la même manière, MCP remarque aussi les avantages d'un espace naturel en ville en racontant que « quand on s'approche on voit les enfants, plein de gens assis sur les bancs tout le long car ils ont mis une végétation et ça rafraîchit »<sup>94</sup>.

Néanmoins, il est important de rappeler que les Jardins du Val-de-Bièvre existaient avant l'ouverture de la Bièvre. La présence de la nature en ville, si elle est renforcée à travers la réouverture, n'en est pas moins nouvelle à l'Haÿ-les-Roses dans les Jardins du Val-de-Bièvre. Il est alors important de distinguer deux types de « nature » au sens large. La première est celle qui était déjà existante et qui se réfère à la végétalisation, à la présence d'arbres et à la flore avant la réouverture. La seconde est celle introduite par la renaturation de la Bièvre. Sa manifestation la plus visible est celle de la nouvelle biodiversité qui est présente dans le parc.

### 3.1.3 Une nouvelle biodiversité

La réouverture de la Bièvre a permis d'introduire une biodiversité remarquable de tous puisque 66% des 97 enquêté.e.s trouvent qu'il s'agit de la seconde plus importante conséquence sur le territoire de l'Haÿ-les-Roses. Parmi les réponses du questionnaire, les usager.e.s mentionnent comme avantages « plus de biodiversité », « faire revenir un peu de nature avec des oiseaux, des insectes, des plantes... », « sympa de voir des poules d'eau et canard », « la faune, la flore », « voir les canards », « l'arrivée de nouveaux animaux »... De la même manière, durant les entretiens exploratoires, de nombreux passants disent faire plus attention à toute la biodiversité qui entoure la Bièvre depuis sa réouverture. JP souligne l'arrivée de volatiles, de renards, d'écureuils, qui sont facilement visibles pour les promeneurs.

C'est rare d'avoir des projets comme la Bièvre qui permettent d'avoir des espaces ouverts aussi bien pour nous, que, finalement, je ne vais pas dire les animaux,

---

<sup>93</sup> WAROT G. (dir.), « La réhabilitation des petites rivières urbaines : retours d'expériences sur des projets multi-bénéfiques », *Astee*, janvier 2020, p.23

<sup>94</sup> Entretien du 17 mai 2022 avec MCP, habitante à Fresnes et usagère des Jardins du Val-de-Bièvre depuis plus de 30 ans.

mais plutôt les volatiles... quoiqu'une fois j'ai vu un renard, on ne savait pas d'où il venait, mais on a vu un renard<sup>95</sup>.

La biodiversité apportée est donc soulignée par les habitant.e.s, qui aperçoivent facilement des hérons, des canards et autres animaux à quelques mètres seulement de leur trajet quotidien. AL rappelle aussi la présence d'un écosystème pas facilement observé « ça je le vois quand lui [NDRL : son chien] passe dans les fourrés, il ressort avec plein de graines, d'insectes, etc »<sup>96</sup>. Cette nouvelle biodiversité permet aussi d'attirer de nouveaux usagers et en particulier des photographes, comme une des participantes au questionnaire qui souligne aller régulièrement près de la Bièvre pour en faire avec son compagnon. En outre, Marie Bontemps note elle aussi l'arrivée d'une nouvelle biodiversité, moins visible, puisqu'on « retrouve des poissons sur le secteur de l'Haÿ-les-Roses donc par rapport à avant où la Bièvre n'était pas découverte, il y a des gains écologiques »<sup>97</sup>.

Cependant, cette biodiversité n'est pas toujours le synonyme d'un bénéfice pour le territoire, comme l'affirme JG « les fameuses perruches qui sont totalement installées dans le coin [...] il y en a un nombre incroyable. Je me rappelle il y a quelques années ma mère avait vu ça dans le jardin en train de manger une pie ». Mais là encore, la réouverture de la Bièvre n'est pas en lien direct avec l'arrivée des perruches sur le territoire de l'Haÿ-les-Roses bien qu'elle contribue à leur créer un territoire de vie, tout comme les autres volatiles observés sur le territoire.

## 3.2 ... Qui ne se retrouvent pas dans leurs comportements

Si les habitant.e.s se disent plus sensibles à l'environnement et conscients des bénéfices écologiques que peut apporter une réouverture pour eux et pour le territoire,

---

<sup>95</sup> Entretien du 02 mai 2022 avec JP, habitant à Bourg-la-Reine et usager des Jardins du Val-de-Bièvre depuis 7 ans – Annexe 3.

<sup>96</sup> Entretien du 9 mai 2022 avec AL, habitante de l'Haÿ-les-Roses et usagère des Jardins du Val-de-Bièvre depuis un an et demi.

<sup>97</sup> Entretien du 17 mai 2022 avec Marie Bontemps, chargée de mission « Contrat Bièvre Eau, Climat et Trame Verte & Bleue » - Annexe 4.

il est important de se demander si cela peut avoir une conséquence sur leurs actions, leurs manières de se comporter près de la Bièvre.

### 3.2.1 Une méconnaissance du fonctionnement de la rivière réouverte

La Bièvre depuis sa réouverture à l'Haÿ-les-Roses s'écoule de manière naturelle, de l'amont à l'aval. Comme le souligne Marie Bontemps, elle « a toujours une continuité [...], les linéaires sont en train d'être découverts progressivement au fil du temps mais il y a toujours un écoulement »<sup>98</sup>. Pourtant, cette réalité n'est pas réellement comprise par ceux qui la fréquentent et qui s'interrogent « quoique, on ne sait pas trop où elle va la Bièvre, déjà qu'on ne sait pas trop d'où elle vient au vu de la



couleur »<sup>99</sup> ou encore « alors je ne sais pas pourquoi des jours elle est basse et d'autres jours elle est haute, alors qu'il ne pleut pas forcément »<sup>100</sup>.

Ces interrogations s'inscrivent aussi dans un contexte où la Bièvre réouverte n'émerge pas de manière « naturelle » puisqu'elle apparaît et disparaît à ses extrémités derrière de grands blocs bétonnés et des grilles.

*Figure 24 : Entrée de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses. Source : Photographie personnelle du 24/01/2022*

De la même manière, il est possible de se rendre compte que 69% des questionné.e.s ne savent pas si elle est polluée, 17% pensent que oui et 14% non. Marie Bontemps estime qu'elle est d'une qualité suffisante pour être réouverte sans totalement être dépolluée. Ces connaissances approximatives de la réouverture de la Bièvre par les habitant.e.s nous interrogent sur leurs véritables connaissances des aménagements et leurs conséquences sur l'environnement. Il apparaît comme paradoxal que certain.e.s ne savent pas si elle est polluée tout en défendant les bénéfices écologiques qu'elle peut apporter. Le même raisonnement s'applique aussi

<sup>98</sup> Entretien du 17 mai 2022 avec Marie Bontemps, chargée de mission « Contrat Bièvre Eau, Climat et Trame Verte & Bleue » - Annexe 4.

<sup>99</sup> Entretien du 02 mai 2022 avec JP, habitant à Bourg-la-Reine et usager des Jardins du Val-de-Bièvre depuis 7 ans – Annexe 3.

<sup>100</sup> Entretien du 9 mai 2022 avec AL, habitante de l'Haÿ-les-Roses et usagère des Jardins du Val-de-Bièvre depuis un an et demi.



pour l'herbe aux alentours de la Bièvre, qualifiée de « mal entretenue » par les sondé.e.s, tout comme le parc en lui-même où « l'entretien laisse à désirer, il y a beaucoup d'herbes hautes qui sont pas assez souvent coupées ». Or, comme précisé précédemment, la coupe des hautes herbes est contraire à la protection de la biodiversité et au développement des écosystèmes.

Nous avons donc vu que les questionné.e.s disent avoir conscience des bénéfices écologiques apportés par la réouverture de la Bièvre. Mais l'ignorance de certains fonctionnements nous interroge sur leurs connaissances réelles. Est-ce que certains comportements écologiques révèlent néanmoins une prise de conscience des bénéfices environnementaux ?

### 3.2.2 Un espace pollué par les déchets

La question des déchets sur le site a été abordée dans la plupart des entretiens et a régulièrement été citée dans le questionnaire. Il s'agit d'une problématique préoccupante puisqu'il est possible d'en apercevoir régulièrement dans l'eau de la Bièvre, ce qui apparaît comme inapproprié aux yeux des sondé.e.s, dans un cadre aussi naturel. 36% des usager.e.s trouvent que la Bièvre n'est pas propre, car elle est jonchée de « déchets », de « détritrus artificiels », de « papiers jetés [...], des vélos, des caddies et des bouteilles en plastique » ou encore à cause de « malotrus qui y déversent leur vidange ». JP souligne durant l'entretien « déjà que la propreté est aléatoire [...] en été ça devient une grosse porcherie avec les squats [...] tu t'aperçois que c'est un manque d'éducation, de respect »<sup>101</sup>.

Malgré un espace végétalisé, proche de la nature, il est possible de remarquer l'omniprésence des déchets le long des promenades accueillant du public. Ces derniers se retrouvent parfois même dans la Bièvre, ce qui constitue une source de pollution et de gêne pour son écosystème. La compréhension des bénéfices que peut apporter la biodiversité de la réouverture de la Bièvre n'incite pas forcément les habitant.e.s à protéger cet endroit.

---

<sup>101</sup> Entretien du 02 mai 2022 avec JP, habitant à Bourg-la-Reine et usager des Jardins du Val-de-Bièvre depuis 7 ans – Annexe 3.



Figure 25 : Déchet au bord de la Bièvre. Source : Photographie personnelle du 24/01/2022.



Figure 26 : Tiroir jeté au bord de la Bièvre près d'une poubelle. Source : Photographie personnelle du 24/01/2022



Figure 27 : Déchet dans la Bièvre. Source : Photographie personnelle du 24/01/2022

Cependant, bien qu'une partie des répondants ne semble pas sensible à la question des déchets, une autre le déplore. JP explique même « de temps en temps avec les collègues on ramassait les débris mais on a abandonné parce que c'était peine perdue »<sup>102</sup> .

Ainsi, si les Jardins du Val-de-Bièvre sont occupés par les déchets, ce qui laisse entendre la présence de personnes peu soucieuses et désintéressées de la question de l'écosystème du parc, d'autres font preuve de plus d'attention et regrettent la présence de ces déchets – au point même de les ramasser. Ce type de comportement est-il pourtant la preuve d'une attention portée au fonctionnement de l'écosystème ? D'un comportement lié au « respect » de la nature ou à un changement de comportement lié à la réouverture de la Bièvre ?

### 3.2.3 Des changements de comportements qui se retrouvent uniquement dans la longueur de la balade et la beauté des paysages parcourus

Le véritable changement de comportement induit par la présence de la Bièvre est celui lié à la longueur de la balade. « Ça agrandit un peu les promenades, avant c'était plus restreint, je ne me souviens pas exactement comment c'était, mais là-bas on ne pouvait pas y aller »<sup>103</sup> note une des usagères quotidiennes du parc. Comme souligné précédemment, le cadre est agréable près de la Bièvre, ce qui donne aux

<sup>102</sup>Entretien du 02 mai 2022 avec JP, habitant à Bourg-la-Reine et usager des Jardins du Val-de-Bièvre depuis 7 ans – Annexe 3.

<sup>103</sup> Entretien exploratoire du 17 mars 2022 avec une usagère quotidienne des Jardins du Val-de-Bièvre

usager.e.s l'envie de s'y déplacer et d'y rester pour profiter des ambiances naturelles créées par la proximité des espaces verts et de l'eau. Ainsi, 53% des questioné.e.s affirment se promener plus longtemps à proximité de la Bièvre tandis que 37% disent ne pas avoir changé de comportement.

Ces changements, qui n'ont rien en commun avec une prise de conscience des bénéfices écologiques, permettent d'interroger la réelle compréhension des enjeux liés à la réouverture. JP fait partie des 8% des questioné.e.s pour qui la réouverture de la Bièvre a agi comme un déclic sur ses sensibilités écologiques (cf. *Figure 23*) mais qui explique dans l'entretien :

L'avantage quand tu sors de chez toi, que tu fais quelques centaines de mètres [...] franchement tu es bien, tu es heureux, tu es posé, je trouve que ça permet aux gens de s'ouvrir, tu te promènes plus tranquillement, tu es moins stressé donc ça joue un déclic de sérénité, d'un déclic pour te dire tiens un endroit comme ça faut le préserver, faut le multiplier<sup>104</sup>.

Cette remarque-là permet de réfléchir aux réelles compréhensions des bénéfices apportés par la réouverture des petites rivières urbaines. Ici, ils sont vus comme écologiques, dans le sens où à terme, l'idée est de protéger l'existence d'un parc comme celui des Jardins du Val-de-Bièvre et de la nature qui y est présente. Mais les motivations décrites correspondent en réalité à des bénéfices sociaux : il s'agit de la sérénité, de l'apaisement, du bien-être qu'apporte la nature auprès des hommes et des femmes.

Cet exemple montre que les bénéfices écologiques ne sont pas forcément compris et explique pourquoi il est difficile d'observer des changements de comportement en lien avec la réouverture. Mais certains auteurs expliquent que la sensibilité peut augmenter sans forcément se retranscrire dans les comportements<sup>105</sup>. Effectivement, d'après une étude de la Commission Européenne en 2005, 96% des Européens sont sensibles à la question de

---

<sup>104</sup> Entretien du 02 mai 2022 avec JP, habitant à Bourg-la-Reine et usager des Jardins du Val-de-Bièvre depuis 7 ans – Annexe 3.

<sup>105</sup> KOLLMUS, A. et AGYEMAN, J. (2002). Mind the gap: why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behaviour ? *Environmental Education Research*, 8(3), p. 239-260

l'environnement et seulement 3% agissent beaucoup<sup>106</sup>. Dans ce cas-là, la Bièvre serait effectivement un moyen de sensibiliser aux enjeux environnementaux, sans qu'il n'y ait des changements de comportements significatifs observés.

Il semble difficile de pouvoir observer un changement de comportement dans les Jardins du Val-de-Bièvre, quelles que soient les sensibilités environnementales des usager.e.s. Il serait alors intéressant de voir si certaines des pratiques écologiques en lien avec la réouverture de la Bièvre ont lieu dans la dimension quotidienne, dans la vie des personnes hors des Jardins du Val-de-Bièvre. La réouverture peut-elle avoir agi comme un déclic ?

### 3.3 Des pratiques écologiques déconnectées de la Bièvre ?

Dans quelle mesure les pratiques écologiques des usager.e.s sont-elles en lien avec la réouverture de la Bièvre ? Comment a-t-elle influencé leurs perceptions de l'environnement, leurs comportements de manière personnelle ? Cette réouverture a-t-elle une influence sur la vie quotidienne des habitant.e.s ?

#### 3.3.1 La Bièvre, un « objet écologique » ?

Les deux exemples de bénéfices écologiques apportés par les questionné.e.s ne sont pas ceux relevés en premier pour ce type d'opérations. Par exemple, si une introduction de la biodiversité est notée, il s'agit plutôt de celle liée aux milieux aquatiques, comme les poissons ou encore les hérons. Or, il s'agit de la moins relevée puisqu'aucun des sondé.e.s n'a vu de poissons. Les bénéfices écologiques cités sont donc moins ceux de la réouverture que des espaces verts qui l'entourent.

Les bénéfices écologiques des petites rivières urbaines sont donc en réalité peu connus des usager.e.s des Jardins du Val-de-Bièvre. Cela est renforcé par le manque de connaissances et d'informations liés à la réouverture. (*Cf. partie 2.1.3*). Dans le questionnaire, 73% des sondé.e.s déclarent ne pas connaître les arguments soutenus

---

<sup>106</sup>BOUTAUD A. « Ecologie : de la sensibilisation aux changements de comportements », *Millénaire 3*, Le Centre ressources Prospectives du Grand Lyon, 2009, p. 2

par les collectivités locales justifiant la réouverture de la Bièvre – et donc les bénéfices écologiques qui justifient cette opération. Parmi les 27% qui connaissent, certains citent à juste titre le patrimoine historique et naturel à remettre en valeur, des arguments sociaux « avoir un espace vert à 10 minutes de chacun », ou encore paysagers et écologiques « zone zéro pollution, retour aux sources, sensibilisation à la préservation de la nature et de ses espèces ».

Pourtant, ces réponses n'apparaissent que très peu dans le questionnaire et 1/4 trouve que les arguments ne sont pas justifiés. Les personnes interrogées en entretien ne connaissent pas les arguments des collectivités locales, souvent parce qu'elles ne se rappellent plus du processus de réouverture ou parce qu'elles ne s'y sont pas intéressées.

En conséquence, les bénéfices écologiques qui peuvent être apportés par la réouverture des petites rivières urbaines ne sont pas connus. En ce sens, la Bièvre n'est pas considérée comme un objet écologique pour elle-même, ce qui limite sa compréhension. Peut-on imaginer que les bénéfices soient perçus différemment selon les conceptions et sensibilités des usager.e.s ?

### 3.2.2 Des conceptions de l'écologie très diverses...

L'étude des pratiques et sensibilités écologiques des habitant.e.s résulte de trois entretiens : ceux de JG, JP et AL. Il est intéressant de voir qu'il n'y a aucune homogénéité dans leurs comportements, hormis leur point commun de fréquenter la commune de l'Haÿ-les-Roses. Leurs conceptions sont totalement différentes et découlent d'engagements et de visions très diverses, comme le montrent les extraits d'entretiens ci-dessous.

Je n'ai pas une pratique formidable de l'écologie, j'ai une voiture, j'ai des ordinateurs, des smartphones, je voyage [...] je consomme des produits qui viennent de très loin, des fruits, des légumes, de la viande, franchement je ne suis pas un exemple pour l'écologie<sup>107</sup>.

---

<sup>107</sup> Entretien du 29 avril 2022 avec JG, originaire de Bourg-la-Reine.

Ce passage nous permet de voir quelles sont les pratiques perçues comme écologiques dans la vie quotidienne, ici particulièrement axée sur le transport et la consommation. La présence de la nature et donc de la réouverture de la Bièvre n'est pas une dimension prise en compte dans cette perception-là.

Je ne fais pas tout ce qu'il faut faire mais tout ce qui va être trier les déchets, limiter ses déchets, pas trop utiliser la voiture, tout ce que je dois faire à pied je le fais à pied, même pour aller travailler je prends plus le bus que la voiture. Je fais attention...j'ai un jardin et du coup pareil je ne rase pas la pelouse, je laisse les... ce qu'on appelle les mauvaises herbes, c'est-à-dire les herbes qu'on a pas placé là, je les laisse parce que ça attire les abeilles<sup>108</sup>.

Ici, bien que la consommation et les transports soit les premiers aspects abordés et rattachés à l'écologie, la question de la biodiversité et de la nature est présente. Il y a une attention à la protéger et à vouloir la préserver directement depuis des espaces verts personnels.

Moi je te parle de l'écologie, du respect de la nature, que tu essaies par ta petite personne et tes petits moyens de la faire perdurer et participer à son développement donc déjà la respecter, ne pas la modifier, ne pas la salir, regarder les choses, en profiter, prendre gratuitement ce qui peut être pris sans la prendre physiquement en arrachant des choses [...] c'est de la garder propre, de la respecter et de faire aussi profiter mon chien.<sup>109</sup>

Dans cet extrait-là, l'un des premiers sujets est celui de la nature, de sa protection et de son respect. Dans ce même entretien, d'autres sujets ont été abordés comme la question du chauffage, de l'énergie ou encore de l'autosuffisance alimentaire.

Ces extraits-là nous montrent différentes visions de l'environnement, où chacun agit selon ses propres convictions et ses propres moyens, « il y a des gens que tu

---

<sup>108</sup> Entretien du 9 mai 2022 avec AL, habitante de l'Haÿ-les-Roses et usagère des Jardins du Val-de-Bièvre depuis un an et demi.

<sup>109</sup> Entretien du 02 mai 2022 avec JP, habitant à Bourg-la-Reine et usager des Jardins du Val-de-Bièvre depuis 7 ans – Annexe 3.

diras qu'ils ne sont pas écologiques mais ils n'ont pas les moyens de mettre des pompes à chaleur, des panneaux solaires, car cela coûte »<sup>110</sup>. En conséquence, les personnes interrogées ont des manières diverses d'agir face aux enjeux environnementaux dans la vie quotidienne. Cela vient directement de leurs propres conceptions mais aussi des obstacles rencontrés pour mettre en œuvre leurs principes : un coût trop élevé, des infrastructures peu adaptées, des informations partielles<sup>111</sup> ou encore la conviction que les changements ne doivent pas se faire à l'échelle individuelle mais collective.

Ainsi, malgré ces différences dans la manière de se positionner face aux enjeux écologiques, les usager.e.s connaissent-ils le fonctionnement général de la Bièvre et ses bénéfices écologiques éventuels ?

### 3.3.2 ... Sur lesquelles la Bièvre n'a aucune incidence

Ces différentes conceptions n'ont pas de lien avec la Bièvre. Si JP affirme que ce type de lieu lui a donné envie de les multiplier, la réouverture n'a pas changé ses habitudes ni ses conceptions. En effet, il met en œuvre depuis longtemps des moyens pour réduire son impact à travers par exemple l'installation d'une pompe à chaleur, de panneaux solaires et la plantation de végétaux dans son jardin.

Si nous nous interrogeons sur ces différences, l'exemple d'AL, qui affirme « je pense que j'ai été éduquée comme ça, donc c'est vraiment très progressif [...] j'ai pas eu de déclic à un moment donné »<sup>112</sup> nous permet de penser qu'il s'agit d'un processus qui a démarré dès l'enfance. Cette évolution n'a rien à voir avec la réouverture de la Bièvre.

D'un autre côté, JG ne croit pas aux avantages écologiques apportés par la Bièvre sur le territoire puisqu'il s'agit pour lui d'un projet qui n'a pas de sens. Pour l'environnement, « les véritables décisions se font au niveau du gouvernement, voire même européen »<sup>113</sup>.

---

<sup>110</sup> Entretien du 02 mai 2022 avec JP, habitant à Bourg-la-Reine et usager des Jardins du Val-de-Bièvre depuis 7 ans – Annexe 3.

<sup>111</sup> BOUTAUD A. « Ecologie : de la sensibilisation aux changements de comportements », *Millénaire 3*, Le Centre ressources Prospectives du Grand Lyon, 2009, pp. 2-3

<sup>112</sup> Entretien du 9 mai 2022 avec AL, habitante de l'Haÿ-les-Roses et usagère des Jardins du Val-de-Bièvre depuis un an et demi.

<sup>113</sup> Entretien du 29 avril 2022 avec JG, originaire de Bourg-la-Reine.

Ces différences trouvent leurs origines dans plusieurs facteurs : par exemple l'éducation familiale comme l'exemple d'AL peut le souligner, mais aussi par les voisins et les amis<sup>114</sup> ainsi que par la scolarité, la profession<sup>115</sup> ou encore la passion<sup>116</sup>. Les facteurs d'implication dans la cause environnementale sont donc nombreux et nous cherchons à voir si la réouverture de la Bièvre peut être l'un d'entre eux. D'après les témoignages des habitant.e.s intéressé.e.s, il semblerait que ce ne soit pas le cas.

L'idée que l'objet de la Bièvre participe à une prise de conscience des enjeux environnementaux semble être une image fautive. Les personnes qui apprennent des gestes écologiques et sont sensibles à cette cause ne le sont pas davantage grâce à la Bièvre.

Ainsi, il apparaît que seuls ceux qui sont les plus sensibles aux questions de l'environnement trouvent des avantages écologiques aux réouvertures des petites rivières urbaines. Il semblerait qu'ils soient au maximum supposés et vus comme logiques pour ceux qui sont les plus sensibles à la question environnementale. Pour les autres, le manque d'information et de communication limite la connaissance des bénéfices écologiques apportés par la présence d'une rivière en ville. Cette difficile compréhension des enjeux écologiques liés à la réouverture limite la sensibilisation à l'environnement, dont la Bièvre n'est pas un des facteurs.

---

<sup>114</sup> LEGER M-T., PRUNEAU D., « Vers l'adoption de comportements environnementaux dans la famille – Perspectives théoriques », *Éducation relative à l'environnement*, Volume 12, 2015.

<sup>115</sup> SAUVE L., VAN STEENBERGHE E, « Identités et engagements : Enjeux pour l'éducation relative à l'environnement », *Éducation relative à l'environnement*, Volume 12, 2015.

<sup>116</sup> GOUSSE-LESSARD A-S., LALANDE D. et VALLERAND R-J, « La passion comme source identitaire et moteur d'engagement environnemental », *Éducation relative à l'environnement*, Volume 12, 2015.



# Conclusion

Alors que les réouvertures se multiplient sous des formes différentes, celle de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses est considérée comme une renaturation de la part des collectivités locales. Les bénéfices peuvent alors être sociaux, historiques/symboliques et environnementaux pour le territoire comme pour les usager.e.s. Plus particulièrement, les bénéfices environnementaux et la place de l'eau dans les réouvertures font l'objet de vifs débats sur les motivations et avantages de ce type de projets, bien que les collectivités locales à l'Haÿ-les-Roses relèvent l'introduction d'une nouvelle biodiversité en milieu aquatique, une lutte contre les îlots de chaleur et contre les inondations.

Le dessein de ce mémoire était alors de répondre à la question « quels sont les bénéfices écologiques de la réouverture de la petite rivière urbaine de la Bièvre pour ses usager.e.s ? ». L'hypothèse principale était que le processus de réouverture de la Bièvre pouvait être un objet de sensibilisation aux enjeux environnementaux. En ce sens, il s'agissait de vérifier si les bénéfices environnementaux existent pour les habitant.e.s. Après une étude des usages et connaissances autour de cette rivière, nous nous sommes interrogés sur les pratiques et les sensibilités écologiques des personnes qui vivaient à proximité de l'Haÿ-les-Roses.

Les principaux résultats de cette étude montrent que si les usager.e.s jouissent de véritables avantages sociaux permis par les réouvertures -espace vert de qualité, revalorisation des espaces de proximité –, les avantages écologiques et symboliques semblent plus complexes à discerner. L'histoire de la Bièvre ou encore la place des cours d'eau en ville ne semble pas mieux connue depuis la réouverture. Les riverain.e.s se disent plus conscients des bénéfices écologiques, sans que cela ne transparaisse toutefois pas dans leurs comportements. S'ils disent les avoir compris, les usager.e.s ne semblent que rarement plus sensibles à l'environnement naturel qu'est la Bièvre – d'ailleurs souvent jonchée de déchets.

La réouverture de la rivière n'a donc pas été un facteur de sensibilisation pour les usager.e.s, n'ayant aucun impact sur leurs manières de se positionner sur les enjeux environnementaux. En ce sens, la principale hypothèse de cette étude n'a pas été démontrée puisque la réouverture de la Bièvre n'a pas provoqué une plus forte

sensibilisation environnementale ; elle a tout au plus conforté ceux qui y étaient sensibles dans leur volonté de protéger la nature et la biodiversité qu'elle abrite.

Dès lors, les réouvertures des petites rivières urbaines sont-elles pour les urbanistes le moyen de donner « droit à l'eau » ? S'il se définit comme la possibilité pour chacun d'utiliser l'eau dans ses multiples usages en tant que ressource naturelle fondamentale, la réouverture des petites rivières urbaines doit pouvoir garantir son utilisation durable. Est-ce que donner droit à l'eau signifie réintroduire uniquement l'eau sur un territoire ou aussi permettre aux habitant.e.s de prendre conscience de son caractère précieux ?

L'objectif principal de la réouverture est celui de faire connaître l'histoire symbolique d'une rivière souillée par les êtres humains ; un objectif tellement important qu'il justifiait même une réouverture *à tout prix*. Or, la méconnaissance de son histoire limite à la fois la compréhension symbolique de la réouverture mais aussi les enjeux qui y sont liés, toujours d'actualité. La question réellement posée par l'histoire de la Bièvre est la suivante : jusqu'où l'homme peut-il exploiter un cours d'eau sans lui nuire ? Quels sont les usages à privilégier pour ne pas reproduire une pollution et une surexploitation de l'eau douce ?

Dès lors, *à quel prix* faut-il rouvrir les petites rivières urbaines ? Alors que les enjeux environnementaux sont au cœur de plusieurs réflexions mondiales – du monde scientifique à celui des urbanistes – il apparaît comme nécessaire de créer une Bièvre qui soit non seulement un lieu de vie mais aussi un lieu de compréhension et de sensibilisation. Le droit à l'eau pour les urbanistes ne serait alors pas simplement de donner un accès à l'eau qui coule ; mais de permettre à tous de manière symbolique de comprendre les enjeux d'avoir cette ressource naturelle à proximité. Ces enjeux sont d'ores et déjà au centre de l'actualité, puisque quatre tronçons sont actuellement étudiés entre Antony et Paris afin d'être réouverts prochainement : les travaux pourraient commencer dans trois ans<sup>117</sup>.

Ainsi, s'il s'agissait de poursuivre et d'approfondir ce mémoire, il serait pertinent de comparer les résultats de sensibilisation à l'environnement près de la Bièvre à une

---

<sup>117</sup> Entretien du 17 mai 2022 avec Marie Bontemps, chargée de mission « Contrat Bièvre Eau, Climat et Trame Verte & Bleue » - Annexe 4.

rivière réouverte qui a, elle, connu une sensibilisation plus importante : communication, panneaux, réunions, conférences, visites... Est-ce que les habitant.e.s y sont plus sensibles ? Est-ce qu'ils ont plus de déclics, de répercussions sur leur vie quotidienne ? Comment cela participe à leur prise de conscience écologique ?

Cette étude permet d'apporter des questionnements sur la manière dont les usager.e.s sont pris en compte dans l'urbanisme ; non pas par leur participation au projet mais sur la répercussion de ces derniers sur leur vie quotidienne voire intime puisque les enjeux environnementaux ne sont pas partagés de tous, ni de la même manière. Dès lors, quelle place a l'urbaniste sur la compréhension de ces enjeux-là par la population ? Doit-il influencer, faire comprendre et participer à un changement chez l'individu ? Cela interroge la manière dont l'urbanisme et l'urbaniste sont résilients : dans leurs pratiques, leurs façons d'agir et même dans ce qu'ils transmettent à ceux qui fréquentent leurs projets ?

# Bibliographie

## 1. ARTICLES DE PRESSE

ABRAHAM A-L, « La Bièvre, ce petit cours d'eau qui déchaîne tellement de passion ! », *Le Parisien*, 2014. (consulté le 03.02.2022 sur Europresse)

BARATTA Y., « L'histoire tourmentée d'une rivière : de la Bièvre paysage à la Bièvre laborieuse », *Le blog de Gallica* ». Disponible sur : <<https://gallica.bnf.fr/blog/06102020/lhistoire-tourmentee-dune-riviere-de-la-bievre-paysage-la-bievre-laborieuse?mode=desktop>> (consulté le 02.05.2022)

Bon Pote. « La 6e limite planétaire est franchie : le cycle de l'eau douce », *Bon Pote (site web)*, 28 avril 2022. Disponible sur : <<https://bonpote.com/la-6e-limite-planetaire-est-franchie-le-cycle-de-leau-douce/>> (consulté le 01.05.2022)

CAREZ Céline., « Paris : déterrer la Bièvre, coup de génie ou folle utopie ? », *Aujourd'hui en France (site web)*, 20 avril 2021. Disponible sur : <<https://nouveau-europresse-com.univ-eiffel.idm.oclc.org/Link/umiv/news-20210420-PJW-nioigpc7ujhz5j2usn5ggnevny>> (consulté le 03.02.2022)

« Écologie. La 6ème limite planétaire vient d'être franchie : qu'est-ce que ça signifie ? », *Paris Normandie*, 29 avril 2022. Disponible sur : <<https://www.paris-normandie.fr/id302043/article/2022-04-29/ecologie-la-6eme-limite-planetaire-vient-detre-franchie-quest-ce-que-ca-signifie>> (consulté le 01.05.2022)

« La Bièvre renaîtra-t-elle au cœur de la capitale ? », *Le Parisien*, 20 avril 2021. (consulté le 03.02.2022 sur Europresse).

« La Bièvre retrouve la lumière entre Arcueil et Gentilly », *Le Parisien*, 16 mars 2021. (consulté le 03.02.2022 sur Europresse).

« Le dragon de la Bièvre faisait son lit dans la rivière », *Le Parisien*, 27 août 2013. Disponible sur : <<https://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/le-dragon-de-la-bievre-faisait-son-lit-dans-la-riviere-27-08-2013-3082425.php>> (consulté le 01.05.2022)

LE MITOUARD E., « La Bièvre est morte et enterrée », *Le Parisien*, 6 novembre 2002. Disponible sur : <<https://www.leparisien.fr/paris-75/la-bievre-est-morte-et-enterree-07-11-2002-2003549762.php>> (consulté le 25.04.2022)

## 2. ARTICLES SCIENTIFIQUES

AGYEMAN J., KOLLMUSS A., « Mind the Gap: Why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behavior? » *Environmental Education Research* 8, n° 3, 1 août 2002, pp. 239-60. Disponible sur <<https://doi.org/10.1080/13504620220145401>>. (consulté le 15.05.2022)

BERTHEMONT J., RIVIERE-HONNEGGER A., LE LAY Y-F, « Les paysages des eaux douces », *Géoconfluences*. Disponible sur : <<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageScient2.htm>>. (consulté le 26.02.2022)

BONIN S., « Fleuves en ville : enjeux écologiques et projets urbains », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, n° 13, 31 décembre 2007. Disponible sur <<https://doi.org/10.4000/strates.5963>>. (consulté le 12.02.2022)

- BOUTEFEU E., « La nature en ville : des enjeux paysagers et sociétaux », *Géoconfluences*, 2007. Disponible sur : <<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageViv.htm>>
- BRUN A., COURSIERE S., CASETOU E. « Eau et urbanisme à Lyon : le projet de renaturation du Ruisseau des Planches », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, n° 22, 01 mars 2014, pp. 112-26. Disponible sur <<https://doi.org/10.4000/tem.2475>> (consulté le 13.02.2022)
- BRUN A., FELIX A., « Renouvellement urbain et risque inondation : le plan-guide « Seine-Ardoines » », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 29 octobre 2011. Disponible sur <<https://doi.org/10.4000/cybergeo.24751>> (consulté le 17.02.2022)
- CALLEDE J-P., « Bernard Régis, Buisson Monique, Camy Jean, Roulleau-Berger Laurence, Vincent Guy, Éducation, fête et culture. », *Revue française de sociologie* 23, n° 4, 1982, pp. 697-700. (consulté le 08.05.2022)
- CARRE C, HELLIER E, DUPONT N., « Des représentations concurrentes de l'eau dans les projets urbains. Le cas des prairies Saint-Martin à Rennes », *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n° 47, 15 août 2019, pp. 41-55. Disponible sur <<https://doi.org/10.4000/soe.5214>>. (consulté le 26.02.2022)
- GOUSSE-LESSARD A-S, LALANDE D., VALLEREND R-J., « La passion comme source identitaire et moteur d'engagement environnemental », *Éducation relative à l'environnement. Regards - Recherches - Réflexions*, n° Volume 12, 20 mai 2015. Disponible sur <<https://doi.org/10.4000/ere.549>>. (consulté le 15.05.2022)
- GROSDÉMOUGE P., « Éco-gentrification » : l'effet pervers des espaces verts », *Millénaire 3*. Disponible sur : <<https://www.millenaire3.com/ressources/Eco-gentrification-l-effet-pervers-des-espaces-verts>> (consulté le 18.03.2022)
- GUEYMARD S., « Facteurs environnementaux de proximité et choix résidentiels », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, n° Dossier 7, 10 mai 2006. Disponible sur <<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.2716>>. (consulté le 18.03.2022)
- LAFON X., MENJOT D., « Introduction : « In urbem aquam ducere » ». *Histoire urbaine* 22, n° 2, 1 décembre 2008, pp. 5-10. (consulté le 05.05.2022)
- LUXEREAU A., « Faire renaître la Bièvre », *Communications* 74, n° 1, 2003, pp. 117-37. Disponible sur : <<https://doi.org/10.3406/comm.2003.2132>>. (consulté le 09.05.2022)
- MANOLA T., « Rapports multisensoriels des habitants à leurs territoires de vie. Retours critiques sur une démarche méthodologique », *Norois. Environnement, aménagement, société*, n° 227, 30 juin 2013, pp. 25-42. Disponible sur <<https://doi.org/10.4000/norois.4649>>. (consulté le 11.02.2022)
- ODOU P., SCHILL M., « Réactions affectives anticipées et intentions d'agir contre le réchauffement climatique : proposition d'une typologie », *Decisions Marketing* 88, n° 4, 2017, pp. 13-33. (consulté le 18.05.2022)
- PELLETIER J., « Sur les relations de la ville et des cours d'eau / On relations between cities and rivers », *Géocarrefour* 65, n° 4, 1990, pp. 233-39. Disponible sur : <<https://doi.org/10.3406/geoca.1990.5741>>. (consulté le 25/04/2022)

PRELORENZO C., « La ville au bord de l'eau ou les contemplations du vide », La ville, n° 2, Sur Seine, Le Havre, Rouen, *Paris-banlieues*, 1995.

RODE S., « Reconquérir les cours d'eau pour aménager la ville », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 30 janvier 2017. Disponible sur : <<https://doi.org/10.4000/cybergeo.27933>>. (consulté le 15.04.2022)

SAUVE L., VAN STEENBERGHE E., « Identités et engagements : Enjeux pour l'éducation relative à l'environnement », *Éducation relative à l'environnement*, Volume 12, 2015.

SCHERRER F., « L'eau urbaine ou le pouvoir de renaturer », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 16 décembre 2004. Disponible sur : <<https://doi.org/10.4000/cybergeo.1496>>. (consulté le 28.03.2022)

WANG-ERLANDSSON L., ARNE T., RUUD J., INGO F., et al. « A Planetary Boundary for Green Water ». *Nature Reviews Earth & Environment*, 26 avril 2022, pp. 1-13. Disponible sur : <<https://doi.org/10.1038/s43017-022-00287-8>>. (consulté le 05.05.2022).

### 3. CONFERENCE et EXPOSITIONS

« Des espaces publics de point d'eau à Valdivia, au Chili », ANDERSEN K., (03.03.2022)

Musée Gadagne, Exposition « Les pieds dans l'eau », ouverte le 19 mai 2021 (visitée le 25.03.2022)

« Rendre visible, l'invisible », organisé par l'Ecole Urbaine de Lyon (25.03.2022)

### 4. DOCUMENTS

DRIEE, « Redonner vie à des milieux disparus : la réouverture de rivières », *Politique de l'eau, de la nature et des paysages sur Paris proche couronne : Le Plan d'actions stratégiques de la MISSEN PPC 2016-2018*, fiche n°1, p. Disponible sur <<https://plattform-renaturierung.ch/fr>> (consulté le 01.05.2022)

« United Nations Official Document ». Disponible sur : <[https://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/64/292&Lang=F](https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/64/292&Lang=F)>. (consulté le P1.05.2022)

### 5. ETUDES / ENQUETES

BOUTAUD A. « Ecologie : de la sensibilisation aux changements de comportements », *Millénaire 3*, Le Centre ressources Prospectives du Grand Lyon, 2009, p. 19. [En ligne] Disponible sur : <<https://www.millenaire3.com/ressources/Ecologie-de-la-sensibilisation-aux-changements-de-comportement>>. (consulté le 18.05.2022)

BOURLON A-M, « La Bièvre », APUR, décembre 2001. Disponible sur : <<https://www.apur.org/sites/default/files/documents/publication/documents-associes/40.pdf?token=6RwDznkB>>. (consulté le 24.01.2022)

CARRE C., *Les petites rivières urbaines d'Île-de-France : découvrir leur fonctionnement pour comprendre les enjeux autour de leur gestion et de la reconquête de la qualité de l'eau*. Programme PIREN-Seine, 2011.

Cerema (ouvrage collectif), « Favoriser une gestion intégrée de l'eau en ville et dans les infrastructures de transport ». Disponible sur : <http://www.cerema.fr/fr/activites/services/favoriser-gestion-integree-eau-ville-infrastructures>. (consulté le 13.01.2022)

DICKS H., HARPET C., « La réouverture des rivières urbaines comme élément central et déclencheur d'un nouveau paradigme de l'eau en ville : l'exemple de la Bièvre à Paris - TSM », *Astee TSM numéro 1/2*, Disponible sur : <https://astee-tsm.fr/numeros/tsm-1-2-2015/histoire/>. (consulté le 13.02.2022)

GÖGGELE W., « Revitalisation des cours d'eau. Planification stratégique : un module de l'aide à l'exécution Renaturation des eaux », Office fédéral de l'environnement, Berne, coll. « L'environnement pratique », n° 1208, 45p. Disponible sur : <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/eaux/publications/publications-eaux/revitalisation-cours-eau-planification-strategique.html>. (consulté le 03.05.2022)

INSEE, « Dossier complet – Commune de Bourg-la-Reine (92014) ». [En ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-92014>. (consulté le 13.05.2022)

INSEE, « Dossier complet – Commune de l'Haÿ-les-Roses (94038) ». [En ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-94038#chiffre-cle-5>. (consulté le 13.05.2022)

REY F (dir.), « Ingénierie écologique appliquée aux milieux aquatiques : pour qui ? Pour quels bénéfices ? », *Astee*, vol. 2, mai 2018. Disponible sur : < [Ouvrage bénéfiques de l'IE.pdf](#) >. (consulté le 28.04.2022)

WAROT G. (dir), « La réhabilitation des petites rivières urbaines : le cas de la Bièvre » ? *Astee*, 2020, 96p. Disponible sur : <https://www.astee.org/publications/la-rehabilitation-des-petites-rivieres-urbaines-le-cas-de-la-bievre/>. (consulté le 02.03.2022)

## 6. GLOSSAIRES

« RIVIÈRE : Définition de RIVIÈRE », Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.cnrtl.fr/definition/rivi%C3%A8re>. (consulté le 03.05.2022)

« REVITALISER : Définition de REVITALISER », Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.cnrtl.fr/definition/revitaliser>. (consulté le 03.05.2022)

« Bassin versant », Glossaire eau, milieux marins et biodiversité ». [En ligne]. Disponible sur : <https://glossaire.eauetbiodiversite.fr/concept/bassin-versant>. (consulté le 03.05.2022)

## 7. OUVRAGES

ANCKAERT J., CONTE G., GAGNEUX R., *Sur les traces de la Bièvre parisienne. Promenades au fil d'une rivière disparue*, Paris, Parigramme, 2003, 156 p.

BAILLY J-C, *Couler de source*. Paris, Bayard, col. « Les petites conférences », 2018, 78 p.

BETHEMONT J., « Les grands fleuves », Paris, Armand Colin, col. « Collection U », 2002, 256 p.

BOURG D., FRAGNIERE A., *La Pensee ecologique : une anthologie*, Paris, Puf, col. « L'écologie en question », 2014, 896 p.

BRAVARD J-P., LEVEQUE C., (dir.), *La gestion écologique des rivières françaises : regards de scientifiques sur une controverse*, Paris, l'Harmattan, col. « Biologie, Ecologie, Agronomie », 2020, 364 p.

CEREMA (ouvrage collectif), *Milieux humides et aménagement urbain*, Cerema, 240 p.

DOBRE M., *L'écologie au quotidien : éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan, col. « Sociologies et Environnement », 2002, 352 p.

DOMENACH H., PICOUET M. (dir), *Environnement et populations : La durabilité en question*, Paris, L'Harmattan, 2004, 227 p.

GALLICE A., SERNA V. (dir), « La rivière aménagée : entre héritages et modernité. Formes, techniques et mises en œuvre », Cordemais, Aestuaria, n°7, 2005, 508 p.

LEFEBVRE H., *Le droit à la ville*, Paris, Economica, 2009 [1<sup>e</sup> éd. 1968], 135p.

MOSER G., WEISS K., *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Collin, 2003, 400 p.

ROGER A., *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997, p. 134.

## 8. SITOGRAFIE

Agence de l'Eau Seine-Normandie, « La Bièvre retrouve son lit à Jouy-en-Josas ». [En ligne]. Disponible sur <<http://www.eau-seine-normandie.fr/node/3792>>. (consulté le 01.05.2022)

Association les Amis de la Vallée de la Bièvre, « La Bièvre renaît à Jouy-en-Josas ». [En ligne]. <<https://www.bievre.org/2021/04/19/la-bievre-renait-a-jouy-en-josas/>>. (consulté le 20.01.2022).

Biodivers, « Renaturation et revitalisation », [En ligne]. Disponible sur <[https://www.biodivers.ch/fr/index.php/Renaturation\\_et\\_revitalisation#Revitalisation](https://www.biodivers.ch/fr/index.php/Renaturation_et_revitalisation#Revitalisation)>. (consulté le 03.05.2022)

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, « Eau et Urbanisme », [En ligne]. Disponible sur : <<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/eau-et-urbanisme-r1457.html>>. (consulté le 20.01.2022)

Géoportail, « L'Haÿ-les-Roses », [En ligne]. Disponible sur <<https://www.geoportail.gouv.fr/>>. (consulté le 04.05.2022)

Gyancourt, « Transition Écologique », [En ligne]. Disponible sur <<https://www.ville-gyancourt.fr/nos-grands-projets/transition-ecologique/>>. (consulté le 19.01.2022)

Mairie de Bièvre, « LA BIÈVRE », [En ligne]. Disponible sur <<https://www.bievres.fr/listes/la-bievre/>>. (consulté le 04.02.2022)

Mairie de Buc, « Espaces naturels », [En ligne]. Disponible sur <<https://www.mairie-buc.fr/cadre-de-vie/espaces-naturels>>. (consulté le 03.02.2022)

Mairie de Buc, « ONF », [En ligne]. Disponible sur <<https://www.mairie-buc.fr/cadre-de-vie/espaces-naturels/2751-onf>>. (consulté le 19.01.2022)





BARRAY D., « TPER - LA RECONQUÊTE DES COURS D'EAU EN MILIEU». Disponible sur :  
<[https://issuu.com/dianebarrylehello/docs/tper\\_la\\_reconquete\\_des\\_cours\\_d\\_eau\\_en\\_milieu\\_urbai](https://issuu.com/dianebarrylehello/docs/tper_la_reconquete_des_cours_d_eau_en_milieu_urbai)>. (consulté le 05.02.2022)

# Annexes

Annexe 1 : Questionnaire « La réouverture de la Bièvre »

Annexe 2 : Carte mentale des jeunes filles interrogées

Annexe 3 : Entretien du 02 mai 2022 avec JP, habitant à Bourg-la-Reine et usager des Jardins du Val-de-Bièvre depuis 7 ans.

Annexe 4 : Entretien Marie Bontemps

## **ANNEXE 1 : Questionnaire « La réouverture de la Bièvre »**

« Bonjour, je suis étudiante en M1 d'Urbanisme et d'Aménagement à l'École d'Urbanisme de Paris. Dans le cadre de mon mémoire j'étudie les relations qu'entretiennent les usagers à la Bièvre, depuis sa réouverture à l'Haÿ-Les-Roses. Nous parlerons ici plus précisément de la Bièvre au niveau des Jardins du Val-de- Bièvre »

### **I – Vos connaissances de la Bièvre**

#### **1 – Pour vous, le mot « Bièvre » fait d'abord référence à ...**

- Un territoire administratif
- Une commune
- Une salle
- Une rue
- Une rivière
- Un parc
- Des jardins
- Autre : compléter

#### **2- Connaissez-vous la rivière de la Bièvre ?**

- Oui, elle fait partie de l'histoire de la ville
- Oui, elle est présente dans les communes voisines
- Oui, elle a été ré-ouverte en 2016 près des jardins du Val-de-Bièvre
- Non, je ne la connais pas

#### **3 – Connaissez-vous l'histoire de la Bièvre ?**

- Oui, je connais bien son histoire
- Oui, je connais vaguement son histoire
- Non, je ne connais pas son histoire
- Je l'ai connue mais j'ai oublié son histoire
- Je ne m'intéresse pas à l'histoire de la Bièvre

#### **4- Savez-vous que la Bièvre a été ré-ouverte à l'Haÿ-les-Roses en 2016 dans les Jardins du Val-de-Bièvre ?**

- Oui
- Non

#### **5 – Si oui, comment le savez-vous ?**

- Par les informations qu'a donné la mairie avant et pendant sa réouverture
- Par la presse
- Par les panneaux présents sur le lieu de sa réouverture
- Autre : complétez

### **II – Votre fréquentation de la Bièvre**

#### **1 – Fréquentez-vous la Bièvre sur la commune de l'Haÿ-les-Roses depuis sa réouverture en 2016 ?**

- Oui
- Non

#### **2 – Si oui, à quelles occasions ?**

- Les cheminements me permettent de me rendre au travail/ à l'école / faire mes activités quotidiennes
- Sortir un chien
- Se promener
- S'asseoir à proximité
- Faire du sport
- Jeux divers
- Se divertir avec mes enfants
- Observer les plantes et les animaux
- Rejoindre des amis
- Autre :

#### **3 – Si oui, à quelle fréquence fréquentez-vous la Bièvre ?**

- Tous les jours
- Une à plusieurs fois par semaine
- Une fois par mois
- A de rares occasions

**4 – A quelle distance votre logement se trouve la Bièvre ?**

- Moins de 5 minutes à pied
- Entre 5 et 10 minutes à pied
- Entre 10 et 15 minutes à pied
- Plus de 15 minutes à pied

**5- Trouvez-vous agréable de vous promener au bord de la Bièvre ? Pourquoi ?**

=> précisez

**III – Vos pratiques & réouverture de la Bièvre**

**1 – Habitez-vous à proximité (l’Hay-les-Roses ou les communes alentours) lors de la réouverture de la Bièvre ?**

- Oui
- Non

**2 – Si non à la question 1, la présence de la Bièvre a – t-il été un argument pour le choix de votre logement ?**

- Oui
- Non

**3 – Si oui à la question 1, est-ce que la réouverture de la Bièvre a eu un impact sur votre manière de fréquenter le parc de la Bièvre?**

- Oui, je vais plus souvent près de la Bièvre
- Oui, j’utilise plus souvent les aménagements piétons près de la Bièvre
- Non, il n’est pas agréable de fréquenter la Bièvre
- Non, j’ai continué d’aller aux mêmes endroits que j’allais avant la réouverture
- Non, je ne vais toujours pas près de la Bièvre
- Autre : précisez

**4 – Si oui, pourquoi avez-vous changé vos pratiques ?**

=> précisez

**5 – Si non, pourquoi n’avez-vous pas changé vos pratiques ?**

=> précisez

**6 – Pour vous, la proximité de la Bièvre ré-ouverte représente quels avantages ?**

=> précisez

**7– Pour vous, la proximité de la Bièvre ré-ouverte représente quels inconvénients ?**

=> précisez

**IV – Compréhension de la réouverture de la Bièvre**

**1 – Connaissez-vous les arguments soutenus par les collectivités locales pour une réouverture de la Bièvre ?**

- Oui
- Non

**2 – Si oui, vous apparaissent-ils justifiés ? Pourquoi ?**

=> précisez

**3 - Selon vous, la réouverture de la Bièvre a un impact bénéfique sur le territoire de l’Hay-Les-Roses car :**

- Il améliore le paysage du parc de la Bièvre et de la ville
- Il améliore l’attractivité de la ville
- Il améliore le cadre de vie de ses habitants
- Il permet de reconnecter la ville avec son histoire et son passé

- Il permet de développer une identité au territoire
- Il permet de développer une nouvelle biodiversité
- Il permet de lutter contre les îlots de chaleur
- Il permet de réduire les risques d'inondations
- Il permet d'adapter la ville au changement climatique
- Il permet de développer les mobilités douces à travers les cheminements
- Rien de tout cela

**4- La réouverture de la Bièvre a-t-elle modifié (de toutes les façons possibles) le territoire de l'Hay-Les-Roses ? Comment ?**

=> précisez

**V – Aménagement et Bièvre**

**1- La Bièvre restaurée paraît-elle naturelle ?**

- Oui
- Non

**2 – La Bièvre restaurée est – elle propre ?**

- Oui
- Non

**3 – Si non, pourquoi ?**

=> précisez

**4 –La Bièvre restaurée est-elle polluée ?**

- Oui
- Non

**5 -Les aménagements faits pour la réouverture de la Bièvre correspondent-ils à vos attentes et à vos usages ? Pourquoi ?**

- Oui
- Non

**6 – Selon vous, la Bièvre a – t-elle été ré-ouverte sur son ancien lit ?**

- Oui
- Non

**7 – Depuis la réouverture de la Bièvre, connaissez-vous mieux son histoire ?**

- Oui
- Non

**8– Selon vous, la renaturation de la Bièvre a-t-il permis d'introduire plus de nature sur la commune ?**

- Oui
- Non

**9 – Trouvez-vous que la réouverture de la Bièvre représente une plus-value pour le territoire de l'Hay-Les roses ? Pourquoi ?**

=> précisez

**VI – Sensibilités écologiques et réouverture de la Bièvre**

**1 – Depuis la réouverture de la Bièvre, vous :**

- avez pris conscience des bénéfices environnementaux d'une réouverture d'une rivière urbaine
- avez pris conscience des bénéfices sociaux d'une réouverture d'une rivière urbaine
- êtes convaincu.e des bénéfices d'une réouverture d'une petite rivière urbaine sur l'environnement
- êtes convaincu.e des bénéfices sociaux d'une réouverture d'une rivière urbaine
- rien de tout cela

**2 – Depuis la réouverture de la Bièvre, en termes de comportement :**

- vous faites plus attention à la biodiversité alentours (les canards, poissons, insectes...)
- vous privilégiez les mobilités douces à proximité de la Bièvre
- vous vous promenez plus longtemps à proximité de la Bièvre

- vous n'avez pas changé de comportement
- autre: précisez

**3 – Sur une échelle de 1 à 10, vous diriez que la réouverture de la Bièvre a :**

- 1 - rien changé dans vos (ou non) sensibilités écologiques
- 10 – a agi comme un déclic et exacerbé vos sensibilités écologiques

**VII– A propos de vous...**

**1 – Vous êtes :**

- une femme
- un homme
- autre
- je ne souhaite pas le préciser

**2- Vous avez :**

- moins de 15 ans
- 15 – 29 ans
- 30 – 44 ans
- 45 – 59 ans
- 60 à 74 ans
- 75 ans et plus

**3 – Vous appartenez à la classe socio-professionnelle :**

- agriculteurs
- artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- cadres
- professions intermédiaires
- employés
- ouvriers
- étudiants
- retraités
- inactif

**4 – Vous habitez :**

- Antony
- Bourg la Reine
- Cachan
- Fresnes
- L'Haÿ- les-Roses
- Autre : précisez

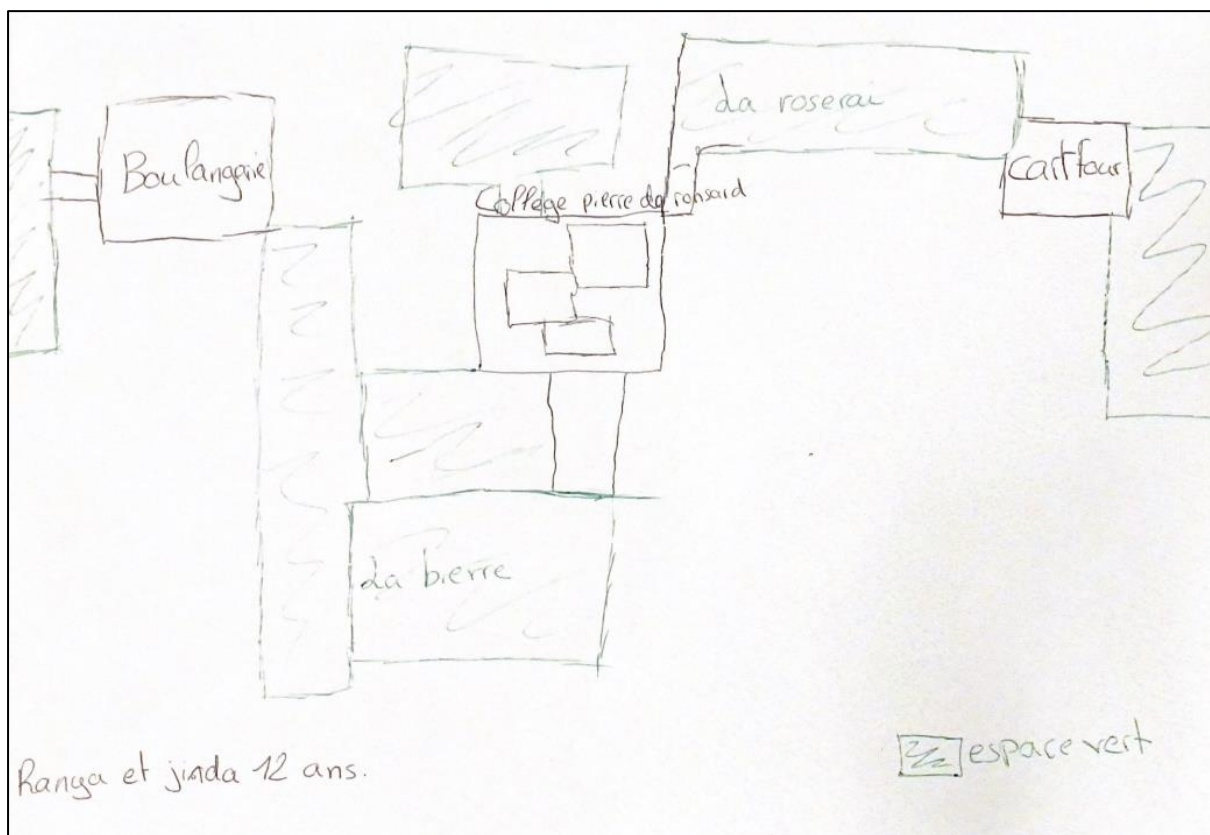
**5 – Votre logement est :**

- un appartement que vous louez
- un appartement dont vous êtes le/la propriétaire
- une maison que vous louez
- une maison dont vous êtes le/la propriétaire
- autre : précisez

Remarques :

=> précisez

## ANNEXE 2 : Carte mentale des jeunes filles interrogées





## **ANNEXE 3 : Entretien du 02 mai 2022 avec JP, habitant à Bourg-la-Reine et usager des Jardins du Val-de-Bièvre depuis 7 ans**

RETRANSCRIPTION de JP, habitant à Bourg-la-Reine, contacté grâce au questionnaire

02/05/2022, 14h30, 44 minutes

/!\ les passages soulignés en italique sont des mots et phrases que je ne suis pas sûre d'avoir bien compris.

[présentation et demande d'autorisation d'enregistrer]

**OB : « Voilà je suis prête. Alors pour commencer est ce que vous voulez bien commencer à vous présenter enfin ce que vous voulez dire... »**

JP : Bah écoute, enfin je vais te tutoyer déjà.

**OB : Oui, oui.**

JP : JP, j'ai 56 ans et si je fais plus référence à des promenades dans le Parc de la Bièvre c'est surtout depuis que j'ai un chien, c'est depuis ce temps-là que je le connais, c'est récent, ça fait 7 ans et demi. Bah voilà c'est l'occasion d'aller se promener, de prendre l'air de réfléchir à plein de choses parce qu'en fait je m'en sers souvent durant les périodes de bureau office pour évaluer un peu donc c'est intéressant puis ça permet de réfléchir, de se poser plein de questions de te faire un petit « reset » puis de préparer ta journée le matin ou l'après-midi.

**OB : D'accord donc est ce que vous connaissez déjà la Bièvre avant qu'elle soit réouverte puisque ça fait 7 ans que...**

JP : Non, non.

**OB : Non alors vous connaissiez pas du tout la Bievre, ni son histoire ni rien ?**

JP : Non, non pas du tout écoute, moi je suis arrivée à Bourg-la-Reine en 2000, j'étais dans la résidence derrière le parc de la Bièvre, la résidence Fontaine Grelot et j'ai toujours vu cette séparation entre la résidence et ce petit parc, ce n'est pas un parc où on avait l'habitude d'aller sachant qu'on avait le Parc de Sceaux à côté, donc quand on a eu notre chien il y a 7 ans et demi c'était en ... 2022 donc dans les années 2005 ... attend 2015 lololo qu'est-ce que je raconte, dans les années 2015 bah il a fallu bien sûr le faire sortir et tout naturellement on a été dans le parc de la Bièvre, puis après on a grandi donc le parc de la Bièvre, le Près du Parc de la Bièvre, on a rajouté le parc de la Vallée qui était un petit avant et puis on a fini par compléter le tour par le tour du Parc de Sceaux donc ça fait une belle petite sortie.

**OB : C'est vrai qu'il n'y a pas mal d'espaces vert par là-bas...**

JP : Dans ce coin-là ouais je dirais que le coin Bourg-la-Reine côté Antony, limitrophe avec L'Hay-les-Roses c'est un coin qui est bien sympathique, il est un peu loin de la métropole de Paris, en fait tout ce qui lie tout ça c'est la coulée verte, la coulée verte qui passe près du Parc de Sceaux et le plus proche du Parc de Sceaux c'est le parc de la Bièvre. Puisqu'après il faut aller dans la forêt de comment ... celle en face de la coulée verte de Passy dont je n'ai plus le nom et pourtant j'y ai été presque 25 ans faire du VTT, c'est la forêt de ...

**OB : Alors là je ne sais pas du tout.**

JP : Je ne sais plus mais en fait c'est vraiment les coins les plus sympathiques Sceau c'est un peu artificiel même si ça reste vert, la Bièvre c'est aussi semi artificiel car on l'a réouverte donc on a bien sûr réaménagé mais ça a un cachet authentique et le plus naturel c'est le près du parc de la Bièvre c'est un petit bois pas très grand qui doit faire 500 m<sup>2</sup> de circonférence, c'est quelque chose de très naturel d'ailleurs les oiseaux du Parc de Sceau tu les retrouves du près du parc de la Bièvre et au parc des Prés de la Bièvre, qui naviguent entre les 3 sites, toutes les perruches qu'il y a dans Bourg-la Reine et au Parc de Sceau tu les retrouves dans ces lieux là parce qu'ils nous côtoient et en même temps ils ont leur territoire... ça, plus les écureuils les ... tout ce qu'il faut pour te croire en forêt alors qu'en fait tu es en plein centre-ville.

**OB : D'accord... fin coup en termes d'histoire vous connaissiez pas du tout la Bièvre avant sa réouverture, vous n'aviez jamais entendu parler de la Bièvre, vous ne l'aviez jamais vu sur les communes car vous savez elle est ...**

JP : Non, je l'ai découverte quand j'ai commencé à sortir avec le chien c'est quand même assez récent. J'en ai entendu parler par des collègues maitres canin parce qu'en fait on est un groupe qui se croise, qui se retrouve au niveau du parc de la Bièvre, il y a une dizaine, une douzaine de personnes qui se croisent dont certains vivent ici depuis très très longtemps donc ont suivi toute l'évolution, au moins deux auxquels je pense, qui sont très très au fait de tout ce qui se passe, tout ce qui s'est passé et qui pourront peut-être aussi te donner des informations.

**OB : Oui, oui... et vous vous étiez sur le territoire quand vous avez appris la réouverture de la Bièvre parce que si vous avez commencé à avoir votre chien en 2015... La bièvre n'était pas réouverte encore donc vous avez suivi tous les processus... ?**

JP : Peut-être mais honnêtement j'ai du mal à m'en rapper, je me rappelle que je faisais le tour de parc et peut être que la Bièvre n'était pas réouverte, il devait y avoir le chemin sans pour autant y avoir l'ouverture faite en profondeur et l'aménagement et donc au fil des années je t'avouerais, à force de voir les choses tu les vois plus tu les assimiles, donc oui on a dû y assister mais sans m'en rendre compte.

**OB : Et vous ne vous rappelez pas non plus de toute la communication qu'il y a eu pour la réouverture ?**

JP : Non absolument pas bah non parce que nous on était sur Bourg-la-Reine et c'était beaucoup régit par Antony et l'Haÿ-les-Roses donc là, a moins d'être sur cette commune, nous on voyait ça de loin.

**OB : Oui d'accord et donc pourquoi selon vous il est important de rouvrir la Bièvre ?**

JP : Alors la bièvre ou des endroits comme la Bièvre plutôt ?

**OB : Oui.**

JP : Bah déjà c'est rare d'avoir des projets comme la Bièvre qui permettent d'avoir des espaces ouverts aussi bien pour nous, que finalement je ne vais pas dire les animaux, mais plutôt les volatiles alors que... quoique une fois j'ai vu un renard, on savait pas d'où il venait mais on a vu un renard, les écureuils on sait qu'ils viennent du Parc de Sceau mais ça permet d'avoir un lieu ouvert aussi bien pour nous que pour certaines espèces qui permettent de te ressourcer et c'est d'autant plus rare que généralement quand tu as des projets enfin souvent si ce n'est majoritairement du temps, les projets sont toujours à but lucratif, donc il faut que ça rapporte, or ce type de parc ne rapporte rien, ce qui fait que tu peux en avoir créé suite à des actions politiques, des promesses et ce qui pêche ensuite c'est l'entretien, la sécurité, l'éclairage où tu vois que tout dépéri comme actuellement au parc de la Bièvre ou s'est fait à coup de cercles,

donc c'est de temps en temps tu vois des actions qui sont faites, pas toujours à bon escient comme le goudronnage d'une partie du terrain du pétanque pourquoi, personne le sait...

**OB : C'est ou ça ?**

JP : Là où on s'installait la fête foraine en fait

**OB : Ah oui je vois.**

JP : Le terrain qui jouxtait la cours de l'école, qui était de la terre, voila ça été goudronné surement il doit y avoir de très bonnes raisons mais je ne vois pas l'intérêt de goudronner dans un espace comme ça sur le devant, les pelouses il y avait des jeux pour enfants qui ont été avec le temps saccagés, plus ou moins abandonnés, tu regardes l'éclairage bon c'est pareil, le problème de projet comme ça c'est que ça rapporte rien mais ça coute beaucoup, déjà l'entretien mais les aménagements, la sécurité coutent beaucoup aussi et ça c'est pas une chose que les gens aiment voter même s'ils se disent écolo, vert, ce que tu veux, ça coute beaucoup d'argent et l'état s'y met aussi. Il y a toujours le jardinage qui est fait, on s'en aperçoit deux ou trois fois par an grand max' mais là c'est aussi, un entretien ... on va dire à la pelleuse puisqu'ils arrivent ils coupent tout, sans se soucier des espèces de plantes, de la biodiversité, des contours qu'ils auraient pu faire autour de certaines plantes, tout est coupé rat et net, mais la nature repousse bien entendu mais ça c'est un peu dommage donc pourquoi ? Parce que s'ils avaient des gens un peu plus qualifiés ça couterait un peu plus cher donc c'est comme tout, le Parc de Sceau pourquoi il est bon, parce que tout simplement toutes les communes alentours cotisent plus l'état et c'est aussi classé au monument historique donc eux ils n'ont pas ce problème-là. Quand tu fais des zones comme ça d'oxygène, qui permettent de se ressourcer, de se promener toi, ton chien, regarder la nature il y a certains endroits du Parc de la Bièvre qui sont pas terribles, terribles il faut bien le dire, ça te permet de te vider, de penser à autre chose ou de penser à plein d'autre chose, de te refaire la journée, moi c'est ce que je fais le matin, je suis en train de me faire toutes mes journées professionnelles personnelle, tu te poses plein de questions, tu envisages des solutions, tu regardes à droite à gauche voilà, tu as du vert tu es bien entouré, tu te détend, tu penses à des trucs auquel tu n'aurais pas pensé, franchement c'est un exutoire, quelque chose qui permet de faire un reset dès le matin, de démarrer sous de bons auspices puis après quand tu démarres dans le parc de la Vallée, la Bièvre et que tu arrives dans le bois de la Bièvre, tu es vraiment en immersion, tu es tranquille et tout est relatif car il n'y a pas autant de monde que ça qui empruntent ces lieux-là. Alors heureusement et malheureusement parce que s'il y avait plus de monde ce serait un enfer, déjà que la propreté est aléatoire tu te rends compte que les gens ne respectent absolument rien donc tant mieux qu'il n'y en ait pas beaucoup parce qu'en été ça devient une grosse porcherie avec les squats qu'il y a et c'est vrai que de temps en temps avec les collègues on ramassait les détritrus mais chose qu'on a abandonné parce que c'était peine perdue et que tu t'aperçois qu'en fait que c'est un manque d'éducation, de respect et des gens qui se rendent pas compte de l'abattage et du bien-être d'avoir tant d'espaces et gratuitement à portée de domicile et c'est vraiment dommage.

**OB : Et justement c'est une des parties de mon sujet c'est de... ce qui m'a choqué quand je suis arrivée sur le site c'est les déchets et pourtant il y a des poubelles et tout.**

JP : Là encore ça a un cout, comme l'entretien avec le jardinage, le nettoyage qui est à notre service et après l'entretien des infrastructures qui vont être des bornes incendies, des lampadaires. Des choses comme ça, sont plein de petits budgets qui feront un budget colossal au niveau de l'année. Après il va falloir leur mettre des cadences, est ce qu'il faut le faire 1fois par an, 2 fois par an, 3 fois par an... Et tout ça a un cout et comme ça rapporte rien car comme il n'y a pas de souvenirs à vendre c'est pas comme à la Tour Eiffel, il n'y a rien à vendre donc il n'y a aucun à coté qui rentre. Donc les gens de la commune peuvent se libérer l'esprit, ça on s'en fout car ça n'apporte rien c'est purement gratuit, il n'y a aucun moyen d'en tirer de

l'argent et tant mieux parce que ça évite d'avoir des systèmes de consortium qui viennent investir. Enfin pour l'instant ça n'est pas le cas, pour faire des constructions, des logements sociaux où tu vois ça de plus en plus et de plus en plus tu vois la nature reculer ou des espaces réduits à un petit carré de pelouse ou un rond-point avec deux arbres qui se battent en duel. Le problème qu'il y a c'est qu'effectivement quand tu vois, tu te dis que tu es cerné par le béton, la route, l'asphalte et encore j'ai pas à me plaindre, je suis du cote de Bourg-la-Reine, avec des pavillons et des jardins, on est vraiment... Je vais pas dire à la campagne à 6 kilomètres et demi de Paris, c'est abusé quoi, mais pas loin quoi, et ça change tout. Ces buildings qu'on peut voir avec des jardins qui ne sont jamais entretenus même en copropriétés, entretenir un parc comme ça c'est du domaine de l'impossible ou alors il faudrait prévoir dans l'avenir d'avoir des parcs autosuffisants et les faire d'une certaine façon qu'il faut minimiser les coûts d'entretiens et pas faire n'importe quoi n'importe comment. Et dès qu'il y a un cours d'eau, il doit y avoir des sécurités, là il n'y en a pas des masses c'est pas un cours d'eau très profond non plus mais voilà il faudrait qu'une aire comme ça comme le parc des près de la Bièvre, ce petit bois lui, il est en autosuffisance finalement, ils sont là pour couper des arbres dangereux ou ramasser ceux qui sont tombés. Pas besoin de réellement d'entretiens et les deux seuls entretiens qu'on voit, un, c'est les allées qui sont gravillonnées un petit peu pour éviter la boue, bon c'est pas quelque chose qui a couté grand-chose, surtout la manière dont ils ont fait ça. Et la deuxième chose, ils avaient fait une source artificielle, une cascade artificielle avec des jeux pour enfants et une pompe à main qui ne fonctionne plus, on l'a vu fonctionner, c'était super sympa mais depuis des années elle ne fonctionne pas. Donc ça ne doit pas couter énormément en termes d'entretien ce parc, il faut trouver des solutions où le parc se suffit à lui-même, ce qui éviterait d'avoir mais bien évidemment cela veut dire qu'il ne doit pas y avoir des équipement car automatiquement il doit être mis à jour et entretenu c'est-à-dire que tu mises à 100% sur la nature c'est-à-dire si tu as un cours d'eau, des plantes qui sont auto nettoyantes pour l'eau, éviter d'avoir une eau qui arrive dans ce parc comme c'est le cas dans la Bièvre. Des fois il y a plusieurs couleurs, tu t'aperçois que les gens doivent balancer un peu tout et n'importe quoi dans les égouts, après l'éclairage pourquoi pas basculer sur un éclairage LED solaire ce qui évite la pause d'un réseau électrique déjà et qui nécessiterait une fois par an l'entretien des capteurs solaires, éventuellement pour l'autonomie de l'éclairage. Puis pas besoin d'avoir un éclairage très fort, juste un éclairage d'appoint pour les années comme ça, ça ne dérange pas les pseudos habitants naturels des lieux donc il y a des solutions mais ces solutions nécessitent de réfléchir sur un investissement, là encore qui est non lucratif donc c'est compliqué à l'heure actuelle d'envisager des solutions comme ça, très compliqué à moins d'être utopiste.

**OB : Mais il y aura toujours le problème des déchets non ? Vous m'en avez parlé du côté de la Bièvre mais est-ce que dans tous les autres espaces verts que vous fréquentez il n'y en a quand même ou beaucoup plus dans la Bièvre ?**

JP : Il y en a, il y en a, le seul où il y en a pas c'est le Parc de Sceau car il a les moyens de se prémunir de ça mais que ce soit le bois ou le parc un peu moins le Parc de la Vallée car ils font plus attention, sachant que les grilles ferment matin et soir. Mais effectivement le plus sale c'est le Bois et le Parc de la Bièvre où tu trouves de tout, bouteille en verre, en plastique, reste de soirée, tu trouves de tout mais bon ça... c'est un problème de sensibilisation, d'éducation, un problème de ... beaucoup de logements sociaux autours, ils voient ça comme un outil jetable, ils viennent, ils profitent et ils partent sans reprendre ce qu'ils ont amené donc ça reste. Là où ils ont festoyé, là où ils ont bu un coup, là où ils ont fumé parce que des mégots y en a de partout. Heureusement que c'est assez vert et que ça ne brule pas quoique... Et la seule partie qui est à peu près potable est celle avec les saules pleureurs, qui est cernée au centre, quoiqu'encore on voit des jeunes escalader pour aller se balader dans des structures en béton, derrière le déversoir donc bon il n'y a que ça qui reste à peu près propre parce que personne n'y a accès. Si les personnes n'ont pas un minimum de correction et d'intelligence, car ceux qui font ça doivent avoir la place pour faire construire à l'intérieur, ce sont des gens qui sont mal éduqués ou qui sont absolument pas éduqués tout simplement.

**OB : Et qui ne sont pas non plus sensibilisés au respect de l'environnement**

JP : Ah non les gens s'en foutent, déjà entre eux, donc la nature ça vient encore après. Si elle est là ils en profitent, quitte à la gâcher un peu et ils partent point barre. Et ils se disent y'a bien des loustics, des imbéciles, des utopistes qui vont venir nettoyer ou autre, on laisse ça la et la semaine prochaine ça n'y sera plus, et c'est pas faux. Mais bon, ramasser ce qui peut être ramassé il y a des endroits où des choses sont balancées qui peuvent y rester un an si personne n'y passe. Mais bon ça après malheureusement tu ne peux rien y faire

**OB : Ok, donc on va passer à un autre sujet est ce que vous avez déjà participé à des journées thématiques et des événements autour de la Bièvre ?**

JP : Non

**OB : Non et tout l'aspect symbolique de la Bièvre vous y prêtez attention ?**

JP : Symbolique dans quel sens ?

**OB : Son histoire par exemple.**

JP : Honnêtement non car ce que je te dis, que ce soit la Bièvre ou un autre nom moi je m'en sers comme exutoire, qu'elle soit la tant mieux, si c'était une autre cela en serait une autre. Mais le principe de base, même sans la connaître, c'est de respecter le lieu. Donc effectivement, il y a des gens qui peut être connaissent l'histoire mais qui seraient de très piètres écologistes, donc pareil, c'est ce qu'on dit, c'est pas celui qui a le plus grand diplômes qui va faire la plus grande étude. Donc là encore je suis pas sûr que ceux qui connaissent le lieu soient le plus à même d'en parler. Parler d'histoire soit, mais peu importe le nom qu'on lui donne, la nature elle est là, a besoin d'un entretien, a besoin d'une absence d'être visitée, souvent quand les choses sont abimées à 99,9% c'est parce que quelqu'un est passé par là et souvent c'est un humain, pas un animal. Donc quand les choses sont détruites et sacca-gées, c'est purement humain, c'est la civilisation, les riverains, les gens de passage mais ça reste de l'humain. Donc peu importe le nom qu'on lui donne, l'histoire qu'elle ait été un jour l'affluent de la Seine ou d'une autre, tu t'aperçois qu'on est capable de faire tout bouger donc ce qui est vrai aujourd'hui ne sera peut-être pas vrai dans dix ans donc après bon, connaître l'histoire c'est bien mais elle a une pérennité l'histoire, si ça se trouve dans dix ans il y aura des immeubles à la place de la Bièvre et tout le monde aura oubliée, donc c'est pas une chose qui... Autant tu me parlerais de ruine Inca et d'Egypte, là je m'y intéresserais, autant là l'histoire de la Bièvre ça ne m'intéresse pas. Par contre ce qui m'intéresse, c'est que les gens utilisent ce lieu comme il doit être utilisé c'est-à-dire le respecter, éventuellement le conserver propre. Et puis vaut mieux prévenir que guérir donc effectivement quand tu as des enfants, tu leur inculques ça et tu fais en sorte aussi qu'ils puissent profiter d'une chose et la faire perturber c'est-à-dire ne pas l'abimer, la respecter, toi tu es là tu fais qu'un passage, elle, elle reste et voilà. Il ne faut pas laisser non plus des choses à droite et à gauche et voilà encore ça s'appelle la Bièvre mais ça pourrait s'appeler autrement je la traiterais de la même façon.

**OB : Et donc pour continuer un peu dans votre lancée, ça va un peu dévier de la Bièvre mais on va y revenir, quelles sont vos pratiques et sensibilités écologiques, si vous en avez, comment vous vous définirez ... ?**

JP : Sensibilités écologiques je crois que je t'en ai bien parlé.

**OB : Oui**

JP : Alors au-delà des partis politiques que je mets à part, chose qui ne m'intéresse absolument pas, moi je te parle de l'écologie, du respect de la nature, que tu essaies par ta petite personne et tes petits moyens de la faire perdurer et participer à son développement. Donc déjà, la respecter, ne pas la modifier, ne pas la salir, regarder les choses, en profiter, prendre gratuitement ce qui peut être pris sans la prendre physiquement en arrachant des choses et autre. C'est uniquement un aspect purement comment on dit, fictif, qui te permet de profiter d'une chose, des couleurs, de l'air, du calme, c'est plutôt dans ce sens-là et surtout c'est de la garder propre, de la respecter et de faire aussi profiter mon chien. *\*rire\**. Car finalement tu t'aperçois que même le chien est beaucoup plus heureux là qu'à se balader dans la rue c'est un non-sens. Donc moi l'écologie c'est participer à tout ce qui peut être écologique donc anti-pollution, ne pas salir, ne pas abimer et puis de mon côté c'est quoi, c'est réduire les détritiques au maximum ça veut dire mieux consommer après vu là où on habite, je vais pas te dire que c'est produire soi-même ce qui peut être produit. C'est impossible là où on est, on est pas à la campagne où ça pourrait être différent avec un jardin potager. Là, même si tu as cent ou deux-cents mètres carrés, tu ne peux pas faire grand-chose pour subsister. Ce sera plutôt des petits kiffs avec des fraises ou framboises mais ça va pas être écologique pour nourrir ou être auto-suffisant mais ça pourrait passer par là. Si par exemple j'avais un grand jardin et que j'étais à la campagne moi ça me plairait énormément de développer mon jardin potager en respectant les saisons, avec des légumes de saison, en respectant les saisonnalités des aliments. L'écologie c'est aussi produire son énergie en évitant justement d'abimer les choses ou de les polluer. Pour moi l'écologie, ça passe avant tout par le solaire car l'éolien c'est limité en termes de production, de problèmes visuels, de problèmes sonores, donc la seule alternative étant les éoliennes en air ou celles qui ont le plus rendement sont les turbines immergées, tu ne les vois pas et elles produisent beaucoup. Donc ça, c'est la production de l'électricité à d'autres niveaux mais à notre niveau, le plus simple pour nous c'est le solaire. En ville, tu ne peux pas mettre une éolienne même s'ils en vendent... tu la mettrais pas longtemps. Par contre les panneaux solaires, malgré le coût c'est quelque chose qui est tout à fait viable, si tu as du terrain tu peux cultiver, tu peux faire ton engrais. Si tu as encore du terrain ou un toit, tu peux mettre des panneaux solaires donc tu peux participer à produire ta propre énergie, si tu as beaucoup de superficie tu pourrais être auto-suffisant en énergie et éviter d'avoir des contrats EDF, GDF et tout. Tu bascules avec une pompe à chaleur, tu l'alimentes en énergie et après le problème... L'eau pour ça il faudrait avoir un récupérateur d'eau donc de la place quand tu as pas un gros terrain ça peut se faire mais je pense pas que ce soit une solution qui puisse être faite en ville, de par la pollution de l'air qui nécessiterait d'avoir beaucoup de filtration. Donc on a vu l'électricité, l'eau, la nourriture et puis une fois que tu as vu tout ça le reste, c'est de respecter ce qui existe, l'écologie c'est d'abord que toi tu puisses vivre donc pour vivre il te faut de l'eau, de l'électricité, il te faut un toit et la nourriture et laisser vivre ce qu'il y a autour de toi donc c'est les bois, les forêts, c'est la nature. Donc éviter de faire n'importe quoi, de planter n'importe quoi ou découper des choses qui devraient pas être coupées, de faire attention à ce qu'il y a autour de toi, de la respecter et de pas la salir donc vivre mieux. Toujours vivre mieux à la campagne ne sera pas toujours vivre mieux en ville car il y aura toujours des limites que l'on ne pourra pas dépasser, chaque élément et sujet sera traité de manière différente, beaucoup plus de contraintes en ville, de problèmes avec tes voisins dans les solutions que tu opteras donc on peut faire plein de choses mais pas n'importe quoi.

**OB : Et donc vous vous avez des panneaux solaires ou ce genre de choses ?**

JP : Oui, panneau solaire, pompe à chaleur, récupérateur d'eau non car je suis en centre-ville. Effectivement, c'est une chose que j'aurais aimé mais j'aurais besoin d'un grand terrain et ça nécessite de faire une piscine immergée relativement importante donc c'est pas envisageable, toilettes sèches aussi n'est pas envisageable. Là où on est, ça nécessiterait trop d'espace donc à part l'électricité et l'énergie c'est la seule chose pour lesquelles j'ai pu, enfin... de toute façon la pompe à chaleur sans les panneaux solaires ne sert à rien donc les deux sont liés et moi c'est surtout ça. Et mon petit jardin avec mes petites plantes, des couleurs, voilà

des choses non modifiées, des choses simples, résistantes... [coupure téléphonique]. Là encore, il faut des solutions simples, toutes les plantes que j'ai, il ne faut quasiment pas d'entretien. De toute façon, celles qui meurent ce sont des plantes que je ne rachèterais pas, je prends celles qui résistent à un minimum d'entretien. Enfin j'en fais un minimum mais je suis loin d'être un jardinier [coupure] à part l'orpenage une ou deux fois par an et l'arrosage. Et ça se limite à ça et ça me suffit bien. Après chacun fait sa part en termes de sauvegarde de la nature, d'écologie, chacun l'appelle comme il veut et chacun lui mettra ses principes derrière et ça restera toujours des principes que tu peux faire, tu peux mettre en œuvre car beaucoup sont très onéreux, tout le monde ne peut pas s'amuser à faire ça. Puis il y a des gens que tu diras qu'ils ne sont pas écologiques mais ils n'ont pas les moyens de mettre des pompes à chaleurs, des panneaux solaires car cela ça coûte, ça coûte et c'est pas qu'une personne sera moins bonne, plus négligente, c'est que là encore tu en arrives à des réalités financières que ce soit l'entretien d'un parc ou l'entretien de chez soi si tu peux pas le faire tu le fais pas.

**OB : C'est sur puis après il faut être propriétaire aussi.**

JP : Oui... les plantes tu peux les mettre en vase aussi.

**OB : Oui, alors dernière question, sur le questionnaire vous aviez écrit que la réouverture de la Bièvre a agi un peu comme un déclic. Vous savez il y avait une échelle de 1 à 10 avec à 10 « agit comme un déclic sur vos sensibilités écologiques ». Donc comment vous pouvez m'expliquer cela, est ce que vous pensiez comme ça avant... ?**

JP : Alors ouais je pensais un peu comme ça mais l'avantage quand tu sors de chez toi, que tu fais quelques centaines de mètres et que tu te retrouves au niveau de la Bièvre, que ce soit au niveau du bois ou du parc tu es bien, franchement tu es bien, tu es heureux, tu es posé, je trouve que ça permet aux gens de s'ouvrir, tu te promènes plus tranquille et tu es moins stressé, donc ça joue le rôle d'un déclic de sérénité, d'un déclic pour te dire tiens un endroit comme ça faut le préserver, un endroit comme ça faut le multiplier même s'il y a plein de barrages économiques. C'est plutôt dans ce sens-là où tu t'aperçois que finalement tu as besoin de ça. Pourquoi les gens vont au Parc de Sceaux ? C'est qu'ils ne connaissent pas tout ce qu'il y a autour non plus mais s'ils connaissaient tous les parcs qu'il y a, peut-être qu'ils feraient une plus grande diversification. Le Parc de Sceaux c'est très bien, c'est beau c'est magique, c'est naturel dans le sens où tu y retrouves des espaces, des arbres, des trucs comme ça, mais dans le sens de la création, tout est artificiel. Mais malgré tout il est intéressant d'avoir, alors c'est plus qu'un îlot c'est un gros îlot de verdure comme le parc, rattaché indirectement à la coulée verte, parce qu'il a bien fallu faire des routes, tout ça a coupé la coulée verte, qui va de Paris à Massy Palaiseau. C'est très sympathique pour l'avoir pratiqué pendant des années et dernièrement le dernier que j'ai connu c'est ce tour que je fais au niveau de la Bièvre, là c'est plus un tour d'appoint quand tu l'as à côté quand tu as pas trop de temps, tu vas plutôt vers ce petit parc qui permet de cogiter, de penser à plein de choses ou ne pas penser du tout d'ailleurs tout est relatif.

**OB : En fait j'ai une autre question, une dernière. \*rire\*. Quand vous parlez des bénéfices que vous apporte la Bièvre vous parlez uniquement pour vous ou pour le territoire ? Est-ce que vous voyez des bénéfices pour le territoire, en termes écologiques ?**

JP : Alors elle en a sûrement, par faire reculer le béton, faire reculer la pollution, peut être avec toute ces plantes, pourquoi pas améliorer la filtration de l'eau. Quoiqu'on sait pas trop où elle va la Bièvre, déjà qu'on sait pas trop d'où elle vient au vu de la couleur. On sait pas trop où elle va non plus, ils ont ouvert un tronçon qui serait son ancien lit, j'ai des doutes sur son ancien tracé, j'ai des doutes de là où elle vient et de là où elle va mais au-delà de ça, c'est l'existence de ce cours d'eau à ciel ouvert, c'est une chose qui devrait être beaucoup plus promotionnelle, beaucoup plus discutée pour être mise en place ailleurs. Car finalement avec

ce cours d'eau tu t'aperçois qu'il n'y a pas besoin d'arrosage aux plantes car les plantes naturellement, elles sont moins bêtes que nous, elles vont là où il y a de l'eau. Donc elles y vont, tu plantes quelques plantes filtres bah petit à petit, tu as un microcosme qui se met en route. Oui ça peut être bénéfique car tu peux avoir une population qui va avoir la main plus verte à force de se balader dans des coins comme ça, une population plus respectueuse qui va peut-être moins salir la ville, une pollution plus calme car c'est vrai que dans ces endroits là c'est quand même apaisant. Et éventuellement cela permet de réduire un peu la pollution, il y a quand même quelques arbres donc de l'oxygène produit et un peu de CO<sup>2</sup> absorbé. Donc oui quelque part ça agit à son échelle car c'est pas non plus comme si on avait trois-cents hectares quoi, mais entre l'eau, les arbres, la verdure, oui, oui je pense que ça agit. Sauf que ça n'agit pas suffisamment économiquement parlant, ce ne sont pas non plus des sujets qui sont au premières longes des ordres du jours des conseils municipaux.

**OB : Oui c'est sûr, vous avez répondu à toutes mes questions, je vous en remercie. »**

[fin des remerciements et fin de la conversation].



## **ANNEXE 4 : Entretien du 17 mai 2022 avec Marie Bontemps, Chargée de mission pour le contrat Bièvre, Eau, Climat et Trame Verte & Bleue**

RETRANSCRIPTION Marie Bontemps  
17/05/2022, 9h30, 18 minutes

[présentation et demande d'autorisation d'enregistrer]

**OB : « Alors déjà, j'aimerais bien savoir quel est votre rôle sur la Bièvre, à ce niveau-là quoi**

MB : Alors nous on est le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre, le SMBVB. Donc on est un syndicat d'animation à l'échelle du bassin versant de la Bièvre. Et moi plus particulièrement je suis chargée de mission pour le contrat Bièvre Eau, Climat et Trame Verte & Bleue. Donc c'est un contrat de territoire qui a été signé par 20 acteurs du territoire du bassin de la Bièvre, donc des collectivités, des entreprises, des gestionnaires de transport, d'activités qui se sont engagés pour la période 2020-2024 à réaliser des actions en faveur de l'environnement et répondant aux enjeux identifiés pour le bassin versant de la Bièvre donc ça sera, essentiellement, des enjeux qui se découpent autour de trois grands axes : la restauration des milieux humides avec tout ce qui va être renaturation et réouverture de la Bièvre, ça va être la gestion à la source des eaux pluviales avec tout ce qui va être des-imperméabilisation, gestion du réseau et tout ce qui va être qualité de l'eau, de la Bièvre sur notre territoire et de ses affluents avec la correction des mauvais branchements.

**OB : Ok, et donc vous faites des interventions sur la Bièvre régulièrement, enfin comment ça se passe vous avez plus un aspect technique ?**

MB : Nous en fait, on est porteur du SAGE Bièvre sur le territoire et donc on veille à son application. Donc nous en tant que tel on rend des avis sur les projets, sur les dossiers loi sur l'eau, sur les permis de construire, pour qu'ils soient en adéquation avec le SAGE et on accompagne les acteurs pour la réalisation de leur mission.

**OB : Ok, et du coup pour la réouverture de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses, ce n'est pas vous qui avez porté le projet, vous étiez intégré par votre fonction ?**

MB : C'est ça. Alors en fait pour les réouvertures sur l'Haÿ-les-Roses, pour l'instant c'est le département du Val-de-Marne qui a mené les réouvertures et depuis 2018 c'est la Métropole du Grand Paris qui a la compétence sur l'aval du territoire et donc du coup-là par exemple pour les projets à l'étude, ceux qui vont suivre sont des projets qui ont été mené par la Métropole du Grand Paris, mais nous on les suit dans le cadre de la mise en application du SAGE et de coordination à l'échelle du bassin versant et c'est des projets qui sont inscrits par exemple au contrat Bièvre.

**OB : Ok, donc votre rôle en fait c'est de vérifier, fin...**

MB : C'est de veiller à la bonne applications des actions qui ont lieu sur le bassin versant et à l'atteinte des objectifs du SAGE, de bon état écologique et de bon état tout court sur la Bièvre.

**OB : D'accord, et donc est ce que vous savez quels sont les buts, les objectifs d'une réouverture pour les habitants, pour le territoire et en particulier à l'Haÿ-les-Roses ?**

MB : Bah alors en particulier à l'Hay-les-roses je ne sais pas s'il y a une réponse spécifique à l'Hay les roses après sur la réouverture d'un point de vue historique déjà la Bièvre est une rivière qui a été fermée fin du XIXe, qui a été courte pour des raisons sanitaires, parce qu'elle était très polluée par les rejets des tanneries, des... comment ça s'appelle...

**OB : Des blanchisseries ?**

MB : Des blanchisseries, oui voilà, je cherchais le mot, *\*rire\**, donc voilà elle a été couverte pour des raisons sanitaires à ce moment-là et elle a perdu en fait son statut de cours d'eau au fil du temps et là ça fait une vingtaine d'année que les acteurs du territoire cherchent à lui redonner sa place sur le bassin versant et à lui redonner son identité de cours d'eau et sa qualité d'avant . Donc il y en a un enjeu un peu historique, c'est de redonner la place à la rivière ,voilà, un enjeu pour le milieu aquatique, pour une bonne circulation des poissons fin et des organismes aquatiques, pour les habitants, l'enjeu c'est de se réapproprier le cours d'eau et ça améliore en partie aussi leur cadre de vie.

**OB : Ok et du coup la question que je me posais parce que dans les documents que j'ai vu à l'Hay les roses c'est qu'on parle une fois de renaturation, une fois de restauration et des fois de réouvertures aussi et d'un point de vue plutôt technique vous la définissez comment la réouverture à l'Hay-les-Roses car ce n'est pas la même définition que l'on met derrière. Et donc la qualité de l'eau est ce qu'elle est vraiment retrouvée etc ?**

MB : En fait, il faut séparer réouverture et tout ce qui est renaturation, restauration, enfin je ne sais plus quel est l'autre mot que vous avez employé. Mais en fait renaturation c'est réhabiliter les berges en gros de la rivière, leur redonner une caractéristique de rivière donc dans le cas d'une réouverture c'est réalisé. Mais c'est aussi réalisé en amont du territoire pour les renaturations qui sont faites en amont car la bièvre coule déjà à ciel ouvert et le fait de la méandrer, de renforcer les berges enfin de les améliorer d'un point de vue écologique, ça c'est la renaturation et on parle de réouverture quand la rivière a été couverte donc quand elle a été dallée en fait et quand on enlève le dalot, la couverture de la rivière, à cet endroit elle a été réouverte. Donc voilà elle s'écoulait plus. Mais je me rappelle plus la deuxième partie de la question.

**OB : Du coup la deuxième partie c'était est ce que c'est une renaturation, une réouverture, c'est les deux à l'Hay-les-roses ?**

MB : Du coup à l'Hay les roses c'est les deux, renaturation et réouverture.

**OB : Et je me demandais aussi est ce qu'elle avait été réouverte dans son tracé historique dans les Jardins du Val de Bièvre ou pas ?**

MB : Alors c'est plus ou moins le tracé historique après en général c'est pas, enfin on essaie de suivre pour la réouverture le tracé historique mais c'est pas toujours possible du fait des constructions qui sont ajoutées. Mais là jusqu'à Paris c'est à peu près le bras principal qui est étudié et suivi.

**OB : Ok d'accord et donc aujourd'hui est ce que l'eau qui coule à l'Hay les roses et 100% dépolluée, comment ça s'est passé à ce niveau-là est ce que vous en étiez garant ?**

MB : Bah pour la qualité de la Bièvre, la qualité il faut atteindre un certain taux de qualité pour qu'elle puisse être réouverte donc là la qualité est suffisante pour qu'elle soit réouverte à l'air libre mais il y a encore des mauvais branchements qui sont présents sur le territoire et qu'il faut corriger. Donc on va dire que pour aujourd'hui l'eau est de bonne qualité mais elle peut être encore meilleure et aussi ce qui peut permettre d'améliorer la qualité c'est de retrouver entre autres la connexion par ex piscicole, de pouvoir plus les tronçons seront réouverts, plus

les connecter entre eux, plus la vie aquatique pourra reprendre ses droits et améliorer la qualité de l'eau et les éventuelles traces de polluant qui sont encore présents.

**OB : Parce que moi, enfin je ne sais pas si vous voyez comment c'est à l'Hay-les-Roses, j'imagine que oui.**

MB : Oui, oui.

**OB : Sous les ponts il y a des grandes cuves et je me demandais ou allait cette eau et d'où elle venait, est ce que c'était un circuit fermé ...**

MB : Non, non ce n'est pas un circuit fermé, la Bièvre elle s'écoule, c'est juste qu'elle a des tronçons à ciel ouvert et des tronçons fermés. En fait, si vous voulez la Bièvre sur la partie aval, elle a été canalisée mais c'est devenu un réseau d'eau pluviale donc la Bièvre elle a toujours une continuité en tant que telle c'est juste qu'il y a pas mal de linéaire qui est couvert. Donc là, les linéaires sont en train d'être découverts progressivement au fil du temps mais donc du coup il y a toujours un écoulement qui est mais à l'Hay-les-Roses, il y a la particularité qu'à côté de la réouverture il y a un bassin de gestion des eaux pluviales. Je ne sais pas si cela que vous faites référence, sinon il y a des parties effectivement avec des dégrilleurs sous les endroits où elle n'a pas été réouverte, au niveau des ponts un peu. Voilà et donc ça, ils sont présents pour capter les macro-déchets pour capter tout ce qui pourrait faire des obstacles sur la Bièvre, notamment en cas de pluie il n'y a pas mal de déchets qui peuvent être accumulés dans un cours d'eau et donc ça, ça permet d'éviter d'obstruer la canalisation en fait derrière et ça permet aussi de protéger des intrusions car ça serait dangereux si quelqu'un s'introduisait dans le réseau.

**OB : Ok d'accord et du coup est ce que vous voyez des bénéfices écologiques pour le territoire depuis sa réouverture ?**

MB : Alors ce n'est pas nous qui faisons le suivi spécifique de la qualité c'est plutôt le Val-de-Marne mais c'est sûr qu'il y en a au niveau des poissons. Il y a des pêches piscicoles qui ont été réalisées, on retrouve des poissons sur les secteurs de l'Hay-les-Roses donc par rapport à avant où la Bièvre n'était pas découverte, il y a des gains écologiques, aussi par rapport au changement climatique. La réouverture d'une rivière permet de ramener un niveau de fraîcheur localement et de diminuer la température locale.

**OB : Oui, oui, oui et les risques d'inondations aussi ?**

MB : Et les risques d'inondations aussi parce que effectivement dans le cadre d'une réouverture il y a une prise en compte des zones de débordement ce qui permet de réduire les inondations.

**OB : Et je me demandais, la partie des saules pleureurs est fermée à cause de ça ?**

MB : Oui, c'est parce que c'est un bassin souterrain qui capte une partie des eaux et quand ce bassin est plein cela déborde sur la zone surveillée en extérieur. Donc ça c'est rare car c'est rare qu'il y ait de fortes pluies mais ça arrive donc c'est pour ça que la zone est fermée car c'est une zone qui quand il pleut peut être submergée.

**OB : Ok d'accord et donc est ce que... d'un point de vue global vous avez eu des retours positifs ou négatifs sur la réouverture ?**

MB : De quels acteurs ?

**OB : De tous tant que vous pouvez me le dire**

MB : Oui, \*rire\*, de toute façon les acteurs, depuis longtemps ils sont pour la réouverture, donc eux de toute façon ils multiplient les projets, cela a commencé en 2000 avec le SMBVB, en 2016 à l'Hay les roses, le Parc du Coteau et là encore cinq projets qui sont à l'étude. Donc là, c'est sûr que la dynamique s'accroît donc ça prouve que les acteurs du territoire sont, on va

dire intéressés, par la réouverture. Et au niveau des habitants, le cadre de vie c'est toujours un plus après on a toujours des habitants qui redoutent un peu le changement, qu'ils ont pas la visibilité, ils ne connaissent plus cette rivière pour certain et du coup de la voir réapparaître, il y a des inquiétudes souvent par rapport aux moustiques mais en fait les moustiques c'est pas vraiment un sujet parce que ... c'est souvent la crainte qui revient le plus. Dans l'état des faits les moustiques sont toujours attirés par l'eau stagnante donc c'est pas une rivière qui s'écoule qui les attire et s'il y a des moustiques qui viennent dans l'écosystème naturel il y aura aussi des animaux comme des grenouilles qui vont les éliminer en fait donc il n'y aura jamais une prolifération de moustiques à cause d'une réouverture.

**OB : Ok et du coup en parlant des habitants, est ce que vous savez s'il y a une stratégie de communication vers eux pour les informer et leur expliquer tous les bénéfices écologiques que cela peut apporter à un territoire ?**

MB : Justement la façon dont ça se passe c'est qu'au moment du projet de réouverture, l'acteur compétent, qui va lancer le projet, d'abord il y a une première concertation avec la commune et ensuite la commune va lancer une première consultation pour justement leur expliquer le projet, les bénéfices, leur expliquer la modification des sas, ce qui va être modifié avec le projet de réouverture et qui récolte les avis et les informations à ce moment-là.

**OB : Ok d'accord, je pense que j'ai posé toutes les questions que je souhaitais vous poser, je ne sais pas si j'ai oublié quelque chose qui vous apparaît comme primordial et que vous voudriez me dire.**

MB : Par rapport aux réouvertures, juste citer celles à venir donc il y a la Métropole du Grand Paris qui étudie ces tronçons-là, un tronçon à Antony au niveau du Parc Heller, un tronçon à l'Haÿ-les-Roses, au niveau du parc de la Bièvre dans la continuité de ce qui a été ouvert Avenue Flouquet, un tronçon à Gentilly, un tronçon à Cachan et le dernier c'est le parc Kellermann à Paris. Ça, ce sont les cinq tronçons qui sont à l'étude en ce moment donc les réouvertures en tant que telles, le début des travaux sera dans le meilleur des cas dans trois ans mais en tout cas c'est des projets qui avaient été identifiés comme potentiellement réouverts par le Val-de-Marne et ils sont actuellement étudiés pour voir les possibilités d'une réouverture. »

[fin de la conversation – remerciements]

# Table des figures

Figure 1 : La Bièvre réouverte à l'Haÿ-les-Roses.....	2
Figure 2 : Carte de la Bièvre en Ile-de-France.....	18
Figure 3 : Carte des communes traversées par la Bièvre .....	19
Figure 4 : Travaux de canalisation dans le 5 <sup>e</sup> arrondissement.....	20
Figure 5 : Chronologie de la réouverture à l'Haÿ-les-Roses.....	24
Figure 6 : Herbes « folles » près de la Bièvre, non tondues par choix.....	28
Figure 7 : Pont piéton traversant la Bièvre.....	30
Figure 8 : Banc tournés vers la Bièvre.....	30
Figure 9 : Graphique des 97 réponses à « Connaissez-vous la rivière de la Bièvre ».....	34
Figure 10 : Graphique des 95 réponses à « Depuis la réouverture, connaissez-vous mieux son histoire ? » et à « Connaissez-vous l'histoire de la Bièvre ? ».....	35
Figure 11 : Schéma des Jardins du Val-de-Bièvre .....	36
Figure 12 : Classe de sport de 5 <sup>ème</sup> sur l'esplanade .....	37
Figure 13 : Collégiens en 6 <sup>ème</sup> s'amusant près de la Bièvre.....	37
Figure 14 : Journal du Val-de-Marne « Demain la Bièvre » publié en 2013 .....	39
Figure 15 : Un des panneaux visibles près de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses.....	40
Figure 16 : Avant/ Après de la réouverture de la Bièvre dans les Jardins du Val-de-Bièvre....	41
Figure 17 : Graphique des réponses à « Selon vous, la Bièvre a-t-elle permis d'introduire plus de nature sur la commune ? ».....	42
Figure 18 : Graphique des 97 réponses à la question « Savez-vous que la Bièvre a été réouverte sur le territoire de l'Haÿ-les-Roses en 2016 ? ».....	43
Figure 19 : Carte mentale des espaces verts autour des Jardins du Val-de-Bièvre.....	44
Figure 20 : Nouveaux immeubles Avenue Flouquet.....	47
Figure 21 : Carte des prix au m <sup>2</sup> près des Jardins du Val-de-Bièvre à l'Haÿ-les-Roses.....	48
Figure 22 : Présence de moucheron au-dessus de la Bièvre.....	49
Figure 23 : Graphique de l'échelle de sensibilité des 88 réponses à « Sur une échelle de 1 à 10, comment diriez-vous que la réouverture de la Bièvre a agi sur vos sensibilités ? ».....	55
Figure 24 : Entrée de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses.....	59
Figure 25 : Déchets au bord de la Bièvre.....	61
Figure 26 : Tiroir jeté au bord de la Bièvre près d'une poubelle.....	61
Figure 27 : Déchet dans la Bièvre.....	61

# Table des matières

<i>Remerciements</i> .....	4
<i>Sommaire</i> .....	5
<i>Introduction</i> .....	6
Partie 1 : (Ré)introduire l'eau dans le paysage urbain : les enjeux de la réouverture des petites rivières urbaines	
1.1 La place des cours d'eau dans l'histoire de la ville .....	15
1.1.1 L'eau : une ressource nécessaire à l'installation des êtres humains .....	15
1.1.2 Le temps de l'urbanisation : des grands fleuves dont il faut s'accommoder.....	16
1.1.3... Aux petites rivières urbaines facilement enfouies.....	17
1.2 La complexité des opérations de réouvertures des petites rivières urbaines.....	21
1.2.1 Renaturer, restaurer, rouvrir... les multiples mises en pratique de la résurrection des petites rivières urbaines.....	21
1.2.2 Des aménagements lourds portés par des acteurs publics convaincus.....	25
1.2.3... Justifiés par les multiples bénéfices d'une réouverture de petite rivière urbaine	26
1.3 L'aménagement de la Bièvre à l'Hay-les-Roses : un objectif de réouverture à <i>tout prix</i> ? .....	28
1.3.1 La volonté de retrouver un cours d'eau naturel et des continuités écologiques.....	28
1.3.2 Créer un espace de qualité pour les riverain.e.s.....	29
1.3.3 Faire renaître et reconnaître une histoire.....	30
Partie 2 : La réouverture de la Bièvre comme illustratrice de la controverse des réouvertures : outil écologique et social vecteur de changement ou ambitions politiques ?	
2.1 Une Bièvre réouverte à nouveau au centre du regard des locaux ? .....	34
2.1.1 Une rivière ancrée dans l'imaginaire des habitants.....	34
2.1.2 Un espace support de nouveaux usages... tournés vers la Bièvre ? .....	36
2.1.3 Un manque de communication ? .....	38
2.2 L'aménagement de la Bièvre comme outil social : l'introduction d'une nature perçue comme authentique en milieu urbain .....	41
2.2.1 Un cadre paysager agréable souligné par les usager.e.s .....	41
2.2.2 La création d'un espace vert légitime grâce à la présence de la Bièvre .....	43
2.2.3 Une hausse de la fréquentation des Jardins du Val-de-Bièvre.....	45
2.3 Une synthèse entre paysagisme urbain et écologie ou des actions de verdôlatrerie ?	46
2.3.1 Un levier de renouvellement urbain porté par les collectivités locales ?.....	46
2.3.2 La création d'une « vraie fausse rivière » .....	49

2.3.3 L'eau : un élément intégré au fonctionnement naturel des Jardins du Val-de-Bièvre ? .....	50
---	----

Partie 3 : Le discours à deux facettes des usager.e.s de la Bièvre réouverte : un discours écologique et des pratiques qui ne le sont pas ?

3.1 Des « bénéfiques écologiques » soulignés par les usager.e.s.....	55
3.1.1 Une prise de conscience des bénéfiques écologiques d'une réouverture.....	55
3.1.2 Des espaces naturels pour soulager la ville.....	56
3.1.3 Une nouvelle biodiversité.....	57
3.2 ... Qui ne se retrouvent pas dans leurs comportements.....	58
3.2.1 Une méconnaissance du fonctionnement de la rivière réouverte .....	59
3.2.2 Un espace pollué par les déchets.....	60
3.2.3 Des changements de comportements qui se retrouvent uniquement dans la longueur de la balade et la beauté des paysages parcourus .....	61
3.3 Des pratiques écologiques déconnectées de la Bièvre ? .....	63
3.3.1 La Bièvre, un « objet écologique » ?.....	63
3.2.2 Des conceptions de l'écologie très diverses.....	64
3.3.2 ... Sur lesquelles la Bièvre n'a aucune incidence .....	66
 <i>Conclusion</i> .....	 68
 <i>Bibliographie</i> .....	 71
 <i>Annexes</i> .....	 78